Service de Psychologie Appliquée



Section d'Etudes et de Recherches des Applications de la Psychologie C.I.N. Saint-Mandrier

ANALYSE SYSTEMATIQUE
DE LA DELINQUANCE
EN MILIEU MILITAIRE

ETUDE DES DELINQUANTS DE LA MARINE
DE 1962 A 1972

344.1 MIN

Le présent document a été établi en exécution du contrat 74/130 passé par la Direction des Recherches et Moyens d'Essais (Délégation Ministérielle pour l'Armement).



Convention de Recherche N° 74-34-130-00-480-75-01.

Identification du contrat : Contrat 74/130

Date de notification : 20 Février 1974

Titre du contrat :

School of Peuthoring & Arthred

Analyse systématique des conduites inadaptées dans l'armée (délinquance).

Objet du contrat :

Recenser et analyser le phénomène de délinquance dans une région militaire et en tirer des incidences sur les facteurs d'adaptation à l'Institution Militaire.

Service d'exécution :

Direction du Personnel Militaire de La Marine -Section d'Etudes et de Recherches des Applications de la Psychologie (S.E.R.A.P. - C.I.N. Saint-Mandrier 83800 - TOULON-NAVAL)

Délai d'exécution :

12 mois à compter du ler Février 1974.

Responsable scientifique :

Médecin en Chef de 2eme classe BOCK Gérard.

Ont participé à la réalisation de ce contrat :

Monsieur AMANN D., Monsieur DURAND J.P., Ingénieur I.N.S.A. Monsieur SOLET M.,

ainsi que le Groupe de Réalisation en Informatique et Statistique (G.R.I.S. - 135 rue Didot - 75014 PARIS).

SOMMAIRE

	Page
NTRODUCTION	1
REMIERE PARTIE	6
Chapitre 1 - Le vécu familial	6
Chapitre 2 - Le vécu scolaire	15
Chapitre 3 - Le vécu professionnel	22
Chapitre 4 - Le vécu militaire	24
Chapitre 5 - Evaluation psychologique	30
Chapitre 6 - Evaluation psychopathologique	38
Chapitre 7 - Etude criminologique	42
Conclusions	46
EUXIEME PARTIE	49
Chapitre 1 - Le vécu familial	50
Chapitre 2 - Le vécu scolaire	52
Chapitre 3 - Le vécu professionnel	53
Chapitre 4 - Le vécu militaire	54
Chapitre 5 - Evaluation psychologique	56
Chapitre 6 - Evaluation psychopathologique	56
Chapitre 7 - Etude criminologique	57
NCLUSIONS	58
NEXES	60

SOHMAIRE

Chapitre 2 - Le vécu scolaire

INTRODUCTION

diverses forms de l'immogration en pailles affication, actually a les précious l'une actualité, ou rennement regionnes code en cen reconne préparé contra étable.

C'ast tent d'inoca la attimate en attimate actualité que la que compte dans les trons àrants pour une région donnée D'O'N Actual et pour une périone apante des légles affices attimate en à le 12% contant et pour une périone apante des istère 1900), de account (continé en me du contrat 70/193 u.m.H.Zib, merentétalisses de modelégie entende per lons d'abord , après l'apalyse d'une masse openinéestée de données acqui et éventuellement prime en compte par la Tribunal formance des acqui et éventuellement prime en compte par la Tribunal formance des acqui et éventuellement prime en compte par la Tribunal formance des acqui et éventuellement prime en compte par la Tribunal formance des acqui pâtitée. Les principales carattéristiques papabolomistes de des alignes pâtitée. Les principales carattéristiques papabolomistes de des alignes les andicités de lous passages à l'acce ent été analysses.

Four des re-autobres c'est avent tour une aprique de respiration de le lous passages à l'acce ent été analysses.

rent des reconrebas, c'est home une une quelqua de criticalis qui e prévaiu. Le vélu biographique de cas cas imbéaptés, aces percontogiques de leura dérintions prychépathylogiques des étalis de 22% désertion, considérés agunt tout, pours "especialissés folis de 22% Militaire", a été, à unitaire, misa en rapport avec les conduites de 26% destinaire des inscitutions présidentement provincies en proclassifications présidentement provincies et proclassifications présidentement provincies et proclassifications présidentement provincies et proclassifications présidentement provincies et proclassifications présidentement de 26% de

charge et réprisen par des institutions our langueur à conserve de un plusieurs étaises out gomerne, pair l'Armes da les soutement, les acommé l'armes da les soutement, les acommé les espection prix en obèrge par les supprisés étainelles cons la casa l'institut ou que sain de soussitations apectalisées. (Ne acos 1776) h.c. E. tion de la Soute Merrice Menu le Corne des Acommétations de l'acommétations de la casa de

La présente étude fait suite aux travaux déjà réalisés par la Section d'Etudes et de Recherches des Applications de la Psychologie (S.E.R.A.P. - C.I.N. Saint-Mandrier, 83800 Toulon Naval) et concernant les diverses formes de l'inadaptation en milieu militaire. Afin de mieux définir les préoccupations actuelles, on résumera rapidement ceux de ces travaux qui ont préparé cette étude.

C'est tout d'abord la délinquance militaire qui a été prise en compte dans les Trois Armées pour une région donnée (VII° Région Militaire à peu prés superposable à la IV° Région Aérienne et à la III° Région Maritime) et pour une période donnée (de 1954 à 1969). Ce travail (réalisé en exécution du contrat 70/193 D.R.M.E.), essentiellement de sociologie criminelle, a permis, tout d'abord, après l'analyse d'une masse considérable de données, de faire le point de la criminalité apparente, identifiée par les organismes compétents et éventuellement prise en compte par le Tribunal Permanent des Forces Armées (T.P.F.A.) de Marseille (qui a autorité sur ces trois régions militaires), notamment par le relevé systématique des délinquants et des délits au cours de cette période. Les principales caractéristiques psychosociales de ces délinquants et les modalités de leur passages à l'acte ont été analysées.

Pour ces recherches, c'est avant tout une optique de psychologie criminelle qui a prévalu. Le vécu biographique de ces inadaptés, leurs composantes psychologiques et leurs déviations psychopathologiques ont été étudiés. Puis la désertion, considérée avant tout, comme "conduite de fuite de l'Institution Militaire", a été, à ce titre, mise en rapport avec les conduites de fuite actualisées dans les institutions préalablement traversées. On a pu , de cette façon étudier l'évolution de ces conduites particulières et préciser les modalités concrètes de leur genèse. (Contrat 72/884 D.R.M.E. et étude 72/053 E.R.A.P.)

Parallèlement à ces études concernant l'inadaptation prise en charge et réprimée par des institutions ou instances à caractère disciplinaire, plusieurs études ont concerné, pour l'Armée de Mer seulement, les comportements d'inadaptation pris en charge par les autorités médicales dans le cadre hospitalier ou au sein de consultations spécialisées. (Etudes 72/03 S.E.R.A.P. "Evolution de la Santé Mentale dans le Corps des Equipages de la Flotte", et 72/04

- Objet de la racherche.

la présente étude fait suite aux travaux déjà réalisés par

la Section d'Etudes et de Recherches des Applications de la Psychologie (S.R.R.A.P. - C.I.M. Saint-Mandrièr, 83800 Toulon Naval) et concernant les liverses formes de l'inadaptation en milieu militaire. Afin de mieux définir les préoccupations actuelles, on résumera rapidement ceux de ces travaux qui ont préparé cette étude.

C'est tout d'abord la délinquance militaire qui a été prise en compte dans les Trois Armées pour une région donnée (VII° Région Militaire à peu prés superposable à la IV° Région Aérienna et à la III° Région Maritime) et pour une période donnée (de 1956 à 1969). Ce travail (réalisé en exécution du contrat 70/193 D.R.M.E.), essentiellement de sociologie criminalle, a permis tout d'abord, après l'analyse d'une masse considérable de données, de faire le point de la criminalité apparente, identifiée par les organismes compétents et éventuellement prise en compte par le Tribunal Permanent des Forces Armées (T.P.F.A.) de Marseille (qui a autorité sur ces trois régions militaires), nota ment par la relevé systématique des délinquants et des délits au cours de cette période. Les principales caractéristiques psychosociales de ces délinquants et les modalités de leur passages à l'acte ont été analysées.

Pour ces recherches, c'est avant tout une optique de psychologie criminalle qui a prévalu. Le vécu biographique de ces inadaptés, leurs composantes psychologiques et leurs déviations psychopathologiques ont été étudiés. Puis la désertion, considérée avant tout, comme "conduite de fuite de l'Institution dilltaire", a été, à ce titre, mise en rapport avec les conduites de fuite cettualisées dans les institutions présiablement traversées. On a pu , de cette façon étudier l'évolution de ces conduites particulières et préciser les podalités concrêtes de leur genèse. (Contrat 72/884 D.R.M.E. et étude

Parallélement à ces études concernant l'inadaptation prise en charge et réprimés par des institutions ou instances à caractère disciplinaire, plusieurs études ont concerné, pour l'Armée de Mer seulement, les comportements l'inadaptation pris es charge par les autorités médicales dans le cadre hospitalier ou au sein de consultations spécialisées. (Etudes 72/03 S.E.R.A.P. "Evolution de la Santé Mentale dans le Corps des Equipages de la Flotte", et 72/04

"Tentatives de Suicide et Alcoolisme dans la Marine en 1970".)

Ces diverses études, où l'analyse clinique est étayée sur une méthodologie statistique imposée par la taille des échantillons traités, réunissent donc les approches sociologique, psychologique et psychopathologique pour brosser un vaste tableau de l'inadaptation en milieu militaire.

Mais, toutes ces études poursuivies dans une optique psychologique concernent des formes particulières de l'inadaptation, aucune ne s'intéresse à l'ensemble des délinquants. Le présent travail va s'attacher à combler ce manque, se proposant de reprendre les dossiers de délinquants précédemment analysés pour en faire une étude clinique approfondie répondant aux deux directions suivantes :

- distinguer les délinquants des non-délinquants.
- distinguer les délinquants selon la nature de leur délit.

2 - Origine des données.

Dans le cadre de cette étude, on n'a pas voulu remonter trop loin dans le temps (source d'hétérogénéité des données) et l'on a préféré insister sur la situation actuelle. Aussi s'est-on limité aux délinquants des années 1962 à 1972.

Par ailleurs, on s'est également limité à un échantillon de marins délinquants. On a voulu, par ce moyen , ajouter , à l'unité de temps et l'unité de lieu préalablement décrites, une unité de contexte sociologique d'actualisation des conduites afin d'éliminer des sources de variation qu'il serait, par nature, difficile d'évaluer de façon précise.

La consultation du fichier tenu constamment à jour par le bureau EM/JD (Etat Major/Justice Discipline) de la Préfecture Maritime de la III° Région Maritime a permis non seulement d'identifier les délinquants (qu'ils aient, par la suite, été condamnés ou non) mais encore de relever, pour chacun d'eux,un ensemble de données de deux ordres :

- renseignements d'ordre militaire (numéro matricule, grade et unité au moment du délit, spécialité maritime).
- renseignements d'ordre criminologique (nature du ou des délits commis sous les drapeaux, date de l'ordre de poursuite, date du jugement et peine prononcée).

Tentatives de Suicide et Alcoblisma dans la Marine en 1970".)

Ces diverses études, où l'énalyse clinique est étayée sur une

éthodologie statistique imposée par la taille des échantillons traitée, téunis ent donc les approches sociologique, paychologique et maychomathologique sociologique sociologique sociologique et maychomathologique sociologique sociologica sociologique sociologica sociologica sociologica sociologica socio

prosser un vaste tableau de l'inadaptation en militaire.

Mais, course des Studes poursulvies dans une optique psycholo-

Ique concernent des formes particultires de l'insdaptation, aucune ne s'intéress

manque, se proposant de reprendue les dossiers de délinquants précédement

lirections suivences :

.einempublibbeson esh einmapublib sel respublib -

- distinguer des délinquants solon la mature de leur délier.

Dans le cadre de cette drude, on n'a pas voulu remonter trop

relati delle action actioned actions des domines de l'on a préféré insisti

962 & 1972.

Par allaure, on s'ost également limité à un échantillon de marin

and a standard the season of a standard of a standard of the season of t

es conduites afin d'éliminer des sources de variation qu'il seraic, par matore,

filelia d'évaluer de façon précise.

al reg suoj a somessemes unes saldelt ub moissellence al

al ab surricum de la principa de la Freiente de la Freiente Marinime de la Freiente Marinime de la Principa de la Freiente de

siene, per le suite, été condamnée ou non mais encore de relever, pour chaque

d'enx,un ensemble de données de deuxisydres :

- renseignements d'ordre militaire (numéro matricule, grade

et unité au moment du délit, apécialité maritime).

- remesignaments d'ordre timinologique (natura du ou des délits

. (elocomoud enled to insmostif

La date de l'ordre de poursuite, en l'absence de renseignements complémentaires, sera retenue pour être la date du délit, ce qui n'est pas aberrant et n'introduit pas d'erreurs importantes dans la mesure même où l'émission de cet ordre suit de quelques jours, voire de quelques heures dans certains cas, la commission des faits.

La nature des faits qui a été retenue est celle qui est indiquée sur cet ordre de poursuite. Ce fichier a l'avantage de ne pas se limiter au seul niveau de "criminalité légale" (criminalité réprimée) et donc, par là, de présenter une image plus proche de la criminalité réelle réalisant un niveau intermédiaire de "criminalité apparente".

Ce fichier a également l'avantage de ne pas comptabiliser que les affaires poursuivies par le T.P.F.A. de Marseille. Il est un recueil de tous les ordres de poursuite émis par le Préfet Maritime de la III° Région, quelle qu'ait été ensuite la juridiction qui les a pris en compte (civile ou militaire). On obtient donc, à partir de la consultation de ces seuls documents, une vision globale de toute la "criminalité apparente" telle qu'elle s'est manifestée dans les temps et les lieux retenus.

On a recherché, pour tous les délinquants ainsi identifiés, les dossiers psychologiques, ces documents vont constituer la principale source de renseignements. Ces dossiers sont détenus par la Section Archives du Service de Psychologie de la Marine pour les militaires encore en activité et par le bureau Militaire des Matricules/Centre de Gestion des Réserves (B.M.M./O.G.R) pour ceux qui ont été rayés des contrôles d'activité.

Dans ces dossiers ont été systématiquement relevés , les renseignements suivants :

- au point de vue biographique : renseignements principaux rapportés par les sujets eux-mêmes sur la "Notice Biographique" remplie à l'incorporation, et renseignements purement administratifs sur la couverture de ces dossiers.
- au point de vue psychométrique : les résultats aux différents tests de niveau intellectuel et niveau culturel passés lors de l'incorporation et paramètres plus subjectifs évalués par les psychologues chargés de l'entretien de sélection et formulant un pronostic sur l'adaptation ultérieure du candidat.

la date de l'ordre de poursulte, en l'absence de renseignements

Capitamentaires, sera recenue pour être la date du délit, ce qui n'est pas aberran

t n'introduit pas d'erreurs importantes dans la mesure même où l'émisaton da cet

cdre suit de quelques jours, voire de quelques heures dans certains cas, la com-

mission des faite.

La nature des faits qui a été retenue est celle qui ést indiquée

sur cet ordre de poursuite. Ce fichier a l'avantage de ne pas se limiter au soul niveau de "criminalité légale" (criminalité réprinée) et donc, par là, da présenter une image plus proche de la criminalité réalisant un niveau incomédiatre

e "criminalité apparente".

Ce fichier a sgalement l'avantage de ne pas comptabilisar que

les affaires poursuives par le T.P.F.A. de Marseille. Il est un requeil de tous les ordres de poursuire émis par le Fréfet Maritime de la IIIº Région, quelle qu'ai été ensuire la juridiation qui les a pris en compte (civile ou militaire). On obtient donc, à partir de la consultation de ces seuls documents, une vision globale

series dans series apparente de les este que este este manifestes dans les t

SRUSJSI XDSII 801 33

On a racherohe , pour tous les délinquants ainsi identifiés, les

dossiers psychologiques, cas documents vont constituer is principale source de renseignements. Ces dossiers sont détenus par la Section Archives du Service de Paychologis de la Marine pour les militaires ancore en activité et par le bureau Militaire des Matricules/Centre de Gestion des Réserves (B.M.M./G.G.R) pour ceux

A OHE BIE LEYES DES CONTIOLES & ACELVILE.

Dans ces dossiere ont été systématiquement relevée , les renseit

; sinevius einem

Tauborress nar les suists enveniment au "Met (ou Biographicus

rempile à l'incorporation , et represents parement adminis

be linearing annumentation , and interest in a stream

au point de vue paychométrique : les résultats aux différents

caste de niveau intellectuel et niveau culturel pessés lora

de l'incorporation et paramètres plus subjectifs évalués par

les psychologues charges de l'entratien de sélection et formulant

un pronostic sur l'adaptation ultérieure du candidat.

- au point de vue psychopathologique : exploitation du Questionnaire Caractériel n°1 (Q.C.1.).
- au point de vue militaire : relevé des renseignements portant sur la situation militaire du sujet lors de son délit et les différents cours qu'il avait suivis pendant sa carrière maritime antérieure.

Seul les renseignements directement codables ont été relevés. On n'a pas tenu compte, par exemple, des appréciations portées par le psychologue chargé de la sélection ou les différents directeurs de cours.

L'effectif de la population de départ est important puisque l'on a identifié 1.253 délinquants. Néanmoins, tous les sujets n'ont pas été analysés dans toutes les variables car des dossiers psychologiques n'ont pu être retrouvés et, parmi ceux qui l'ont été, beaucoup étaient incomplets. Mais comme ces déficits en renseignements n'atteignent pas systématiquement certaines catégories de délinquants, on peut faire l'hypothèse que ces résultats partiels sont identiques à ceux qui auraient été obtenus si la population avait été complète.

Ces délinquants seront comparés à des militaires adaptés. Pour ce faire, on a repris l'échantillon de marins adaptés constitué et analysé pour les besoins du contrat 72/884 D.R.M.E. ("Etude systématique de la délinquance en milieu militaire; étude de la désertion et des tentatives d'autolyse".) En ce qui concerne les chapitres psychométriques, la référence sera constituée par la population "Marine" d'étalonnage.

Bien qu'une faible proportion de ces délinquants militaires ait été concernée par une délinquance antérieure à l'incorporation (environ 7 %), on fera souvent appel à des travaux concernant la délinquance en milieu "civil", notamment à ceux du Centre de Formation et de Recherches de l'Education Surveillée (C.F.R.E.S.) publiés annuellement dans la revue "Les Annales de Vaucresson" depuis 1963 et dont la plupart développent les résultats acquis sur une population de 500 délinquants mineurs de 14 à 18 ans de toutes les régions de France (population représentative de la population délinquante mineure française). Le but de ces comparaisons sera de rechercher si, bien que leur inadaptation se manifeste plus tardivement, les délinquants militaires sont comparables aux délinquants civils quant aux caractéristiques biographiques, psychologiques ou psychopathologiques ou si elle survient en relation plus directe avec la situation militaire.

3 - Mode d'exploitation des données.

Comme dans le cas des études précédentes, la phase de codage a constitué le premier travail en vue de l'exploitation. Tous les renseignements ont été transformés en suites numériques déterminées par un plan de codification strict et précis et envisageant toutes les éventualités possibles de chaque variable.

La perforation des cartes a été effectuée par le personnel du service mécanographique du B.M.M./C.G.R. (Fort Lamalgue, Toulon).

Ces cartes ont été traitées par l'ordinateur I.B.M. 360/44 au Centre d'Essais de la Méditerranée (C.E.M., Arsenal du Mourillon, Toulon) utilisant deux sortes de programmes :

- des programmes descriptifs (tri simple, tri croisé).
- des programmes typologiques (tri multiple et analyse des correspondances).

Ces divers programmes , pour ce qui concerne leurs caractéristiques et leurs possibilités, ont été décrits dans les études précédentes.

4 - Plan de cette étude.

Dans un premier temps, on étudiera les caractéristiques biographiques, psychologiques et psychopathologiques de ces délinquants. A chaque étape de cette recherche, on comparera les différentes années afin de voir si, au cours de la période considérée, ce sont toujours les mêmes sujets qui ont été atteints par les conduites délinquantes ou s'il y a eu évolution du profil du délinquant. Ce faisant, on combinera l'abord transversal et l'abord longitudinal.

Dans une seconde approche, on reprendra ces caractéristiques en fonction de la nature des délits commis cherchant, de cette façon , à établir une typologie des conduites criminelles.

Questionnation for the property of the property of the companies of the content o

Bien qu'une faible proportion de ces délinquents militaires sit concernée per une délisquents entérieure à l'incorporation (environ ? %), on fais souvent appel à des transox concernent le délinquence en milieu "civil", notamment à ceux du Centre de Formation et de Becherches de l'Education Surveillés (C.F.M.K.S.) publiés annuellement dans la revue "Les Annales de Veucresson" depuis (C.F.M.K.S.) publiés annuellement dans la revue "Les Annales de Veucresson" depuis et dont la piupait développent les résultats acquis sur une population de 100 délinquents mineure de le 18 ans de toutes les réglets de france (population confésentative de la population délinquents mineure française). Le but de ces comparaisons sera de recherches si, bien que leur insdeptation es manifeste plus comparaisons sera de recherches si, bien que leur insdeptation es manifeste plus cardivement, les délinquents militaires sont comparables aux délinquents civils partium en le comparables du psychopathologiques ou payonopathologiques ou payonopathologiq

Comme dans le cas des études précédentes, la phase de codage a constitué le premier travail en vue de l'exploitation. Tous les renseignements ont été transformés en suites numériques déterminées par un plan de codification strict et précis et envisageant toutes les éventualités possibles de chaque variable.

La perforation des carres a été effectuée par le personnel du service mécanographique du B.M.M./C.G.R. (Fort Lamaigue, Toulon).

Centre d'Essais de la Méditerranée (C.F.M., Arsenal du Mourillon, Toulon) utilisant deux sortes de programmes :

- des programmes descriptifs (tri simple, tri croies)
- des programmes typologiques (fri multiple et analyse des correspondances).

Ces divers programmes , pour ce qui concerne leurs caractéristiques et leurs possibilités, ent été décrités dans les études précédentes.

4 - Plan de cette étude.

pans us premier temps, on Studiara ise caractéristiques biographiques, psychologiques et psychologiques de ces délinquents. A chaque étape de cette recherche, on comparera les différentes années afin de voir si, au cours de la période considérée, ce sont toujours les mêmes sujets qui ont été atteints par les conduites délinquentes ou s'il y a eu évolution du profil du délinquent. Ce faisant, on combinera l'abord transversal et l'abord longitudinal.

Dans une seconde approche, on reprendra ces caractéristiques es fonction de la nature des délits commis cherchaut, de cette façon , à établir une typologie des conduites oriminelles.

PREMIERE PARTIE

Para les chapetres sucrents, on dicomposers es biograf es sééenquants en ses-climents essentents à sometre

- At white district the same of the same of
- te vecu erelete laborete y
- il vies processount (chipitre 3)
- · Le clas militarie ichapathers

Thuis on s'inflicentate à cours caractéristiques payenes dia leastroieffement per l'apport des trats de miséeu intellectuel et de mis ai suctusée déministrés des l'incorporation) et psychopathologiques taltern ne pas ter réponses au questionnaire de prébinge éaractériell, le sera l'objet des chancties 5 et 5.

Engen, e'est le véeu criminet du nême qui sera analys lane ses ibiramétris plincipaux (chapitre 7). PREMIERE PARTIE

Dans les chapitres suivants, on décomposera la biographie des délinquants en ses éléments essentiels , à savoir :

- le vécu familial (chapitre 1).
- le vécu scolaire (chapitre 2).
- le vécu professionnel (chapitre 3).
- le vécu militaire (chapitre 4).

Puis on s'intéressera à leurs caractéristiques psychologiques (essentiellement par l'apport des tests de niveau intellectuel et de niveau culturel administrés dès l'incorporation) et psychopathologiques (déterminées par les réponses au questionnaire de criblage caractériel). Ce sera l'objet des chapitres 5 et 6.

Enfin, c'est le vécu criminel lui même qui sera analysé dans ses paramètres principaux (chapitre 7).

Dans 91,76 I des cas, la mère était également toujours vivan

Tie intervienment de l'açon un peu moins précocs que dans le cas du père puisque seute 35 % des délinquants les concernés ont pardu leur mère avant l'âgo de 18

diprossiva particulièrement caractèrisé et syant inic l'objet de soins de le pa

LE VECU FAMILIAL

-=-=-=-=-

INTRODUCTION

Afin de donner une image aussi complète que possible de l'expérience familiale de ces militaires inadaptés, on examinera successivement les paramètres suivants : la composition du couple parental et son niveau socioéconomique, la composition de la fratrie, les modalités de la prise en charge éducative et l'instabilité géographique. Ces variables seront tout d'abord analysées dans une perspective transversale répondant à la préoccupation de caractériser clairement ces délinquants, puis l'étude longitudinale permettra de rechercher d'éventuelles variations significatives au cours de la période considérée.

I - LE COUPLE PARENTAL

Le tableau n°1 définit sa composition.

En ce qui concerne, tout d'abord, le père, on voit que 83,28% de ces sujets avaient toujours leur père au moment ou ils ont été incorporés. Le décès du père concerne 11,48 % de ces délinquants. Remarquons également que 40 sujets sont nés de père inconnu. Le décès du père intervient de façon précipitée (à la suite d'un accident). Il intervient aussi généralement de façon précoce dans la vie des délinquants concernés puisque les deux tiers de ceux-ci ont perdu leur père avant l'âge de 10 ans. On remarquera qu'il n'y a pas mention de décès par suicide.

Dans 91,76 % des cas, la mère était également toujours vivante au moment de l'incorporation. 45 sujets (5,79 %) ont perdu leur mère. Ici encore ces décès ont souvent été provoqués par accidents du travail ou de la route. Ils interviennent de façon un peu moins précoce que dans le cas du père puisque seuls 55 % des délinquants ici concernés ont perdu leur mère avant l'âge de 10 ans. On rencontre deux cas de suicide (gestes perpétrés dans un contexte d'atteinte dépressive particulièrement caractérisé et ayant fait l'objet de soins de la part de spécialistes). Enfin , rares sont les délinquants nés de mère inconnue.

CHAPITRE

LE VECU FAMILIAL

INTRODUCTION

Afin de donner une image auesi complète que possible de l'expé-

cleuce familiale de ces militaires inadaptés, on examinera successivement les

readeries survants ; la composition du couple parental et son niveau socio-

and the state of the same and t

The laborate of maltenassades of a trabeness alegraporate suffrageror our sugh

Clairement ces déligaments, muis l'étude lonsitudinale nerestres de verbercher

'éventuelles variations significatives au cours de la période considérée,

- LE COUPLE PARENTAL

Le tebleau o't darinit sa composition

En ce qui concerns, tout d'abord, le père, on voit que 83,282 de

all vestours out \$15 duo all up doment on area avoinot deslava ale

Scas du pere concerne 11,48 % de ces délinquents. Remarquons également que

Daujets sont née de pêre inconnu. Le décès du père intervient de laçon précifités

re avant l'age de 10 ans. On remarquera qu'il n'y a pas mention de décès par

Dans 91.76 % des cas, la mère était également toujours vivante

ones are reason mass mused and to refer orathe car suprisored rooms I am attained on

apparture area on and of weak our apparture never one by accord at apparent at

sculu 55 I des délineuents ici concernés ont pardu leur mère avant l'âce de 10 aps

o Tancontredany esa de anicida Coestas neroetres dans un contexte d'attainte

ebiessine beilicatielement catecieirse et skant istt ; opiet de sonne de 18 beil

e specialistas). Enfin , rares sont les délinquents nes de mèra inconnue.

Enfin, le divorce prononcé ou la séparation de fait des parents concernent globalement 7,38 % de ces militaires, ce qui est finalement assez peu. On retrouve ici des conclusions identiques à celles de Duché et Col. : chez les délinquants, la mésentente parentale qui est très répandue ne s'accompagne que de peu de séparations ou divorces. Par contre, l'éclatement du couple parental après mésentente est la règle chez certains inadaptés non délinquants (troubles majeurs du caractère, etc.).(1).

Au total, si l'on réunit ces diverses variables pour obtenir un tableau final, on voit que 71,85 % de ces délinquants avaient toujours leurs deux parents en vie au moment de leur incorporation. (Les diverses sources de dissociation du couple parental originel atteignent donc finalement un peu plus d'un quart des délinquants). Dans les études précédentes où l'on a constitué une population au hasard de marins adaptés, cette proportion est de 78 %. La différence n'est donc pas significative. Signalons toutefois que, dans cette population adaptée, les dissociations relevées ont plutôt été le fait de circonstances extérieures à la volonté des individus concernés (décès à la suite d'un accident ou d'une maladie) que voulues par leurs auteurs à la suite, par exemple, de mésentente.

Mais ces variables qui constituent des repères objectifs ne sont pas suffisantes pour épuiser l'ensemble du vécu parental et doivent être complétées par des informations plus subjectives comme celles apportées par l'analyse de ce que l'on appellera ici l'"ambiance familiale", c'est-à-dire de la nature des rapports existant entre les parents d'une part, entre les parents et leurs enfants d'autre part. En effet, selon Duché et Col (2), l'enfant a besoin de trouver dans on cadre familial une atmosphère d'entente, de sécurité, de stabilité, et une ambiance éducative basée en fin de compte sur l'affection et l'autorité des parents (...)

Mais en plus de leur action proprement éducative, les parents ont un rôle essentiel : celui d'apporter des images d'identification. Bien des imperfections familiales peuvent être en cause dans l'apparition des troubles du comportement chez l'enfant (...) Les perturbations de l'enfant retentissent aussi sur l'environnement familial et social. D'interactions en interactions, on en arrive à une

- (1) D.J. DUCHE et C. COL. "Inadaptés non délinquants et délinquants.

 1°: étude du milieu familial"

 Annales de Vaucresson, 1963, n°1, page 80
- (2) op. cit., pages 74 et 75/

Zuliu, le divorce promoncé ou la séparation de fait des parents concernent globalement 7,38 % de des militaires, ca qui est finalement assez peu On retrouve ici des conclusions identiques à calles de Duché et Col. : chez las délinquants, la mésentante parentale qui est très répandue ne s'accompagna que de peu de séparations ou divorces. Par contre, l'éclatement du couple parental après mésentente est la règle chez certains inadaptés non délinquants (troubles majeurs du caractère, etc.).(1).

An total, at l'on réunit ces diverses variables pour obtenir ne tableau final, on voit que 71,85 % de ces délinquents avaient toujours leurs leux parents en vie an moment de laur incorporation. (Les diverses sources de lissociation du couple parental originel attaignent donc finalement un peu plus l'un quart des délinquents). Nans les études précédentes où l'on a constitué une copulation au basard de marins adaptés, cette proportion est de 78 % . La différence n'est donc pas significative. Signalons toutefois qua, dans cette population adaptés, les dissociations relevées ont plutôt été le fait de circonstances iton adaptés, les dissociations relevées ont plutôt été le fait de circonstances autérieures à la volonté des individus concernés (décès à la suite d'un accident d'une maladre) que voulues par leurs auteurs à la suite, par exemple, de

Mais ces variables qui constituent des repères objectits ne sont pes suffisantes pour épuser l'ensemble du vécu parental et doivent être complétées par des informations plus subjectives comme celles apportées par l'ansisse de ce que l'on appellara ici l'ambience familiale", d'est-à-dire de la mature das rapports existant entre les parents d'une part, entre les parents et leurs enfants d'autra part. En effet, selon Duché et Coi (2), l'enfant a besoin de trouver dans on cadre familial une atmosphère d'entents, de sécurité, de stabilité, et une ambience éducative basés en fin de compte sur l'affection et l'autorité des parents (...) Mais en plus de leur actien proprement éducative, les parents ont un rôle essentiel : celui d'apporter des langes d'identification. Blen des imparfections famitiel : celui d'apporter des langes d'identification. Blen des imparfections famitiales peuvent être en cause dans l'apparition des troubles du comportement ches l'enfant (...) Les petturbations de l'enfant retenièssent aussi sur l'environcement familial et social. D'interactions en interactions, on en arrive à une nement familial et social. D'interactions en interactions, on en arrive à une

(1) D.J. DUCHE et C. COL. - "Insdaptäs non dälingusmis et dëlingusmis
1": Stude du milieu familial"

(2) op. cit., pages 74 et 75/

inadaptation et à des comportements anti-sociaux (...) Ce qui compte en réalité c'est l'ambiance de la vie de tous les jours , la satisfaction des besoins d'affection et de sécurité de l'enfant et l'attitude éducative des parents". Ces variables ne sont codées nulle part dans les documents consultés et leur évaluation poserait de toute façon un certain nombre de problèmes délicats. Mais les études précédentes poursuivies dans le cadre de la S.E.R.A.P., ainsi, d'ailleurs, que l'ensemble des études concernant l'inadaptation et ses formes, convergent pour souligner que, chez les délinquants militaires, cette ambiance familiale est très souvent perturbée et que ces perturbations sont profondes. Du large éventail des situations concrètes se dégagent certains types particuliers de perturbations :

- la mésentente parentale, surtout la mésentente prolongée, s'exprimant sournoisement dans tous les rapports quotidiens et finissant parfois par des affrontements violents, verbaux voire comportementaux.
- la mésentente enfants-parents due à une trop grande sévérité de ceux-ci, à l'incompréhension (d'autant plus marquée que les générations sont plus distantes) ou à l'imposition d'un style de vie désuet.

On sait également, par ces mêmes études, que la mésentente parents-sujet est très fréquente chez ces inadaptés et que cette mésentente, ainsi d'ailleurs que leur inadaptation, relèvent finalement d'une même source que Lagache nomme "malaise intérieur" c'est-à-dire en fait l'inadaptation à soi même.

En ce qui concerne les parents, il faudrait également pouvoir relever certains de leurs particulavismes pathologiques. Duché et Col (1) signalent notamment :

- la fréquence de l'alcoolisme (du père : 29,02 % ou de la mère : 8,06 %).
- la fréquence d'un terrain névrotique (père : 5,10 %, mère : 16,92%) ou de déviations caractérielles (père : 20,72%, mère : 9,74 %).

Il est bien certain que tous ces troubles, et en particulier l'alcoolisme et les anomalies mentales, ne peuvent que perturber gravement les relations parents-enfant en déterminant des carences affectives ou éducatives incontestables. Ici encore, il aurait failu pouvoir cerner cette notion

⁽¹⁾ op. cit. pages 76 et 77.

c'est l'ambience de le vie de tous les jours , le satisfaction des besoins d'affection et de sécurité de l'amfant et l'attitude éducative des parents".

Ces variables ne sont codées nulle part dans les documents consultés et leur évaluation poserait de tours façon un certain nombre de problèmes délicats. Mais les études précédentes poursuivies dans le cadre de la S.E.E.A.P., ainsi, d'ailleur que l'ensemble des études concernant l'inadaptation et ses furmes, convergent pour souligner que, chez les délinquants militaires, certe ambiance familiale est très souvent perturbée et que des perturbations sont profondes. Du large éventail des situations concrêtes se désavent certains tupes nerviculters de mottentes entendants des situations concrêtes se désavent certains tupes nerviculters de mottendants des situations concrêtes se désavent certains tupes nerviculters de mottendants des

la mésentente parentale, surtout la mésentente prolongée, s'exprimant sournoisement dans tous les rapports quotidiens et finissant parfois par des affrontements violente, vorbeux voire comportementaux.

de ceux-ri, à l'incompréhension (d'surant plus marquée que les générations sont plus distantes) ou à l'imposition d'un style de vie désuet.

arents-sujet ast tres trequence chez ces inadaptes at que cette mésentente, insi d'ailleurs que leur inadaptation, relévant finalement d'une pême acurce ue Lagache nomme "maisise intérieur" c'est-à-dire en fait l'inadaptation à soi

Un se qui concerne les parants, il faudrait également pouvoir elever certains de leurs particulavismes pathologiques. Buché et Col (1) signs-

- la fréquence de l'alcoolisme (du père : 29,02 % ou de la mêre : 8,06 %).
- la fréquence d'on terrain névrotique (père : 5,10 %).

mere : 15,92A) ou de déviations caractérielles (père 20,72Z , mère : 9,74 Z).

Il est bien certain que tous ces troubles, et en particuller l'alcoulisme et les anomalies mentales, ne peuvent que perturber gravement les relations parents-enfant en déterminant des carences affectives ou éducatives incontestables. Les escore, il aurait failu pouvoir cerner cette notion

(1) op. cit. pages 76 et 77.

car "plus on rencontre de perturbations chez les parents, plus précoces seront les manifestations graves d'inadaptation chez l'enfant" (1). Or, il est bien évident que l'inadaptation en milieu militaire, même si elle semble déterminée par des facteurs extra-familiaux, n'en est pas moins en rapport étroit avec les facteurs familiaux et y plonge intimement ses racines.

Dans le tableau n°2, on a cherché à définir le niveau socioéconomique de ces sujets, de la façon habituelle c'est-à-dire en faisant référence à la situation professionnelle des parents.

Afin de schématiser de façon claire la masse des données recueillies, on a regroupé les diverses professions en 6 catégories, selon le plan simplifié préconisé par l'I.N.S.E.E. En regard des fréquences correspondant aux délinquants, on a porté les fréquences relevées dans des populations de militaires adaptés.

Cette présentation synoptique des résultats permet de voir que les délinquants sont davantage issus des couches humbles (groupe I et IV) de la société actuelle puisqu'ils se recrutent préférentiellement chez les petits artisans et les ouvriers. Il en va de même en ce qui concerne la profession de la mère.

Néanmoins, le simple examen de ces variables n'est pas suffisant pour déterminer le niveau-socio-économique réel des parents. En effet, à un même groupe professionnel va correspondre une grande variété de revenus. D'autres part, aux ressources parentales , il faut ajouter les autres sources de revenus (pensions, apports de la fratrie, etc.). Enfin, ces paramètres n'apportent aucune information sur le niveau culturel réel des parents, l'importance qu'ils attachent à la valorisation intellectuelle, etc. Donc, ici, nos données sont certainement insuffisantes pour analyser le problème en profondeur.

⁽¹⁾ Duché et Col op. cit. 78.

car "plus on rencontre de perturbations chez les parents, plus précones seront les manifestations graves d'inadaptation chez l'enfant" (1). Or, il est bien évident que l'inadaptation en milieu militaire, même si elle semble déterminée par des facteurs extra-familiaux, n'en est pas moins en rapport étroit avec les

Dans le tableau n°2, on a cherché à définir le niveau a

nce à la situation professionnelle des parents.

Afin de schématiser de façon claire la manse des données secueillies, on a regroupé les diverses professions en 6 astégories, selon le clan simplifié préconfsé par 1/1, N.S.H.E. En regard des fréquences correspondant aux délinquents, on a porté les fréquences relavées aux des correspondants aux délinquents, on a porté les fréquences relavées aux des correspondants.

de militaires adaptés.

Cette présentation synoptique des résultats parmet de voir que les délinquants sont dayantage issus des couches humbles (groupe I et IV) de la société actuelle paisqu'ils se recrutent préférentiellement chez les petits arti-

dans et les ouvriers. Il en va de même en ce qui connerna la profession de la

Weanmoine, le simple examen de ces variables n'est pau suffign

pour déterminer le niveau-socio-économique réel des parents. En effet, à un même groupe professionnel va correspondre une grande variété de revenus. D'autrus part, aux ressources parentales , il faut ajouter les autres sources de revenus (pensions, apports de la fratrie, atc.). Enfis, ces paramètres n'apportant aucune information aur le niveau culturel téel des parents, l'impertance qu'ils

errannement insuffisances pour analyser le problème en profondeur.

II - LA FRATRIE

Les résultats concernant cette variable sont portés dans le tableau n° 3.

On a, tout d'abord, pour chaque délinquant, calculé le nombre de ses frères, et de ses soeurs, de ses demi-frères et demi-soeurs. 10 % des délinquants militaires ont des demi-frères (essentiellement un ou deux) et 7 % des demi-soeurs (essentiellement, aussi, une ou deux). En additionnant, sujet par sujet, ces quatre variables, on a pu déterminer le volume de la fratrie. Le nombre moyen d'éléments de la fratrie est 2,88 (soit, en moyenne, trois frères ou soeurs). Si l'on y ajoute le sujet lui-même, afin de pouvoir comparer ces résultats à ceux de l'I.N.S.E.E. concernant la population française, on s'aperçoit alors que les délinquants sont issus de fratries comprenant en moyenne quatre éléments, ce qui est supérieure à la moyenne française (qui est légèrement inférieure à 3).

D'autre part, si l'on exclut les fils uniques et ceux qui ont autant de frères que de soeurs, on remarque, chez ces délinquants, une nette prédominance des fratries féminisées (41 % contre 14 % aux fratries à dominante masculine).

On s'est, enfin, intéressé au rang du sujet dans sa fratrie, rang que les auteurs s'accordent généralement à faire coincider avec une typologie de l'action éducative parentale : le fils unique souvent victime de surprotection affective (essentiellement de la part de la mère), l'aîné vite "sacrifié" au profit des suivants (précocité de son entrée dans la vie professionnelle, etc), le dernier généralement élevé avec moins de rigueur que les précédents. Ici on remarquera qu'un tiers des délinquants sont des aînés et à peine plus d'un tiers des médians. Or, la fratrie moyenne étant de 4 éléments, on devrait avoir plus de cadets que d'aînés si la répartition était vraiment proportionnelle. On retiendra donc que la position d'aîné semble constituer un facteur de probabilité de délinquance.

III - LA PRISE EN CHARGE EDUCATIVE.

Les résultats afférents à cette variable apparaissent dans le tableau n°4.

La prise en charge éducative est, naturellement, tributaire de la composition du couple parental.

II - LA FRATRIE

des résultats concernant cette variable sont portés dans la

tableau u° 3.

s ses frères , et de ses socurs, de ses demi-frères et demi-socurs, 10 2 des

elinquants militaires ont des demi-frères (essentialiement un ou deux) et 7 2

as demi-socurs (essentiellement, aussi, una on deux). En additionnant, sujat pa

moyen d'éléments de la frairie est 2.88 (anit, en sevenne trais évaces la nombre

A l'on w stoute le suite est 1,85 (soit, en moyenne, trois frères ou sosurs

e IVI.N.S.W.S. cancernant to meda, aim de pouvoir comparer ces résultats à ceux

delinquents sont issus de fratries comprenent en moveme musico Sidments un moveme

est supérieur à la moyenne française (qui est légérement inférieure à 1)

D'autre part, si l'on exclut les fils neignes et cent out cont

sutant de frères que de soeurs, on remarque , ches ces délinquants, une nette

predominance des fratties féminisées (61 % contre 14 % aux fraities à dominante

(Surius)

On s'est, enfin, intéressé su rang du sujet dans se fratrie,

rang que les auceurs s'accordant généralement à faire coincidor avec une rypo-

ction affective (essentialiement de la part de la mère). L'afoé vite "esorieten

profit des suivants (précocité de son entrée dans la vie professionnelle; etc)

and with make action & to share seb took atmountable seb state outur areuptame

es medians, or, la fratrie movenne étant de 4 éléments, on devrait avoir nine

le cadets que d'aînea si la répartition était vraiment proportionnella, On verieu

Ed dong que la mosition d'afna semble comestance de france de continue de la mosition d'afna semble comestance de france de la mosition d'afna de mosition de la mosition d

guance.

III - LA PRISE EN CHARGE EDUCATIVE

Les résultats afférents à cette variable apparaissent dans le

A'm usalda:

La prise en charge éducative est, naturellement, tributaire

tetreven aloune in moistroomes al s

La plupart des sujets ont été élevés par leurs deux parents. Dans la ligne des études précédentes, on voit qu'en l'absence de l'un des deux parents c'est le plus souvent la mère qui a assuré la prise en charge. Il y a donc eu essentiellement départ du père. En fait, ces constatations semblent découler davantage des modalités particulières imposées par la Loi que du bon vouloir de chacun. Mais tout cela n'est pas sans conséquences ultérieures, notamment en cas de remariage de la mère, la présence d'un autre homme au foyer étant souvent occasion de conflit pour le sujet avec ce beau-père (et secondairement avec sa mère).

IV - L'INSTABILITE GEOGRAPHIQUE

Les résultats concernant cette variable sont portés dans le tableau n° 5. Pour les établir, on a pris en compte le nombre de villes où le sujet a résidé.

Elle est produite par les divers déménagements imposés au sujet par les circonstances ou provoqués par lui. On sait que cette situation particulière est souvent source de difficultés. En effet :

- au point de vue matériel, elle impose des charges financières inhabituelles conduisant inévitablement à une restriction du train de vie, surtout dans les milieux humbles et, davantage encore, si elle est provoquée par le chômage du père et la nécessité pour lui de se porter dans une région où la conjoncture est plus favorable.
- au point de vue scolaire, elle impose un effort important d'adaptation et (donc offre de nouvelles possibilités d'inadaptation) dans la mesure où le sujet doit s'habituer à de nouveaux enseignants, à une nouvelle pédagogie.
 - enfin, au point de vue social, elle impose la reconstitution locale d'un nouveau réseau de relations (camarades).

Cette instabilité concerne un peu plus de la moitié des délinquants, ce qui est une fréquence particulièrement élevée. Elle est plutôt d'ampleur moyenne (2 ou 3 endroits différents).

In plupart des sudes précédentes, on voit qu'en l'absence de l'un des deux parents deux ligne des études précédentes, on voit qu'en l'absence de l'un des deux parents c'est le plus souvent la mère qui a assuré la prise en charge. Il y a donc eu essentiellament départ du père. En fait, des constatations semblent déce let davantage des modalités particulières imposées par la loi que du bon vouloir de chacup. Mais tout cela n'est pas sans conséquences ultérieures, notamment en ces de remariage de la mère, la présence d'un autre homme au foyer étant souvent occasion de conflit pour le sujet avec se basu-père (et secondairement avec se mêre).

Tes résultats concernant certe variable sont portés dans le tableau n° 5. Pour les établir, on a pris en compte le nombre de villes où le sujet a résidé.

sujet par les circonstances ou provoqués par lui. On sait que cette situation
particulière est souvent source de difficultés. En effet :

inhabituelles condnisant infritablement & one restriction
du train de vie, surtout dans les milieux humbles et, dayantege encore, si elle est provoquée par le chômage du père et
la nécessité pour lui de se porter dans une région où la
conjonctura est plus favorable.

- au point de vue scolaire, elle impose un effort important
d'adaptation et (donc offre de nouvelles possibilités
d'inadaptation) dans le mesure où le sujet doit s'habituer
à de nouveaux enseignants, à une nouvelle pédagogie.
- enfin, su point de vue social, elle impose la reconstitution locale d'un nouveau réseau de relations (camarades).

quants, ce qui est une fréquence particulièrement élevée. Elle est plutôt d'ampleur moyeune (2 cu 3 endroite différents).

En ce qui concerne la situation du père (vivant, décédé ou inconnu), on remarque une évolution régulière, par paliers, qui a pour but de "banaliser" cette population de délinquants en nivelant ses particularismes. En effet, en 1962, 68 % des délinquants avaient toujours leur père et leur mère au moment de leur incorporation. Puis, après, les proportions sont les suivantes :

> - 1964 : 88,23 % - 1968 : 90,66 % - 1972 : 90,00 %

La situation de la mère, quant à elle, reste assez stable. On ne relève, en effet, que peu de différences et, quand elles existent, elles sont de très faible amplitude.

Le couple parental est lui aussi en évolution. Cette évolution régulière, également par paliers de quatre années, a aussi pour but de banaliser la population analysée dans la mesure où les dissociations semblent régresser au fil des ans :

1962 : parents ensemble = 59,61 % 1964 : parents ensemble = 77,01 % 1968 : parents ensemble = 84,21 % 1972 : parents ensemble = 72,58 %

Cette évolution reproduit assez fidèlement celle qui correspond au père. Mais elle est également expliquée par une diminution progressive et
nette des divorces ou séparations et des décès. Il faut également remarquer
que cette évolution vers une plus grande cohésion du couple parental ne semble
pas se maintenir après 1968, mais les différences observées sont de trop faible
amplitude pour qu'un pronostic d'évolution en soit tiré.

La répartition dans les divers groupes socio-professionnels des professions du père ou de la mère ne donnent pas lieu à des différences importantes et systématiques. Mais comme ce seul critère est insuffisant pour caractériser valablement le véritable niveau socio-économique de la famille, on évitera toute généralisation un peu trop hâtive.

La prise en charge éducative est nécessairement corrélée avec la structure du couple parental et ici la liaison est nette puisque, si 84 % des délinquants de 1968 avaient toujours leur père et leur mère au moment de leur Ed de dus (manuel) avis de marteutie al entennos dus es off

nu), on remarque une évolution régnitère , par paliera, qui a pour but de "banaliser" cette population de délinquants en nivelant ses particularisses. En affet,

de leur incorporation. Puis, après, les proportions sont les suivantes :

- 1964 : 88,23 %

- 1272 : 90,00 %

La estuacion de la mère, quant à eile, resto assen atable.

la no relave, en effet , que peu de différences et, quand elles existent, elle

sont de très faible amplitude.

Le couple parentel est lui aussi an évolution. Cette évolution

reguliere, egalement par paliers de quatra années, a aussi pour but de banalise la population analysée dans la mesura où les discontations sambient thereever

fil des ans :

1962 : parents ensemble = 59,61 %

X 10, 1/ = slumsens sinerad : sect

1972 : percents ensemble = 72.58 T -

Carre Evolution reproduit usses fidelement cells qui corres-

ond au pêre. Mais elle est sgalement expliquée par une diminution progressive et

The present answering of the state of the st

added next of twee and woods passward like and alam SADI pares viscolates at the

mplitude pour qu'un pronogtie d'évolution en soit piré,

La répartition dans les divers groupes socio-professionnels des

professions du père ou de la mère na donnent pas lieu à des différences importantes

slablement la véritable niveau socio-économique de la famille, on évitera toute

neralisation un pau trop harive.

La prise on charge Sducative est necessairement correlle avec

a structure du couple parental et ici la liaison est nette puisque, si 84 I des

incorporation, ceci n'a été le cas que de 59 % de ceux de 1962. Mais, hormis ces deux années, la proportion varie constamment entre 70 et 80 %, différences non significatives.

Pour les autres variables (fratrie et instabilité), on ne relève aucune différence importante ou systématique laissant apparaître une évolution manifeste au cours de la période considérée.

On concluera donc en soulignant la tendance conjoncturelle qui fait que, si les délinquants d'autrefois étaient en grande partie (pour moitié en 1962) victimes de perturbations familiales, ceux d'aujourd'hui sont de plus en plus "semblables" aux militaires adaptés en ce qui concerne ces quelques variables. C'est ce que l'on a appelé "banalisation" de cette population.

Néanmoins, on n'interprétera ces premières conclusions qu'avec prudence dans la mesure où les résultats exposés concernent des sujets aussi différents que le déserteur (qui est un grand inadapté) et celui qui n'a commis qu'une infraction routière (surtout si elle n'a pas été provoquée par une imprégnation éthylique trop marquée). L'étude différentielle en fonction du délit, qui fera suite à ces études transversales et longitudinales, permettra de nuancer ces premiers résultats.

Certaion (negu'à 14-ans, d'acrtes jusqu'à 16 ans en raison de l'allongement de deux années de la sonigrica, l'instabilité reste pas développés, at alla acces

AO I des sujets, on temarque per allieure que le pispare destinatables n'eur

assentialiement commandée par les circonspances (démongement de la femille)

Elle découle vareaunt de renvois pour rendement insufficent voire indisciplies

District - 61, on reign de con constatations, on se considéra pas comme vérica-

tach d'instabilité n'est plus alors que de 14,28 % (à sujet sur / exectement).

des délinquents. L'étude des moyennes montre que, pour ce niveau du profi)

scoluire, l'inscabilité est encore moine courante que pour la précédenc.

La scolarité technique (en C.B.T. on écule professionnalle.)

ne concerne agaiement que 30 % de ces delimpoants et l'instaniliré y est ancore

CAMPAGE CONTACTOR OF OR ASSOCIATED.

CHAPITRE 2

LE VECU SCOLAIRE

INTRODUCTION

On s'attachera, tout d'abord , à caractériser le profil de scolarité et l'instabilité, qui, éventuellement, serait apparue ainsi que ses sources.

On s'intéressera également à caractériser la réussite scolaire (en conjurant deux paramètres complémentaires) et à présenter quelques paramètres temporels de la fréquentation scolaire.

Comme précédemment, une étude longitudinale complétera cette étude transversale.

I - FREQUENTATION ET INSTABILITE SCOLAIRES.

Tous les délinquants ici étudiés ont fréquenté l'école primaire certains jusqu'à 14 ans, d'autres jusqu'à 16 ans en raison de l'allongement de deux années de la scolarité, l'instabilité reste peu développée: si elle atteint 40 % des sujets, on remarque par ailleurs que la plupart des instables n'ont fréquenté que deux écoles primaires (tableau n° 6). Cette instabilité est ici essentiellement commandée par les circonstances (déménagement de la famille). Elle découle rarement de renvois pour rendement insuffisant voire indiscipline notoire . Si, en raison de ces constatations, on ne considère pas comme véritablement instables ceux qui ont fréquenté deux écoles primaires différentes , le taux d'instabilité n'est plus alors que de 14,28 % (1 sujet sur 7 exactement).

La scolarité secondaire ne concerne qu'environ 30 % des délinquants. L'étude des moyennes montre que, pour ce niveau du profil scolaire, l'instabilité est encore moins courante que pour le précédent.

La scolarité technique (en C.E.T. ou école professionnelle.) ne concerne également que 30 % de ces délinquants et l'instabilité y est encore moins courante qu'en secondaire. .

CHAPTIRE 2

TRODUCTION

de scolarité et l'instabilité, qui, éventuellement, serait apparue sinsi que

ses sonces.

On s'intéresera également à caractériser la réussite sociaire (en conjurant deux paramètres complémentaires) et à présenter quelques paramètres

emporela de la frăquentation scolaire.

Comma prăcădenment, une ătudă longitudinale compiletera cette

Stude transversale.

- FREQUENTATION OF INSTABILITE SCOLAURES.

Tons les délinquants ici étudiés ont fréquenté l'étole primair certains jusqu'à 15 ans, d'autres jusqu'à 16 ans en raison de l'allongement de

leux années de la scolarité, l'ingrabilité reste peu développée: si elle attein O X des sujets, on remarque par silleurs que la plupart des instables n'ont

rrequente que deux écoles primaires (tableau n° 5). Cerre instabilité est lei assentiellement commandée par les circonstances (déménagement de la famille).

lle découle rarement de renvois pour rendement insufficant voire indiscipline

lement instables ceux qui ont fréquenté deux écoles primaires différentes . le

La scolarité secondaire ne concerne qu'environ 30 I

des délinquants. L'étude des moyennes montre que, pour ce niveau du profit

scolaire, l'instabilité est encore meins courante que pour le précédent.

la scolarité technique (en C.E.T. ou école professionnelle,)

ne concerne également que 30 % de ces délinquants et l'instabilité y est ancore

Un seul délinquant a suivi une scolarité supérieure en école ou établissement universitaire.

Au total, pour résumer ces diverses informations et en dégager les profils de scolarité des délinquants, on a effectué le tri multiple de ces variables. Les résultats sont les suivants :

- primaire	seul	26,54	%
- primaire	+ secondaire	23,83	%
- primaire	+ technique	32,92	%
- primaire	+ secondaire + technique	16,66	%
	Total	99.95	%

L'instabilité est très relative au profil. Pour ceux qui n'ont effectué qu'une scolarité primaire, le taux d'instabilité est de 67,44 %. Si la scolarité primaire a été suivie d'une scolarité secondaire ou technique, le taux d'instabilité total n'est plus que de 48 %. Dans le dernier , il chute à 38 %.

Ceux qui ont suivi à la fois une scolarité secondaire et une scolarité technique sont généralement des élèves d'abord dirigés vers des études secondaires puis orientés vers une scolarité technique (essentiellement à la suite de difficultés particulières à suivre les enseignements dispensés). En ce sens, on peut considérer cette seconde orientation comme un équivalent au moins partiel d'une instabilité puisque, sans elle, le sujet aurait pu être renvoyé pour difficultés intellectuelles, ce qui aurait nécessairement provoqué son changement d'école (passage, par exemple, de l'enseignement public à l'enseignement privé) ou bien l'interruption définitive de son expérience scolaire.

Au vu de ces résultats qui soulignent une liaison assez nette entre la longueur des études (et donc leur niveau de difficulté) et l'instabilité scolaire (surtout l'instabilité précoce), on peut conclure que, si l'instabilité scolaire n'est pas véritablement génératrice d'inadaptation, elle en constitue du moins un indice assez fidèle.

Les Glueck avaient déjà noté ("Délinquants en herbe") que les délinquants avaient subi beaucoup plus fréquemment que les non-délinquants les changements d'école.

A ces variables concernant la <u>stabilité</u> scolaire, il aurait été intéressant de pouvoir en ajouter décrivant la <u>continuité</u> scolaire, ou plutôt son absence : notamment la notion d'une interruption de la scolarité pour raison de santé où à la suite d'un développement particulier des conduites d'absentéisme. (A ce propos, on rappellera le contrat 72/884 D.R.M.E. qui a clairement établi (Tableau n°30 que la fuite scolaire concerne 84,50 % des déserteurs et seulement 53,37 % des militaires adaptés, et que la fuite des militaires adaptés diffère nettement de celle des déserteurs quant à sa "gravité").

II - LE NIVEAU DE REUSSITE.

Comme dans les études précédentes, on appréciera ici le niveau de réussite par la conjonction de deux paramètres complémentaires : le niveau de la dernière classe suivie (indicateur du niveau scolaire atteint) et le niveau du plus haut diplôme obtenu (indicateur du niveau de réussite vraie). La différence entre ces deux paramètres constitue naturellement un indice d'échec.

Les résultats sont donnés dans le tableau n° 7-1.

On relève, en ce qui concerne la dernière classe fréquentée, trois niveaux types :

- etudes techniques courtes (C.E.T.)	27,42	75
- études secondaires courtes (jusqu'en 3°) - études techniques courtes (C.E.T.)		
- fin d'études	26,54	%

Les autres sujets (31,20 %) ont débuté des cycles de divers niveaux mais sans les avoir achevés.

Ce sont 54,30 % de ces délinquants qui n'ont que le C.E.P. Si on ajoute ceux qui n'ont aucun diplôme, la proportion de sujets n'ayant pas de diplômes secondaires, techniques ou supérieurs est alors de 68,47 %.

Or, on a précédemment remarqué que seulement 26,54 % des délinquants n'avaient pas dépassé l'école primaire. Tout ceci suggère donc de nombreux échecs :

- soit échecs précoces ayant déterminé l'interruption du cycle entrepris.

A ces variables concernant la stabilité scolaire, il aurait été intéressant de pouvoir en ajouter décrivant la continuité scolaire, ou plutôt son absence : notamment la notion d'une interruption de la scolarité pour raison de santé où à la suite d'un développement particulier des conduites d'absentéisme.

(A ce propos, on rappellera le contrat 72/884 D.R.M.E. qui s clairement établi (Tableau n°30 que la fuite scolaire concerne 86,50 % des déserteurs et seulement 53,37 % des militaires adaptés, et que la fuite des militaires adaptés diffère nettement de celle des déserteurs quant à sa "gravité").

II - LE NIVEAU DE REUSSITE.

Comme dans les études précédentes, on appréciera ici le niveau de réussite par la conjonction de deux paramètres complémentaires : le niveau de la dernière classe suivie (indicateur du niveau scolaire atteint) et le niveau du plus haut diplôme obtenu (indicateur du niveau de réussite vraie). La différence entre ces deux paramètres constitue naturellement un indice d'échec.

Les résultats sont donnés dans le tableau nº 7-1.

fréquentée,	classe	dernière	sl	concerne	relève, en	
						niveaux

	26,54	- fin d'études	
	14,84	- études secondaires courtes (jusqu'en 3°)	
Z.	27,42	- études techniques courtes (C.E.T.)	
	68,80	Total	

Les autres sujets (31,20 %) ont débuté des cycles de divers niveaux mais sans les avoir achevés.

Ce sont 54,30 % de ces délinquants qui n'ont que le C.E.P. Si on ajoute ceux qui n'ont aucun diplôme, la proportion de sujets n'ayant pas de diplômes secondaires, techniques ou supérieurs est alors de 68,47 %.

Or, on a précédemment remarqué que seulement 26,54 % des délinquants n'avaient pas dépassé l'école primaire. Tout ceci suggère donc de nombreux échecs :

- soit échecs précoces ayant déterminé l'interruption du cycle entrepris.

- soit échecs plus tardifs, en fin de cycle, ou au moment du diplôme.

Ces échecs sont d'autant plus marqués que l'on compare cette population de délinquants avec une population de militaires adaptés.

III - LES AGES DE FREQUENTATION SCOLAIRE

Les dossiers psychologiques examinés n'indiquent généralement pas les âges de fréquentation scolaire mais tout ce qui a été dit précédemment est là pour attester que les délinquants sont restés moins longtemps à l'école que les militaires adaptés.

Les études antérieures concernant la désertion, par exemple, montrent que cette différence est, en moyenne, de deux ans.

IV - ETUDE LONGITUDINALE.

Une évolution régulière et dégressive des sujets n'ayant fréquenté que l'école primaire est très nette. Les repères principaux en sont les suivants :

1962	:	45,28	9/
1966	:	36,66	9/
1968	:	23,37	9/
1970	:	10,16	%
1972	:	9,83	%

Si les délinquants des années 1962 à 1967 se sont surtout dirigés vers les études techniques courtes, on remarquera que, par la suite, et de façon régulière jusque pour ceux de 1972, l'engouement a surtout concerné les études secondaires (tableau n° 7-2).

En ce qui concerne la fréquentation secondaire, on note un allongement très marqué des temps de scolarité traduit essentiellement par le fait que de plus en plus de sujets arrêtent leur scolarité en classe de 3° ou même après :

- soit échecs plus tardifs, an fin de cycle, ou au moment du diplôme.

lation de délinquants avec une population de militaires adaptés.

II - IES AGES DE PREQUENTATION SCOLAIRE

Lés dossiers psychologiques examinés n'indiquent généralement sa' les Eges de fréquentation scolaire mais tout ce qui a été dit précédemment

ue les militaires adaptes.

Les études antérieures concernant la désertion, par exemple, montrent que cette différence est, en moyenne , de deux ans.

- ETUDE LONGITUDINALE.

Une s'olution régulière et dégressive des sujets n'ayant fréquents que l'école primaire est três nette, les repères principaux en sont les suivants :

1962 : 45,28 E

1970 : 10,16 X

St les délinquants des années 1962 à 1967 se sont surtout dirigés vers les études techniques courtes, on remarquers que, par la suite,

et de façon régulière jusque pour seux de 1972, l'engouement a surtout concerné les études secondaires (tableau n° 7 \sim 2).

En ca qui concerne la fréquentation secondaire, on note un

liongement tres marque des temps de scolarité traduit essantiellement par le sit que de plus en plus de sujets arrêtent leur scolarité en classe de 3° ou

1,08 % an 1962

40,96 % en 1972.

Dans les cas de scolarité technique, ceux qui terminent en 3° année de C.E.T. sont de moins en moins nombreux depuis 1967 mais cela est essentiellement dû à ce que l'allongement du temps de scolarité se fait par le biais des études secondaires. Le niveau de réussite en technique ne décroît pas au

cours de la période considérée.

Le niveau de scolarisation des délinquants s'accroît donc de façon remarquable au cours de cette période. Par contre, en ce qui concerne les diplômes (tableau n° 7-3), la situation reste bien plus stable : les variations enregistrées sont de très faible amplitude. Tout ceci montre bien que l'élévation apparente du niveau scolaire des délinquants n'est que toute relative, qu'elle est plutôt le fait des progrès de la société qui contraint à une acculturation de plus en plus poussée et qu'elle ne fait finalement que masquer une réalité moins optimiste, à savoir que l'accroissement du temps de scolarisation ne réalise pas, du moins en première approximation, une véritable progression des acquis scolaires réels.

Un article de V. Peyre (1) apporte de nombreuses informations sur le vécu scolaire des jeunes délinquants et leur attitude vis-à-vis de l'école.

Dans la première partie intitulée "Données sur la situation et l'orientation scolaire des jeunes délinquants", l'auteur tire plusieurs conclusions :

- après l'âge de 14 ans, les jeunes délinquants sont, dans l'ensemble, deux fois moins scolarisés que leurs contemporains (2)
- ces délinquants ne sont que rarement issus de l'enseignement technique long ou de l'enseignement secondaire général (3)
- le degré de scolarisation est en rapport avec le statut socio-professionnel des parents (4).

S'intéressant également ("La carrière scolaire des membres des bandes") au vécu scolaire des délinquants appartenant à des bandes, l'auteur expose les résultats suivants :

- l'instabilité scolaire de ces délinquants est supérieure à celle des non-délinquants. (5)
- (1) Vincent PEYRE "Les jeunes délinquants et l'école". Annales de Vaucresson, 1964, n°2, pages 57 à 103.
- (2) id° p 61 (3) id° p66 (4) id
 - (4) id° p 73
- (5) id° p81

Dans les cas de scolarité technique, ceux qui terminent an 3° année de C.E.T. sont de moins en moins nombreux depuis 1967 mais cela est assentiellement dû à ce que l'allongement du temps de scolarité se fait par le bisis des études sacondaires. La niveau de réussite en technique ne décroît pas au cours de la période considérée.

ce alveau de scolarisation des délinquants s'accroît donc de jaçon remarqueble au cours de cette période. Par cours, en ce qui concerne les diplômes (tableau n° 7-3), le situation reste bien plus stable : les variations aregistrées sont de rrès faible amplitude. Tout ceci montre bien que l'élévation apparente du niveau scolaire des délinquants n'est que toute relative, qu'elle est plutôt le fait des progrès de la sociaté qui contraint à une acculturation de plus no plus poussée et qu'elle ne fait finalement que masquer une réalité moius optimiste, à savoir que l'accroissement du temps de scolarisation ne réalise pas, du cins en première approximation, une véritable progression des acquis scolaires dels.

Un article de V. Peyre (1) apporte de nombreuses information sur le vêcu scolaire des jeunes délinquants et leur attitude vis-2-vis de l'école.

Dans la première partie intituise "Bonnées sur la situatio et l'orientation etclaire des jeunes délinquants", l'aureur tire plusieurs

après l'fige de 14 ans, les jeunes délinquants sont, dans l'ensemble, deux fois moins scolarisés que leurs contem-

porains (2)

technique lung ou de l'enseignement secondaire général (3) le degré de scelarisation est en rapport avec le statut

octo-professionnel des parents (4),

S'intéressant également ("Le carrière acolnire des membres de sandes") eu vécu scolaire des délinquants appartenant à des bandes, l'auteur sapose les résultats suivants :

· l'instabilité scolaire de ces délinquants est supérieure

(1) Vincent PEYRE "Les jeunes délinquants et l'école". Annales de Vaucrasson, 1964, n°2, pages 57 à 103.

- la mauvaise orientation scolaire, les problèmes de santé ou les redoublements inutiles (6) sont plus fréquents dans une population de délinquants.

- la fuite scolaire (école buissonnière voire abandon avant la fin du cycle entrepris) est plus répandue et en continuité au moins partielle avec le fait que, pour ces délinquants, l'école est plus souvent vécue comme une contrainte extérieure (7).

Cet auteur souligne aussi, en plusieurs endroits, que l'inadaptation scolaire des délinquants doit être recherchée dans les conditions de logement (surpeuplement, insalubrité, mauvaise tenue), dans l'attitude des parents vis-à-vis des problèmes scolaires (qui est moins positive) et dans ce qui est appelé la "distance de l'enfant par rapport à sa famille" (8) et défini par les cinq critères suivants : le foyer est fermé psychologiquement à l'enfant, l'enfant n'a pas le sentiment d'appartenir à un milieu familial cohérent, les parents sont absents des loisirs de l'enfant, ils sont indifférents aux résultats scolaires.

Les conclusions principales de cette publication :

- l'inadaptation scolaire repose souvent sur des difficultés socio-économiques et des situations familiales perturbantes.
- elle se manifeste essentiellement par des conduites comme l'école buissonnière ou l'abandon précoce de la scolarité ainsi que par la faiblesse du niveau final atteint.
- elle apparaît finalement comme un révélateur d'une fragilité pré-existante. Ce disant, on rejoint Kvaraceus qui ne craint pas d'affirmer que "la plupart des difficultés sérieuses de comportement (des adolescents) trouvent leur cause hors de l'école et ne deviennent des problèmes scolaires que parce que les enfants doivent passer tant d'heures chaque jour dans la classe" (1).
- (6) id° p 82 (7) id° p 83 (8) id° p86
- (1) W.C. KVARACEUS "Meeting the serious bevarioral problems in junior high school".

 Bulletin of the N.A.S.S.P., vol 43, n° 246, avril 1959.

is mauvaise orientation scolaire, les problèmes de santé on les redoublements inutiles (6) sont plus fréquents dans une population de délinquents.

la fuire scolaire (école buissonnière voire abandon evant l'in du cycle entrepris) est plus répandue et en continuité

l'école est plus souvent vôcue comme une contrainte extérieure

Cat auteur souligne aussi, en plusiaurs endroits, que l'inadap-

ion scolaire des délinquants doit être recherchés dans les conditions de ement (surpeuplement, insalubrité, mauvaise tamus), dans l'attitude des parents - à-vis des problèmes scolaires (qui sat moins positiva) et dans ce qui est elé la "distance de l'eniant par rapport à sa famille" (8) et défini par les quitères suivents : le fover est farmé sevenologiquement à l'assent

l'enfant n'a pas le sentiment d'appartenir à un milieu familial cohérent, les paren

ont absents des loisirs de l'unfant, ils sont indifférents aux résultats

Les conclusions principales de cette publication :

- l'inadaptation ecolaire repose souvent sur des difficultés socio-économiques et des situations famillales perturbantes.

- elle se manifeste essentiellement par des conduites comme l'école buissonnière ou l'abandon précoce de le scolarité sinsi que par la faiblesse du niveau final atteint.

elle apparaît finalement comme un révélateur d'une fragilité
pré-existants. Ce disant, on rejoint Kveraceus qui ne crain
pas d'affirmer que "la plupart des difficultés sérieuses de
comportement (des adoisseents) trouvent leur cause hors
de l'école et ne deviennent des problèmes scolaires que
parce que les enfants doivent passer tant d'heures chaque

6) id* p 82 (7) id* p 83 (8) id* p86

1) W.C. KVARACEUS "Mesting the serious beverloral problems in junior bigh school".
Bullatin of the M.A.S.S.P., vol 43, n° 246, avril 1959.

Cernent un profil scolaire qui ne peut caractériser sans distinction tous les délinquants de la population ici étudiée et ceci en raison de son hétérogénéité; mais les études précédentes montrent qu'il pourrait être appliqué tel quel à certaines catégories de délinquants, en particulier aux déserteurs, bien que ceux-ci ne présentent pas tous les antécédents de délinquance antérieurs à l'incorporation.

On relève donc, ici encore, quelques analogies entres les jeunes délinquants et les délinquants plus âgés de l'institution militaire.

la cas que d'environ 30 % des engagés adaptés. Pour de calcul, on n'a tenu compte que des activités professionnelles faisant suire à une intercupcion

pendens leuce vacabces.

En rainon des sommére fournies par une sources de rénealgnement : consolides, c'est essentiellement, ici , l'inscabilité professionnelle qui fournir

la description du vécu professionnel.

Commo dona las firedas notadamentos em presidelare sel car

instabilité en fomution de deux paramètres comptémentaires : la nombre de métiere exartée et le nombre d'entreprises fréquentées.

Les deux tière des délinquants ont toujours exercé la même profession, Le plupart éen instables n'en ont exercé que deux. A ce nivasu, l'instabilité n'est donc pas très marquée. Elle est toutefois, plus importants

Si l'os censidàre, maintenent, le mombre d'entreprises fréquentées los dunnées sont un peu différentes. En effet, 49 % des délinquents n'ont fréquente No une upule entreprise et 20 % prois ou plus. L'instabilité, dans son sepect

Supplication of subjects and some bine merdage.

Le comparation avec les fréquences apparais, pour ces variable aux une popularien de maries adaptés montre qu'il est normal que l'instabilité l'Élebés au nombre d'entreprisés soit plus importante que celle qui concerne le conbre de cétiers. Il s'agit niors d'une instabilité passitive au ce qu'elle

Parent gant alemant as sujet un promotion sociale on professionnelle

Cerneur un profil scolaire qui ne peut caractériser sens distinction

tous les délinquents de la population ici étudiée et ceci en raison de son hétéro généité ; mais les études précédentes montrent qu'il pourrait être appliqué tel quel à certaines catégories de délinquants, en particulier aux désenteurs, bien que ceux-ci ne présentent pas tous les antécédents de délinquance antérieurs à

T. Tucorboxerrour.

On relaye donc, ici encore, qualques analogies entres les jeunes

lélinquants et les délinquants plus âgés de l'institution militaire.

CHAPITRE 3

LE VECU PROFESSIONNEL

INTRODUCTION

Les deux tiers de ces délinquants avaient exercé une activité professionnelle à plein temps avant leur venue dans la Marine, ce qui n'est le cas que d'environ 30 % des engagés adaptés. Pour ce calcul, on n'a tenu compte que des activités professionnelles faisant suite à une interruption définitive de la scolarité et non de celles provisoires d'élèves ou d'étudiants pendant leurs vacances.

En raison des données fournies par nos sources de renseignement consultées, c'est essentiellement, ici , l'instabilité professionnelle qui fournira la description du vécu professionnel.

I - L'INSTABILITE PROFESSIONNELLE (Tableau n° 8).

Comme dans les études précédentes, on appréciera, ici, cette instabilité en fonction de deux paramètres complémentaires : le nombre de métiers exercés et le nombre d'entreprises fréquentées.

Les deux tiers des délinquants ont toujours exercé la même profession. La plupart des instables n'en ont exercé que deux. A ce niveau, l'instabilité n'est donc pas très marquée. Elle est toutefois, plus importante que dans la population de marins adaptés.

Si l'on considère, maintenant, le nombre d'entreprises fréquentées, les données sont un peu différentes. En effet, 49 % des délinquants n'ont fréquenté qu'une seule entreprise et 20 % trois ou plus. L'instabilité, dans son aspect changement d'employeur est donc plus marquée.

La comparaison avec les fréquences apparues, pour ces variables, dans une population de marins adaptés montre qu'il est normal que l'instabilité attachée au nombre d'entreprises soit plus importante que celle qui concerne le nombre de métiers. Il s'agit alors d'une instabilité positive en ce qu'elle permet généralement au sujet un promotion sociale ou professionnelle.

LE VEGU PROPESSIONNEL

INTRODUCTION

Les deux tiets de ces délinquents susient exercé une activit professionnelle à plain temps avant leur venue dans la Marine, ce qui n'est le cas que d'environ 30 % des engagés adaptés. Four ce calcul, on n'e tenu compte que des activités professionnelles falsant suits à une interruption

endant leura vecances.

En raigon des données fournies par nos sources de renseignement

L'INSTABILITE PROPESSIONNELLE (Tableau n° 8).

Comme dans les études précédentes, on appréciers, ici, cette instabilité en fonction de deux paramètres complémentaires : le nombre de métiers

'ssamemball semidaline o ememor at la saciax

profession. La plupart des instables n'en oût exercé que deux. A ce niveau, l'instabilité n'est donc pas très marquée. Elle est toutefois, plus importante

e dans la population de marins adaptés.

Si l'on considére, maintenant, le nombre d'entreprises fréquentées données sont un peu différentes. En effet, 49 % des délinquants n'ont fréquent qu'une seule entreprise et 20 % trois ou plus. L'instabilité, dans son aspect

La comparaison avec les fréquences apparues, pour ces variables dans une population de marins adaptés montre qu'il est normal que l'instabilité attachée au nombre d'entreprises soit plus importante que celle qui concerne le nombre de métiers. Il s'agit alors d'une instabilité positive en ce qu'elle

Néanmoins, on observe chez les délinquants, une instabilité de plus grande amplitude que celle des marins adaptés et un examen plus attentif des dossiers révèle que la recherche d'un statut valorisé ne l'explique pas entièrement . Il faut également faire ici la part de l'inadaptation. Tout ceci confirme les études antérieures qui ont montré comment l'absence d'apprentissage (manque de préparation à la vie professionnelle), le peu de qualification et, partant, le confinement dans des tâches subalternes sont, chez les délinquants, des facteurs majeurs d'inadaptation à l'institution professionnelle et comment l'instabilité, au lieu de faire évoluer positivement la carrière, la fait souvent régresser (puisqu'elle ne repose pas sur un désir de promotion mais sur un désir de fuir la réalité).

II - LE NIVEAU PROFESSIONNEL

Les dossiers psychologiques exploités nous ont permis de relever au moins la dernière profession exercée; toutes les études consacrées à ce sujet convergent pour attester que les inadaptés militaires se concentrent préférentiel-lement dans les groupes correspondant aux niveaux professionnels les plus bas (ouvriers non qualifiés ou manoeuvres).

III - ETUDE LONGITUDINALE

L'instabilité professionnelle de ces délinquants est restée très uniforme au cours de la période étudiée.

En ce qui concerne les appartenances professionnelles, il est naturellement difficile de conclure ici de façon définitive. Les études sur un échantillon de déserteurs de 1971 et 1972 montrent que, pour eux du moins, ce tableau reste très actuel.

CHAPITRE 4

LE VECU MILITAIRE -=-=-=-=-=-

INTRODUCTION

On insistera tout d'abord sur les diverses variables permettant de caractériser la venue dans l'Institution Militaire . Le vécu militaire lui même sera analysé au travers des paramètres habituels (lien, grade, spécialité, etc). On a également relevé les résultats aux différents cours suivis par les délinquants.

I - AGE A L'INCORPORATION (Tableau n°9).

Le tableau des données ne fait pas apparaître de différences significatives entre les délinquants et les militaires adaptés, malgré une légère tendance à l'incorporation à un âge plus jeune des délinquants.

Mais , ici encore, ces résultats bruts qui mélangent toutes les catégories de délinquants ne constituent naturellement qu'un indice grossier et 1'on développera plus valablement les conclusions afférentes à cette variable lors de l'étude différentielle en fonction du délit commis.

II - LE GRADE AU MOMENT DU DELIT (Tableau n°10).

Globalement, la population délinquante se répartit suivant les différents grades :

	Total	90 08	9
-	officiers et assimilés	1,12	%
-	officiers-mariniers et divers	7,57	%
-	équipage	91,29	%

La délinquance est donc avant tout le fait des hommes du rang et principalement de ceux qui n'ont encore aucun grade (sans spécialité, apprentis, brevetés provisoires ou brévetés élémentaires).

CHAPITHE 4

HALKODUCTION

On insistera tout d'abord sur les diverses variables permetts e caractériser la venue dans l'Institution Militaire . Le vécu elliraire u.v.

eme sara analyse su travers des parametres habituels (lien, grade, spécialité
tc). On a également relevé les résultats aux différents cours suivis par les

- AGE A L'INCORPORATION (Tableau n°9).

Le tableau des données ne fait pas apparaître de différences significatives entre les délinquants et les mulitaires adaptés, malgré une ligit

endance à l'incorporation à un îge plus jeune des délisquants.

Mais, ici encore, ces résultate brutsqu'i mélangent toutes le catégories de délinquants ne constituent naturellement qu'un indice grossier et

l'on développera plus valablement les conclusions efférences à cette variable lore de l'étude différentielle en fonction du délit commis.

- LE CRADE AU MONEUT DU DELIT (Tableau m'10).

ffårents grades ;

- officiers-mariniers et divers..... 7,57 %

Total...... 99,98 T

La délinquance est donc avant tout le fait des hommes du rang principalement de ceux out n'ont encore aucum arade (sans spécialité, apprent

brevetes proviscires ou brevetes elementaires).

Chez les officiers-mariniers, elle atteint les individus les moins gradés de ce niveau hiérarchique, les second-maîtres de 2° ou 1° classe.

Enfin, les officiers sont exceptionnellement concernés par ces conduites délinquantes.

III - LA SPECIALITE MARITIME AU MOMENT DU DELIT (Tableau n°11);

Tout marin engagé se voit attribuer une spécialité qui définit son activité professionnelle. Cette attribution est, naturellement, fonction de ses désirs, de son passé professionnel et de ses aptitudes personnelles.

Il n'existe pas (différence non significative au seuil de probabilité P = .01) de différences entre délinquants et population "Marine" si l'on considère les groupes de spécialités proposés à l'engagement malgré une tendance qui se dégage vis-à-vis des groupes "armement technique". Une étude plus fine envisageant individuellement les spécialités met en évidence des différences pour les spécialités les moins techniques (maitre-d'hôtel, Fusiliers, missiliers, infirmiers) et les "sans spécialités" (qui regroupent les recrutés et les engagés éliminés ou ayant échoués au B.E.). L'adaptation au milieu militaire se fait souvent par le biais de l'adaptation professionnelle.

IV - LE LIEN AU MOMENT DU DELIT (Tableau n°12).

Entre 1962 et 1972, les recrutés ont représenté environ de 27 à 30 % des effectifs en III° Région Maritime (proportion équivalente à l'ensemble population "Marine"). Ces recrutés ne constituent pas une proportion supérieure de délinquants.

Les engagés commettent leur premier délit essentiellement sous leur premier lien. Les délits tardifs (cadre de maistrance) restent exceptionnels.

V - L'UNITE AU MOMENT DU DELIT (Tableau n° 13).

Dans la population Marine entière, la répartition entre les affectations est la suivante :

- embarqué : 37,6 %

- à terre : 62,4 %

IV - LES COURS SUIVIS EN MILIEU MILITAIRE

On n'a tenu compte ici que des cours principaux qui marquent les grandes étapes de la carrière du marin engagé :

- le cours du Brevet Elémentaire (B.E.), vers lequel sont dirigés les jeunes engagés qui viennent d'effectuer les quelques semaines d'initiation maritime de base au Centre Formation Maritime qui les a incorporés. Ce cours est d'une durée moyenne de 4 mois et constitue une initiation élémentaire à la spécialité formant des opérateurs sans grande autonomie.
- le Cours de Formation Officiers-Mariniers (C.F.O.M.), suivi au bout de trois ou quatre années de vie maritime alors que le sujet est du grade de Quartier-Maître. Sa durée, variable selon les spécialités, est en moyenne de 6 mois. Ce cours, du niveau d'un Brevet de Technicien pour les matières techniques prépare l'entrée dans le corps des officiers-mariniers.
- le cours du Brevet Supérieur (B.S.), d'une durée d'environ 9 mois, dispensant un enseignement technique du niveau d'un Brevet de Technicien Supérieur et permettant l'accès aux grades de Maître-Principal ou Officier Technicien.

1- Le cours du Brevet Elémentaire.

73,91 % des sujets ont suivi ce cours. Ce sont surtout des engagés puisque les recrutés n'y ont, en principe, pas accès.

Afin d'évaluer le niveau de réussite des délinquants à ce cours on a préféré ne pas prendre la note brute finale et ceci pour plusieurs raisons :

- ces notes, comme toutes les notes, sont soumises à deux sources de variation très difficilement appréciables : les différences entre les cours et les différences entre les notateurs.

Chez les officiers-mariniers, elle attaint les individus les soins gradés de ce niveau hiërarchique, les second-maîtres de 2° ou 1° classes

minites délinquantes.

II - LA SPECIALITE MARITIME AU MOMENT DU DELIT (Tables) n°13);

Tout marin engage se voit attribuer une apérialité qui définit on activité professionnelle. Cette attribution est, naturellement, fonction de

es désirs, de son passé professionnel et de ses apritudes personnelles.

probabilité P = .01) de différences entre délinquants et population "Marine" el l'on considère les groupes de spécialités proposés à l'engagement malgré une tendance qui se dégage vis-à-vis des groupes "armament technique". Une étude

plus fine envisageant individuellement les spécialités met en évidence des différences pour les spécialités les moins techniques (maitre-d'hôtel, Pusitio missiliers, infirmiers) et les "sans spécialités" (qui regroupent les recrutés

et les engagés éliminés ou ayant échoués au B.E.). L'adaptation au milieu militate fe leit souvent par le bisis de l'adaptation professionnelle.

IV - LM LIEN AU MOMENT DU DELIT (Tableau n°12).

27 à 30 % des effectifs en III° Région Maritima (proportion équivalente à

supérieure de délinquapte.

Les engages commettent laur premier deitt essantiellement sous leur premier lieb. Les délits tardifs (cadre de maistrance) restent

- L'UNITE AU MOMENT DU DELTE (Tabless of 18)

Dans le population Marine entière, la répertition amire les

aliectations est la sulvanie ;

" à tente : 62,6 %

Cette proportion se retrouve en ce qui concerne les delineusor

IN - TER COMBE SAIALES WIFTER WIFTER

On n'a tenu compte ici que des cours principaux qui marquent la

grandes étapes de la carrière du marin engagé :

Le cours du Brevet Elémentaine (B.E.), vers Lequel sont

processes tee Jennes engages que viennent d'effectuen les

Formation Maritime qui tea a incorpones. Ce cours est d'un

durée moyenne de 4 mois et constitue une initiation

Elémentaine à la spécialité formant des opérateurs sans

grande autonomie.

le Cours de Formation Officiers-Mariniers (C.F.O.M.), sui

the bout de trois on quatre années de vie maritime afors

assum as agrand-residently an atom of the ast as and

violatic secon tes specialités, est en moyenne de 6 mois

atières techniques pripare l'entrée dans le caros des

officiens-moriencers.

Le cours du Brevet Supérieur (B.S.), d'une durée d'emisson

many an anhwiness presentationers un asserbation ferom

L'accès dux grades de Maitre-Principal ou Officier

eehnicien,

- Le cours du Bravet Elémentaire.

73,91 % des sujets ont suivi ce cours. Ce sont surtout des

agagas pulaque les recrutés n'v ont, en principe, pas accès.

an it assessed the and asteroids at manks of wanterstip with

cours on a préfére ne pas prendre la note brute finale et cect pour plusieurs

ces notes, comme toutes les notes, sont gourdses à deux

surces de variation très difficilement appréciables :

es différences entre les cours et les différences entre

les notateurs.

- il serait très difficile de trouver un critère de référence permettant d'évaluer le niveau de cette réussite.

Aussi a-t-on préféré un indice éliminant ces diverses difficultés; le rang de classement final. On a classé les sujets de façon standard en divisant l'effectif de chaque cours en dizièmes et en attribuant une place à chaque sujet dans l'un de ces déciles. Si la distribution des marins délinquants est identique à celle des marins non-délinquants, on doit trouver des effectifs comparables dans chaque décile.

Les cinq premiers dixièmes regroupent 34,96 % des délinquants classés. Les cinq autres (qui correspondent aux rangs de sortie des moins favorables) en regroupent 65,03 %. Par rapport à la répartition normale qui aurait dû être obtenue si la répartition des délinquants avait été conforme à la population Marine de référence, le test du X^2 atteste une différence très significative au seuil de probabilité p = .01.

Encore ne tient-on compte ici que des délinquants classés. Il faudrait également y ajouter ceux qui n'ont pas été classés à la suite essentiel-lement d'un échec ou de difficultés disciplinaires particulièrement graves.

Il s'avère donc que les délinquants ont une tendance très marquée à se regrouper parmi les derniers de cours.

Avant le classement final, 8 % des délinquants avaient déjà été éliminés du cours du B.E. à la suite de difficultés disciplinaires ou d'une impossibilité à suivre.

15 % des délinquants ont fait un second cours de B.E. soit à la suite d'une élimination du premier cours soit à la suite d'un changement de spécialité (changement qui intervient généralement à la suite de l'échec dans la spécialité primitivement donnée, le sujet étant alors reclassé dans une spécialité exigeant moins d'efforts intellectuels).

Ceux qui n'ont pu finalement obtenir leur B.E. se trouvent sans spécialité jusqu'à le fin de leur lien, au terme duquel ils se voient contraints par la force des choses de quitter la Marine. - il serait tres difficile de trouver un critère de reférence

Aussi a-t-on préféré un indice éliminant ces diverses difficulté ng de classement final. On a classé les sujets de façon standard en divisant

effectif de chaque cours en dizièmes et en airribuent une place à chaque aujet la l'un de ces déciles. Si la distribution des marins délimquants est identique

celle des marins non-délinquents, on doit trouver des effectifs comparables

Les cinq premiers dixièmes regroupers as 26 % as announcers

lasada, les cinq autres (qui correspondent aux range de sortie des moine

qui aurait du âtre obtenue si la répartition des délinquants avait été conforme

elgnificative au seuil de probabilité p = .01.

Encore no cient-on compte ici que des délinquencs classés. Il

audrait également y ajouter ceux qui n'out pes été classés à la suite essentie

ment d'un échec ou de difficultés disciplinaires particultèrement graves.

Il s'avère donc que les délinquants ont une cendance très marque

se regrouper parmi les derniers de cours.

Avant le classement finat, 8 T des délinoumnes avants et maye

Eliminds du cours du B.E. à la sulte de difficultés disciplinaires ou d'una

possibilité à suivre.

15 % des délinquants pat fait un second cours de B.E. soit à

la suite d'une élimination du premier cours soit à la suite d'un changement

apécialité (changement qui intervient généralement à la suite de l'échet dan

la specialité primitivement donnée, le sujet étant alors raclassé dans une

spēcialitē exigeant molne d'afforts intellectuels).

Coux out n'ont ou finalement obtenir leur B.E. se trouvent

ans 'specialité jusqu'à le fin de leur lien, su terme duquel ils se voient

contraints par la force des choses de quitter la Marine.

2 - Le cours de Formation aux Officiers Mariniers.

Ce sont 11,60 % des délinquants qui ont suivi ce cours, 92,10 % de ceux qui l'ont suivi ont réussi.

Ici encore, les sujets classés ont une nette tendance à se regrouper dans les derniers déciles : 60 % des délinquants se rangent dans les cinq déciles inférieurs.

3 - Le cours du Brevet Supérieur.

Seuls 0,8 % des délinquants ont suivi ce cours. Il n'y a eu ni échec ni élimination avant la fin du cours. Les effectifs sont ici trop restreints pour que l'on puisse évaluer le niveau de réussite.

VI - SYNTHESE DE CES RESULTATS.

Ces premiers résultats nous permettent déjà de cerner quelque peu le profil militaire des délinquants.

Ce sont généralement des sujets encore jeunes dans l'institution maritime (recrutés, engagés en début de leur premier lien), donc peu gradés, n'ayant encore qu'un faible niveau de spécialisation (peu ont suivi le C.F.O.M. voire le B.S.).

VII - ETUDE LONGITUDINALE.

En ce qui concerne l'âge à l'incorporation (Tableau n° 14), cette approche ne fait apparaître aucune différence vraiment significative. Les délinquants sont toujours des militaires incorporés de façon précoce (souvent dès l'âge minimum).

En ce qui concerne le grade, il en va de même : la délinquance reste toujours le fait de matelots. Notons que la plupart des officiers délinquants l'ont été en 1962, 1963 ou 1964 délits le plus souvent à caractère politique à la suite des évènements en Algérie).

2 - La coura de Formation aux Officiara Mariniara

Ce sont 11,50 % des délinquants qui ont sutvi ce cours,

92,10 % de ceux qui l'ont suivi ont réussiv

let encore, les sujets classés ont une nette tendance à ee

regrouper dans les darniers déclies : 60 % des délinquants se rangent dans les

3 - Le cours du Bravet Sondrieur.

Scula 0,8 % des delinquants ont suivi ce cours. Il n'v a cu

ni Schec ni élimination avant la fin du cours. Les effectifs sont let trop

VI - SYNTHESE DE CES RESULTATS.

Ces premiers résultats nous permettent déjà de cerner quelque

peu le profil militaire des délinquants.

Ce sont généralement des sujets encore jeunes dans l'institution

maritime (recrutés, engagés en début de leur premier lien), donc peu gradés, a'ayant encore qu'un faible niveau de spécialisation (peu ont suivi le C.F.O.M.

VII - ETUDE LONGITUDINALE.

En ce qui concerne l'âge à l'incorporation (Tableau n° 14), cette it apparaître aucune différence vraiment significative, Les délinquent

sont toujours des militaires incorpords de façon précoce (souvent des l'âge

. (muminis

in ce qui concerne le grade, il en va de même : la délinquance

reste toujours le fait de matelots. Notons que la plupart des officiere délinquants l'out été en 1962, 1963 ou 1964 délits le plus souvent à caractère politique

la suite des Évênements en Algéria)

Les variables "spécialité au moment du délit", "lien au moment du délit", "unité au moment du délit" ne donnent pas lieu à des variations significatives : il y a plutôt stabilité au cours de la période considérée.

En ce qui concerne le cours du B.E. (Tableau n° 15), on remarquera tout d'abord que la proportion de militaires non classés, c'est-à-dire éliminés par suite d'une impossibilité à suivre les cours à la suite de difficultés disciplinaires graves, a une nette tendance à diminuer au cours du temps. Mais la proportion de sujets classés dans la première moitié du classement de sortie du cours de Brevet Elémentaire reste ici assez stable (voisine du tiers).

Quant au C.F.O.M. (tableau n°16), les non-classements, assez rares jusqu'en 1967, deviennent par la suite un peu plus fréquents. Ils atteignent en effet 12,50 % des délinquants de 1972. Les classements dans la deuxième moitié du classement de sortie se font également de plus en plus fréquents (presque les trois quarts des délinquants de 1972).

des différentes évaluations scruct présentées lurs de l'écude

résultati.

I . IN NIVERO OF INTEGRICAL PARS IN POPULATION (N.Y. P.).

Las sujets qui constituent notre population de délicquents es

En Octobre 1964, una neuvelle batherie psychonetrique , esses différence de

12 première capt dant se composition que nons les techniques de notation

parcie des délinquante ont été évalués avec l'anciènes batterie et une autre

partie avec la nouvellé,

les différences entre ces batteries (qui concernent ensei bles

la composition so teara, la mature de cas teats et leura atalonesque) interdisant de comparet directement cas déliminante, de muins leura notes, stanmatus, une

797% le noue diabile ; un tablem d'éculonnes parmet de classer le sujet dans

the Cthelle an a clares (T. H. Hitt, Til., 18, Vy. Ces groupes sorresponden-

Les variables "spécialité au moment du délic", "Hen au moment

du délit", "unité au moment du délit" ne donnent pas lieu à des variations

significatives : il y a plutôt stabilité au cours de la période considérée.

En ce qui concerne le cours du B.E. (Teblesu e' 17)

quera tout d'abord que la proportion de militaires non classés, c'est-à-dire

de disciplinaires graves, a una nette tendance à diminuer en cours de tendance

lais la proportion de sujets classés dans la première moitie du classement de

ortie du cours de Brevet Elémentaire reste ici assez stable (voisine du riere)

Quant au C.F.O.M. (tableau o'ta) ver tour

rares jusqu'en 1967, deviennent par la suite un pau plus fréquents lle attei-

Sheur en effet 13 20 % des dell'emment de con a manuel de l'est

deuxième moitié du classement de wortis se font également de plus en plus

requents (presque les trois quarts des délinquents de 1972);

CHAPITRE 5

EVALUATION PSYCHOLOGIQUE

~=~=~=~=~=~=~=

INTRODUCTION.

On se propose, dans le cadre de ce chapitre, une étude des différentes évaluations psychométriques ou psychologiques établies lors de l'examen psychologique d'incorporation et définissant les possibilités ou acquis du candidat à l'engagement ou pronostiquant son adaptation à l'Institution Militaire.

Ces paramètres sont, traditionnellement, pour la Marine, le N.I.P. (niveau psychométrique), le N.C. (niveau culturel), la V.G.P. (valeur générale de la personnalité) et le sigle P (personnalité) du SIGYCOP.

Ces différentes évaluations seront présentées lors de l'études des résultats auxquels elles ont donné lieu afin de faciliter et clarifier les résultats.

I - LE NIVEAU D'INTELLIGENCE DANS LA POPULATION (N.I.P.).

Les sujets qui constituent notre population de délinquants ont commis leur premier délit entre le 1° Janvier 1962 et le 31 Décembre 1972. Or, en Octobre 1964, une nouvelle batterie psychométrique, assez différente de la première tant dans sa composition que dans les techniques de notation a été introduite dans les Services de Psychologie de la Marine. Si bien qu'une partie des délinquants ont été évalués avec l'ancienne batterie et une autre partie avec la nouvelle.

Les différences entre ces batteries (qui concernent aussi bien la composition en tests, la nature de ces tests et leurs étalonnages) interdisent de comparer directement ces délinquants, du moins leurs notes. Néanmoins, une fois la note établie , un tableau d'étalonnage permet de classer le sujet dans une échelle en 6 classes (I,II,III+, III-, IV, V). Ces groupes correspondent

à une distribution normalisée identique pour les deux batteries, ont donc la même signification statistique et autorisent, finalement, à comparer des délinquants, quelle que soit la batterie qui a servi pour les évaluer.

L'ancienne batterie se composait de quatre tests :

- le T1 (ou matrix 38, test de facteur G).
- le T2 (test de mécanique).
- le T6 (test de raisonnement).
- le T7 (test de facteur verbal).

Dans cette batterie, le système de notation était le suivant. Dans un premier temps, la réussite au test était notée selon des échelles adaptées au nombre et à la nature des items proposés. C'est ainsi que le T1 était noté de 0 à 60 , le T2 de 0 à 48, le T6 de 0 à 40 et le T7 de 0 à 110. Une table permettait de transformer ces notes brutes en notes standard (notes "M" de 0 à 12). L'addition de ces quatre notes standardisées aboutissait à une note finale (de 0 à 48) qu'un étalonnage répartissait dans les 6 groupes mentionnés (I, II, III+, III-, IV, V).

La nouvelle batterie se compose de trois tests : le T1 (test de facteur G), le T7 (test de facteur verbal) et le T8 (test de facteur spatial). Le T1 est noté de O à 46, le T7 de O à 100 et le T8 de O à 50. Chacune de ces trois notes brutes est transformée en note M de O à 12. L'addition de ces trois notes donne la note finale au N.I.P. qui est donc de O à 36. C'est également à partir de cette note qu'est effectuée la répartition dans l'un des six groupes.

Les tableaux n° 17 et 18 donnent, à titre indicatif, les répartitions correspondant aux tests T1 et T7 de l'ancienne batterie, ainsi que les paramètres de ces distributions. En ce qui concerne la note finale (tableau n°19), la distribution est pratiquement gaussienne et relativement symétrique.

Les tableaux n° 20, 21 et 22 donnent les répartitions pour la nouvelle batterie. Au test T1 correspond une distribution très asymétrique vers les valeurs supérieures de l'échelle et au test T7 une distribution très asymétrique, elle, vers les valeurs inférieures. Par contre, au test T8, correspond une distribution nettement plus symétrique. Au total, la répartition des notes finales est d'allure gaussienne et bien symétrique (tableau n°23). Cette faiblesse des délinquants a déjà été remarquée dans le facteur verbal par divers auteurs et notamment par Wechsler dans ses travaux relatifs à l'étalonnage de son test.

Un as propose, dans le cadre de ce chapitre, une étude des dif
Efrentes évaluations psychométriques ou psychologiques établéss lors de l'axamen
psychologique d'incorporation et définiseant les possibilités ou acquis du candidat à l'engagement ou promostiquant son edaptation à l'Institution Militaire.

Ces paramètres sout, traditionnellement, pour la Marine, le N.I

niveau psychométrique), le N.C. (niveau culturel), la V.G.P. (valeur générale
le la personnalité) et le sigle P (personnalité) du SIGNCOP.

Ces différentes évaluations saront présentées lors de l'études
les résultats auxquels elles ont donné lieu efin de faciliter et clarifier les
éssultats.

1 - LE NIVEAU D'INTELLIGERCE DANS LA POPULATION (N.I.P.).

Les différences entre ces batteries (qui concernent aussi bien la composition en teste, la nature de ces teste et leurs étalonnages) interdisent de comparer directement ces délinquants, du moins leurs notes. Mésminoins, une fois le note établie , un tableau d'étalonnage permet de classer le sujet dans

une distribution normaliste identique pour les deux batteries, ont dont la men ignification statistique et autotisent, finalement, à comparer des délinquente, uelle que soit la batterie qui s servi nour les évalues

L'ancienne batterie se composnit de quatra tests :

- le Fi (ou matrix 38, test de facteur 0)

le T6 (tast de reisnoement)

- le T7 (test de facteur verbal).

Dans cette batterie, le eyetème de notation était le suiver

Dans un premier temps, la réussite au test était notée selon des échelles

était noté de 0 à 60 , le 72 de 0 à 48, le 76 de 0 à 40 et le 77 de 0 à 140.

Une table permettait de transformer ces antes brutes en notes standard (notes

A de C & 12). L'addition de ces quatre notes standardisess aboutissait a

and note timels (de U a 45) qu'un étalonnage répairrésait dans les b grandes

the same of the same of the same of the same of the same of

octeur G), le T7 (test de facteur verbal) et le T8 (rest de facteur spatial);

Le Tl est noté de 0 à 46, le T7 de 0 à 100 et le T8 de 0 à 50. Chacune de ces

notes donne la note finale au Bil.P. qui est donn de U à 36. C'est agalement à

padente was up a super contratedat at sanitatia asa nh anon anisa so itale

titions correspondent aux tests T1 at T7 de l'ancience batterie, singi que les

paramètres de ces distributions. En ce qui concerne la note finale (tableau n'

was and endiated as a connect of the connect to the connect to

les valeurs supérieures de l'échelle et au test T7 une discribution très asy-

métrique, ella, vers les veleure inférieures. Par contre; au test T8, corrappon

une distribution nettement plus symétrique, Au rotal, la rapartifion des notes

finales est d'allore gaussienne et bien symétrique (tableou n'23). Coste faibles

des délinquante à dujà pre remarquée dans le facteur verbal par divers aureurs

st notasment par Wachsler dans see traveux relatife & l'Staloonage de son test.

Le tableau n° 24 donne la répartition finale dans les six groupes de classement. Au groupe I correspondent les sujets qui enregistrent les meilleures réussites et, au groupe V, ceux qui ont les moins bonnes. Les différences qui apparaissent entre la population délinquants et la population de référence Marine (population d'étalonnage) sont minimes et non significatives au seuil de probabilité P = .01.

Ce problème du niveau intellectuel des délinquants a déjà été abordé par de nombreux auteurs. Pour obtenir des résultats valables, il faudrait pouvoir disposer d'un échantillon de sujets adaptés où l'appariement soit idéal, ce qui ne pourrait être réalisé qu'après l'élimination d'un très grand nombre de difficultés majeures. Des travaux de S. et E. Glueck, il ressort que, pour un même score au test de Wechsler-Bellevue, les délinquants présentent un passé scolaire davantage marqué par l'échec que les sujets normaux. Une application stricte de la corollaire de cette proposition conduit à penser que, pour un même niveau de scolarisation, les délinquants devraient obtenir un score supérieur au tests d'intelligence à celui des non-délinquants. Les travaux de Mannheim et Wilkins aboutissent aux mêmes conclusions. Quant à Y. Chirol (1), il préfère conclure ainsi le débat : "... il est difficile d'avancer que les délinquants se différencient des non-délinquants aussi bien sur le plan du niveau intellectuel que sur le plan de la forme d'intelligence". Les données que l'on vient de discuter en ce qui concernent les délinquants militaires invitent à rejoindre ces conclusions prudentes.

II - LE NIVEAU DE CULTURE (N.C)

Plusieurs batteries de tests de niveau de culture existent (formes A,B, C,D, E et F). Ces batteries sont équivalentes et permettent donc de varier le matériel pour éviter des "fuites" toujours possibles.

Les étalonnages correspondant à ces diverses formes ne différent que très peu . Le classement final en quatre groupes est toujours basé sur les mêmes fréquences, quelle que soit la forme utilisée, et permet donc de comparer ensemble tous les délinquants.

(1) Y. CHIROL "Etalonnage du Wechsler-Bellevue sur une population de délinquants mineurs".

Annales de Vaucresson, 1963, n° 1, page 125.

Chaque batterie de niveau de culture comprend les test suivants :

noté de 0 à 12

-	TCD	test	de dictée		Noté	de	0	à	24
-	TC1	test	d'arithémtique		noté				
-	TC5	test	de sciences		noté				
-	TC2	test	d'algèbres	1					
-	TC3	test	de géométrie	1	noté	de	0	à	12
-	TC4	test	d'électricité		noté	de	0	à	6

- TC6 test de littérature

permettant de chiffrer le niveau de culture définitif.

Cette batterie est administrée en deux temps : une première partie, composée de tests simples (TCD, TC1 et TC5) est administrée à tous les candidats ; elle est notée sur 60 et définit le Niveau de Culture Elémentaire (N.C.E.) Ceux qui, à cette première passation ont obtenu au moins 40 points ont accès aux autres test (TE2, TC3, TC4 et TC6), d'un niveau supérieur de difficulté et

Le tableau n° 25 donne la répartition des notes finales à ces tests. Cette distribution est gaussienne et légèrement asymétrique vers les valeurs inférieures de l'échelle.

La transformation de ces notes en groupes a été effectuée dans le tableau n° 26. On voit que les délinquants se concentrent plus que la population "Marine" d'étalonnage dans les groupes I et II qui correspondent aux niveaux les plus bas. L'application du test du X2 à ce tableau de données atteste que cette différence est significative au seuil de probabilité P = .01 ceci met en évidence que les délinquants ont un niveau d'acculturation inférieur à celui des marins adaptés ce qui est à mettre en rapport avec leur vécu scolaire antérieur à l'incorporation.

III - COMPARAISON N.I.P. / N.C.

Dans le tableau n°27, on a porté les notes obtenues au N.I.P. et celles obtenues au N.C. afin de schématiser davantage les résultats, on a retenu la notation finale en groupes et pour chaque échelle (N.I.P. et N.C.) on a distingué les groupes inférieurs (III-, IV et V pour le N.I.P. - I et II pour le N.C.) et les groupes supérieurs (les autres).

Dans chacune des cases du tableau n° 27 se trouvent, placés verticalement, trois nombres :

- celui du haut concerne les délinquants recrutés sur l'ancienne batterie de N.I.P.
- celui du milieu concerne les délinquants recrutés au vu des résultats à la nouvelle batterie.
- celui du bas est le total des deux autres. Il correspond donc à la population complète des délinquants.

Plusieurs conclusions s'en dégagent :

- 241 sujets ont passé l'ancienne batterie. 174 sont classés "cohérents" c'est-à-dire notés inférieurs/inférieurs (135) ou supérieurs/supérieurs (39). La proportion de sujets cohérents est donc de 72,19 %.
- dans la nouvelle batterie, 294 sujets sur 479 sont cohérents (soit (61,37%).
- au total, cette cohérence concerne 468 sujets sur 720 (soit une proportion de 65 %, les deux tiers).

IV - LA VALEUR GENERALE DE LA PERSONNALITE (V.G.P.).

C'est une appréciation subjective, mise par le psychdlogue à la fin de son entretien de sélection, et décrivant globalement le candidat, aussi bien en fonction de paramètres objectifs (résultats aux tests par exemple) que de traits dont l'appréciation est laissée à jugement (éléments biographiques, présentation, éléments psychopathologiques, etc).

Le codage est réalisé de la façon suivante :

- A exceptionnel
- AB très bon
- B bon
- C+ moyen supérieur
- C- moyen inférieur
- D médiocre
- DE limite
- E à éliminer

Les résultats sont portés dans le tableau n° 28. La comparaison avec la population "Marine" complète, montre que les délinquants se concentrent préférentiellement dans les catégories C+ et C-. Ils sont nettement moins représentés aussi bien dans les notations supérieures que dans les notations inférieures.

V - LE SIGNE P (PERSONNALITE) DU SICYCOP.

C'est le sigle en usage dans les trois Armées. Dans la Marine, il est codé par la psychologue assurant l'examen de sélection-orientation de la facon suivante :

- P1 = aucun trouble psychique patent.
- P2 = sujet posant problème et à revoir ultérieurement.
- P3 = sujet fragile.
- P4 et P5 = troubles psychiques patents. Sujet à la limite de l'aptitude à éliminer.

Ce sont 85,88 % des délinquants qui avaient été évalués Pl au moment de l'incorporation (tableau n° 29).

VI - SYNTHESE.

Les résultats que l'on vient d'exposer et de commenter montrent que les paramètres objectifs (tests) permettent de différencier valablement délinquants et non délinquants. En effet, en ce qui concerne le N.I.P. on a vu que, si les notes finales ne diffèrent pas significativement, du moins les divers facteurs qui les composent n'ont pas le même "poids". D'autre part, en ce qui concerne le N.C. les scores finaux diffèrent significativement. (Ces différences sont d'autant plus significatives que la population d'étalonnage était une population "tout-venant" et n'était donc pas composée que de sujets bien adaptés ou normaux).

Par contre, les critères subjectifs (V.G.P. et P.) ne permettent pas de différencier les délinquants et les non-délinquants. Et pourtant on sait, par les études précédentes, que, dès l'incorporation, ils diffèrent sur bien des points et que certaines formes d'inadaptation pourraient fort bien faire l'objet d'un dépistage précoce (voire dès l'incorporation) pour peu que des techniques satisfaisantes soient mises en oeuvre pour aider le psychologue à apprécier avec

les résultate sont portés dans la cableau n° 28, la comparaison la population "Marine" complète, montre que les délinquents se concentrant

sentés aussi bien dans les notations supérieures que dans les notations

ADDITAL OR (ALIGNANDERS) 1 and a

il est codé par la psychologue assurant l'examen de sélection-orientation de

la façon suivante :

- Pl - aucun trouble paychique patent.

- P4 - Sujet posant problème et è revoir ultérieurament.

- P4 at P5 - troubles psychiques patents. Spint 3 to Medica

west-rid f abutinos! oh

and the state of the state of the state of the state of the state of

mon us pressure sin instant tup entemperatus sin works into an address and the

le l'incorporation (tableau n° 29).

Los résultats cojectifs de vient d'existent de différentes values son remandes aontrems

delinquants et non délinquants. En effet, en ce qui concerne le N.I.P. on a su

livers factours out les composant n'out nes la affec "anide" Dieutra sort en car

ui concerne le N.C. les scores finaux diffèrent significativement, (Ces différence

sout d'autant plus significatives que la population d'atalonnage était una population

"tout-venant" et n'était donc pas composée que de sujets bian sdaycés ou nordaux).

Par contro, les critères subjectifs (V.G.P. et P.) ne permetten

pas de différencier les délinquants et les non-délinquants, Et pourtant on sait,

er les études précédentes, que, des l'incorporation, ils différent sur bien des

'un déplatage précoce (voire des l'incorporation) pour peu que des taubalques

satisfataisantes sofent mises en cenvre nour aider le psychologue à apprécier uv

plus de discernement la valeur pathognomonique de certains antécédents.

VII - ETUDE LONGITUDINALE

1 - Le N.I.P. (Tableau n° 30)

Les résultats exposés sont nécessairement schématiques puisqu'ils scindent la population en deux sous-groupes : sujets appartenant aux groupes inférieurs et sujets appartenant aux groupes supérieurs.

Néanmoins, ils font apparaître avec netteté une évolution assez constante en dépit des variations annuelles : les délinquants ont de plus en plus tendance à se regrouper dans les classes supérieures.

Voici quelques jalons de cette évolution :

1962 : 40,35 % appartiennent aux groupes supérieurs.

1965 : 47,82 % appartiennent aux groupes supérieurs.

1970 : 68,96 % appartiennent aux groupes supérieurs.

2 - Le N.C. (tableau n° 30)

Cette évolution qui fait se concentrer les délinquants dans les groupes supérieurs se retrouve également en ce qui concerne ces épreuves de niveau de culture. Les repères sont les suivants :

1962 : 15,00 % appartiennent aux groupes supérieurs.

1965 : 21,53 % appartiennent aux groupes supérieurs.

1970 : 19,67 % appartiennent aux groupes supérieurs.

1972 : 32,25 % appartiennent aux groupes supérieurs.

3 - La V.G.P.

La répartition de ces sigles ne varie pas de façon significative au cours de la période considérée.

4 - Le sigle P.

On remarque ici une nette tendance des délinquants à se classer de plus en plus volontiers dans la catégories Pl. Les repères principaux de cette

plus de discernement la valeur pathognomonique de cartaine surfataux

WANTED TO THE TAXABLE PARTY OF TAXABL

VII - EIUDE LONGITUDINALE

1 - Le M.I.P. (Tableso nº 30)

les résultats exposés sont nécessairement schématiques puisqu's scindent la population en deux sous-groupes ; sujets appartenant aux groupes

inférieurs et sujets appartennut aux groupes supérieurs.

Noanmoins, ils font apparaître avec netreté une évolution essez constante en dépit des variations annuelles : les délinguants ont de plus en nius

tendance à se regrouper dans les classes supérieures.

1965 : 47,82 % appartlement aux groupes superleure.

1970 : 68,96 % appartionment aux groupes supériours.

2 - Le W.C. (tableau n° 30)

Cette Evolution qui fait se concentrer les délinquanes dans les

roupes supérfeurs se retrouve également en ce qui concerne ces épreuves de nives

1965 : 21.53 % appartiennent aux eroupos supérieurs.

1970 : 19,67 % appartienment aux groupes superieurs.

972 : 32,25 % appartiennent aux groupes supériaurs.

3 - La V.G.F.

La répartition de ces sigles na varie pas de façon signifi

ative au cours de la période considérée.

A - Lu sigle P.

On remarque ici une nette rendance dos delloquants à se classer

de plus en plus volontiers dans la catégories Pl. Les repares principeux de cette

évolution sont les suivants :

1963 : 66,66 % des délinquants sont classés P = 1.

1967 : 85,71 % des délinquants sont classés P = 1.

1970 : 92,85 % des délinquants sont classés P = 1.

1972 : 95,83 % des délinquants sont classés P = 1.

5 - Conclusions

Il est donc bien établi qu'il existe une évolution nette qui fait que les délinquants, tant aux points de vue de leurs potentialités intellectuelles (niveau intellectuel) que de leurs acquis réels (niveau culturel) ont une tendance marquée, à se regrouper progressivement dans les meilleurs niveaux, c'est-à-dire à égaler les militaires adaptés. Un autre indice permet, en ce qui concerne le battement de tests de niveau de culture, de préciser ces constatations ; la proportion de délinquants ayant passé le Niveau de Culture complet (niveau élémentaire + niveau complémentaire), en effet, elle est de 23,07 % en 1962 de 38,09 % en 1965, de 38,20 % en 1969 et de 51,61 % en 1972. Ici encore s'impose donc le concept de banalisation.

Il est également établi que les délinquants se recrutent de moins en moins parmi les individus repérés dès l'incorporation pour les particularités de leur personnalité. (V.G.P. ou P.)

evolution sont les suivants :

1963 : 56,66 % des délinquants sont classés p w

1967 : 85,71 % des délinquants sont classée P = 1

1970 : 92,85 % des délinquents sont classée P = 1.

1972 : 95,83 Z des délinquants sont clausée P = 1

5 - Conclusions

and done bies diable and extere une évolucion netre

qui fait que les délinquants, tent aux pointe de vue de leurs potentielités

intellectualles (niveau intellectuel) que de laura acquia raels (niveau

culturel) out une tendance marquée, à se regrouper progressivement dans les

mellleurs nivesux, c'est-a-dire à égalar les militaires adaptés. Un sucre

indice permet, en ce qui concerne le battement de teste de piveau de culture

de préciser ces constatations ; la proportion de délinquants ayant pausé la

Alvesu de Culture complet (niveau elementaire + niveau complémentaire),

en effet, elle est de 23,07 % en 1962 de 38,09 % en 1965, de 38,20 % en 1969

et de 51,61 % en 1972. Ici encore s'impose donc le concept de banalisation.

all and among the atmospherical and our lifeth teams is so the II

moins en moins parmi les individus reperés dès l'incorporation pour les parti

ularités de leur personnalité. (V.C.P. ou P.)

CHAPITRE 6

EVALUATION PSYCHOPATHOLOGIQUE

INTRODUCTION

Le Questionnaire Caractériel n° 1 (Q.C.1.), dérivé du Cornell Index, permet de relever un certain nombre d'antécédents psychopathologiques.

Il permet également l'établissement d'une note (certains items étant plus ou moins pondérés) qui "crible" les individus suspects et invite à un examen plus approfondi de leur personnalité. Il constitue un test de "criblage caractériel".

Pour les délinquants de la population étudiée, on a relevé le Q.C.1. d'incorporation.

On a tout d'abord codé la note globale obtenue. Puis on a également relevé les réponses données à certaines questions concernant des antécédents précis auxquels on accordera davantage d'attention.

I - LA NOTE GLOBALE AU Q.C.1.

Dans un premier système de notation, on distinguait les réponses "stop" et les "réponses significatives". Les réponses stop étaient alors constituées par les items 23, 26, 32, 33, 39, 45, 55, 56, 57, 67, 79, 89, 90, 91, 92, 93, 97, 101. Pour le calcul de la note finale, les réponses significatives valaient 1 point et les réponses stop 10 points. Actuellement, la note finale est moins prise en compte au profit de l'examen plus détaillé de certains items.

Un décilage avait été réalisé par le centre D'Etudes et de Recherches de Psychologie Appliquée (C.E.R.P.A. Toulon) concernant cette note finale mais son utilisation n'est plus répandue actuellement. C'est cet étalonnage qui a été repris dans le tableau n° 31.

EVALUATION PSYCHOPATHOLOGIQUE

INTRODUCTION

Le questionnaire caracteries n' (Q.G.;), derivé du Cornel ndex, permet de relever un certain nombre d'entécédents psychopathologiques.

Il permet également l'étabilanement d'une note (certains items étant plus ou moins pondérés) nui "crible" les individus suspects et invite à

un examen plus approfondi de leur personnalité. Il constitue un test de "criblage

.C.1. d'incorporation.

On a tout d'abord codé la note globale obtenue. Buts on a égula-

ment relevé les réponses données à certaines quastions concernant des antécédants

précis auxquels on accorders davahtage d'attention.

LA NOTE GLOBALE AU Q.C.1.

Dans un premier système de notation, on distinguait les réponses

"stop" et les "réponses significatives". Les réponses stop étaient alors cons-

is few the property of the party of the part

point et les réponses stop 10 points. Actuellement, la note finale est moins

rise en compte au profit de l'examen plus détaillé de certains items.

Un décilage avait été réalisé par le centre D'Etudes et de Reche

ches de Paychologie Appliquee (C.E.R.P.A. Toulon) concernant nette note finale man

utilisation n'est plus répandus actuellement. C'est cet étalonnage qui a été

repris dans le cableau n' 31,

On voit que dans les groupes 10, 9, 8, 7, et 6, qui correspondent à des personnalités présentant peu d'antécédents marqués, les délinquants sont nettement moins représentés que les marins en général. Pour le groupe 5, il y a presque équirépartition. Dans les groupes 4, 3, 2, et 1, qui signalent des sujets très suspects de déviations pathologiques, on trouve essentiellement les délinquants, l'ensemble de la population "Marine" étant nettement moins représentés dans ces groupes.

En matière de Q.C.1. on considère généralement qu'une note égale ou supérieure à 15 est un indice d'anormalité et qu'elle doit entraîner un examen plus approfondi de la personnalité. Dans la population de délinquants étudiée, 27,43 % des sujets sont dans ce cas (pour seulement 20 % dans la population d'étalonnage).

II - LES ANTECEDENTS PRINCIPAUX.

Les fréquences de réponses à certaines questions (stop ou significatives) ont été portées dans le tableau n° 32.

Pour chaque antécédent ainsi identifié, on a relevé sa fréquence d'apparition dans la population délinquante.

Les trois antécédents qui prédominent sont l'onychophagie, le bégaiement et l'énurésie tardive, c'est-à-dire les signes majeurs définissant un terrain névrotique de l'enfance ou de l'adolescence. On notera également la fréquence des fugues, qui concernent environ un cinquième des délinquants.

On peut rapporcher ces divers résultats de ceux exposés par Duché et Col. (1) et tirés de l'étude sur les 500 délinquants de 14 à 18 ans.

En ce qui concerne les perturbations psychologiques ou même psychiatriques, les auteurs apportent les informations suivantes :

- les retards du premier développement psychomoteur et affectif (retards de la marche, du langage, de la maîtrise fécale et urinaire, succion exagérément prolongée du pouce) concernent 21,63 % des délinquants mineurs.
- les antécédents signalant un terrain névrotique comme l'énurésie primaire ou secondaire, l'encoprésie, les terreurs nocturnes et le somnambulisme, les tics, le bégaiement, la dyslalie

On voit que dans les groupes 10, 9, 8, 7, et 6 , qui correspond

s personnalités présentant peu d'antécédents marqués, les délinquents sont

esque équirépartition. Dans les groupes : 3, 2, et 1, aut signalour des

nujets très suspects de déviations pathologiques, on trouve ensentiellement les

delinquants, l'ensemble de la population "Harine" stant nettement moins repré-

ngueza nu renterine sinh akie'up ja Siilamiena'h enibai nu jes či š erweirèque uo

plus approfondi da la personnelità. Dans la population de dilinquents Etadide,

27,43 % des sujets sont dans ce cas (pour seulement 20 % dans la population

d'étaionnage).

- LES ANTECEDENTS PRINCIPAUX.

Les fréquences de réponses à certaines questions (step au signi-

ficatives) ont été portées dans le tableau n° 32.

property of every property of the party and the party and

spharitating as is hoputation derinquante,

res frost surecedents dut bredominant sour l'onveltoblaste, le

interpolation experies earlies les langues et entre les les maleures presents de l'entre de la little de la l

tremante des fugues aut concernes tous sentiments un sentiment set

Such at Col. (1) or sixts do l'Etuda our les SOC dell'amunits de (1). Fol de Munich

En es dul concerne les perturbations paychologiques ou mama per

same and the state of the same and the same

- res retains an inemiat developpement have an arrangement as -

ISSUTTANDO (enuos ub elecutions trambuleres estente estente

21 63 T des délinquants mineurs.

· les antécédents signalant un terrain névrotique cours l'énuré

ale primaire on secondaire, l'encoprésie, les terreurs noc-

turnes at le sommembniteme, les tics, le bégaiement, la dvalai

légère ou l'onychophagie en concernent 37,73 %.

- les diverses manifestations d'inadaptation antérieure comme le passé d'indiscipline de l'élève "cabochard", le passé d'opposition à l'école ou d'école buissonnière, le passé de fugues récidivantes, les troubles sexuels précoces ou les vols récidivants ne concernent finalement chacune que de très faibles effectifs de délinquants.

- les perturbations psychiatriques caractérisées et sévères ne sont relevées que de façon très exceptionnelle.

- les perturbations caractérielles et troubles névrotiques peu structurés survenant sur terrain d'immaturité et de régressions (agitation motrice manifeste, impulsivité avec irascibilité importante voire colères clastiques, la glischroïdie avec bradypsychie, l'opposition habituelle passive ou active, la combativité excessive avec disposition vindicative, agressivité, violences ou destructions, les tendances paranoïaques avec méfiance, interprétation ou susceptibilité) concernent 50 % des délinquants mineurs.

Pour des antécédents comme l'onychophagie ou la dépression, les résultats avancés par ces auteurs sont comparables à ceux que l'on a obtenus sur la population de délinquants militaires. Par contre, chez ces délinquants, les antécédents comme les tics, l'énurésie, le bégaiement, l'onychophagie ou les fugues sont davantage répandus.

Les items caractérisant la population de délinquants militaires ne recouvrant que rarement ceux qui caractérisent la population de délinquants mineurs, toute comparaison en profondeur s'avère naturellement impossible.

Mais tous ces résultats convergent cependant pour attester que les délinquants de la Marine sont des sujets sinon pathologiques du moins présentant statistiquement une certaine fragilité de la personnalité.

Toutefois ces résultats ne sont que globaux et on insistera plus loin sur les différences de personnalité en fonction du délit.

(1) D.J. DUCHE et C. COL. "Inadaptés non-délinquants et délinquants.

2° : étude de la personnalité".

Annales de Vaucresson , 1964, n° 2, pages 105 sq

legere ou l'onychophagie en concernent 37,73 %.

les diverses manifestations d'insdeptation amtérieure come
passé d'indiscipline de l'élève "cabochard", le passé d'opp
sition à l'école ou d'école buissonnière, le passé de fugue
récidivantes, les troubles sexuels présones ou les vols réc

effectifs de délinquants.

les perturbations psychlatriques caractérianes et adminus

ne sont relevées que de façon très exceptionnelles

structurés survenant sur terrain d'immaturité et de régressio (agitation motrice manifests, impulsivité avec irascibilité

importante voire coldres clastiques, la glischroldie avec bradypsychie, l'opposition habituelle passive ou active, la combativité excessive avec disposition utadication

violences ou destructions, les tendances paranolaques avac méfiance, interprétation ou susceptibilité) concernent 50 %

Pour des antécédents comme l'onychophagin ou la dépression, la résultate avancés par ces auteurs sont comparables à ceux que l'on a obtenus sux la population de délinquante militaires. Par contre, chez ces délinquants, les antécédents comme les tics, l'énurésie, le bégaiement, l'onychophagie ou les fugues sont davantage répendus.

Les items caractérisant la population de délinquante militaires ne recouvrant que rarement ceux qui caractérisent la population de délinquants mineurs, toute comparaison en profondeur s'avère naturellement impossible:

Mais tous ces résultats convergent cependant pour attestor que les délinquants de la Marine sont des sujets sinon pathologiques du moins présentant statistiquement une certains fracilité de la personnalité.

Toutefois des résultats ne sont que globaux et on insisters plus loin sur les différences de personnalité en fonction du délit.

(1) D.J. DUCHE et C. COL. "Insdaptés non-délinquants et délinquants 22. : étude de la personnelité".

Annales de Vaucresson , 1964, nº 2, pages 105 so

III - ETUDE LONGITUDINALE.

En dépit de variations aléatoires pour certaines années (tableau n° 33), la note globale moyenne au Q.C.1. a une nette tendance à diminuer (entre 1962 et 1972, cette différence est significative au seuil de probabilité P =.01). Suivant la même évolution que celles des sigles V.G.P. et P. Les délinquants se rapprochent de la population de référence ils se "banalisent".

Le tableau n° 34 , toutefois, souligne la permanence, au cours de la période considérée, des antécédents principaux relevés. On remarquera toutefois la chute très nette des antécédents de fugue familiale. III - ETUDE LONGITUDINALE

En dépit de variations aléatoires pour certaines année

(tableau n° 33), la note glebale moyenne au 0,0.1. a une nette tendance

à diminuer (entre 1962 et 1972, cette différence est signifficative au seul

de procedilice r = .ul). Sulvent la meme évolution que celles des sigles

. w.r. et 1. des detauquants se rapprochent de la population de référence

Le tableau n° 34 , toutefois, souliene la permanence,

au cours de la période considérée, des antécédents principaux relevés.

On remarquera toutefois la ciute tres nette des antécédents de Fugue

familiale.

CHAPITRE 7

ETUDE CRIMINOLOGIQUE

~=~=~=~=~=

INTRODUCTION

On présentera, tout d'abord, quelques variables permettant de compléter la description du vécu militaire et, donc , de préciser les conditions de survenue des conduites ici analysées.

L'étude criminologique proprement dite s'intéressera à la qualification des délits, à la récidive et aux sanctions infligées.

I - LE CONTEXTE MILITAIRE.

On a,tout d'abord , calculé l'âge du sujet au moment de son délit en soustrayant de l'année de l'ordre de poursuite (qui, on l'a déjà dit, est retenue pour être l'année du délit) son année de naissance. Le tableau n°35, qui présente ces résultats, montre que 75,85 % des délinquants avaient entre 18 et 22 au moment de leur premier délit en milieu militaire. La criminalité ici recensée est donc avant tout l'affaire de jeunes marins.

On a également calculé (tableau n° 36) le temps de service lors de ce premier délit en soustrayant de l'année de l'ordre de poursuite l'année matriculaire. 61,54 % des délinquants ont commis leur premier délit au cours des trois premières années de leur vie maritime. On retrouve ainsi une loi assez générale de la survenue de l'inadaptation en milieu militaire.

Ces variables ne font que confirmer les précédentes en contribuant à montrer que les délinquants sont généralement des sujets jeunes et ayant un passé militaire réduit, c'est-à-dire moins intégrés à l'institution par leur statut et leurs fonctions. CHAPITRE 7

ELADE CEIMINOFOCIÓRE

INTROBUCTION

On presentera, tout d'abord, que lous veriables normantes

de compléter la description du vecu militaire et donc : de negetuer tes

conditions de survenue des conduites ini analysées:

I seement a serie design and a series of the series of the

qualification des délits, à la récidive et aux sanctions inflicées.

- LE CONTEXTE MILITAIRE.

On a, tout d'abord , calculé l'ige du sujet au moment de son del

n soustrayant de l'année de l'ordre de poursuite (qui, on l'a déjà dit, est

and the second of acceptance of admin mos (titak up admin') and muon aumata

The state was the work of the delight of the work of the work of the state of the s

the second of th

polymon at come at (AF "manufact Stuntes transland a MC

le ce premier delit en soustravant de l'ange de l'ordre de poursuite l'appée

arriculaire, 61 % I had delinquents out commis lour propier delit an course

des trais premières sondes de leur vie maritime. On retrouve singl une loi asses

rénérale de la survenue de l'impdantation en militaire.

Con vertiblies as fact and amprivmer las armadantes on con-

buant à montrer que les délinquants sont généralement des sujett jeunes et

avant un pasaé militaire réduit. c'est-à-dire moine interés à l'intriturion

at rent statut et rents roncilons.

II - CLASSIFICATION DES DELITS.

Le regroupement des délits en un certain nombre de classes est rendu ici nécessaire par la diversité des rubriques originellement codées. Le plan de codification utilisé distingue en effet une centaine de délits différents. Le regroupement a été effectué de la même façon que pour les études précédentes.

On distinguera donc huit groupes de délits constitués de la façon suivante :

- groupe 1 : désertion. Ce délit est spécifiquement militaire mais on sait qu'il réalise un comportement de fugue en continuité avec des comportements identiques actualisés dans les institutions précédemment traversées (fugue familiale, école buissonnière, etc) et que sa survenue, qui a généralement lieu après un temps de maturation statistiquement prolongé, est souvent précédée de conduites particulières annonciatrices comme les absences (absences simples, absences illégales, etc). De plus, commandant ou facilitant cette génèse appréhendée dans la continuité des conduites, l'état psychologique de l'individu doit également être analysé et coptribuer à attribuer une place à part à cette conduite de fuite particulière en invitant à faire la part de sa psychogénèse et de sa sociogénèse (déterminants intérieurs et déterminants extérieurs).
- groupe 2 : la délinquance contre les biens. On a rangé dans cette catégorie les comportements traditionnellement retenus et qui vont du chapardage (ou vol simple) au vol qualifié.
- groupe 3 : la délinquance astucieuse. On a regroupé ici des délits comme l'escroquerie, le détournement, l'abus de confiance , l'émission de chèques sans provisions, les faux, etc, qui quoique dirigés contre les biens se différencient typologiquement des délits de la catégorie précédente par leur aspect particulièrement "intellectuel".
- groupe 4 : la délinquance violente. Cette catégorie regroupe tous les comportements d'agressivité, qu'ils soient indéterminés ou plus particulièrement dirigés contre l'autorité. Elle comprend les délits suivants : "coups et blessures volontaires", "homicide volontaire ou tentative", "violence avec guet-apens", "outrage et voies de fait à subalterne ou supérieur", "violences à factionnaire", "outrages et voies de fait à agent de la force publique", "menaces de mort", etc.

Le regroupement des délits an un cartain nombre de classes est

ndu ici nécessaire par la diversité des rubriques originallement codées. Le an de codification utilisé distingue en effet une centaine de délite différents regroupement a été effectué de la même facon que pour les études erécééautes

On distinguera donc buit groupes de délites constitués de

tagon suivante :

roupe 1 : desertion. Le delit est apacifiquement militaire mais on sait | |u'il réalise un comportement de fugue en continuité avec des comportements

identiques actualisés dans les institutions précédemment traversées (fugue

lieu après un temps de maturation statistiquement prolongé, est souvent

précédée de conduites particulières annonciatrices comma les absences

(absences simples, absences illégales, etc). De plus , commandant ou faci-

seychologique de l'individu doit également être analysé et contribuer à

attribuer une place à part à cette conduite de fuite perviculière en

intérieurs et déterminants extérieurs).

groupe 2 : la délinquance contre les biens. On a rangé dans cette ostégorie

vol simple) au vol qualifié.

coupe 3 : la délinquance ascucleuse. On a regroupé ici des délits comme

'escroquerie, le détournement, l'abus de confiance , l'émission de chêques

sans provisions, les faux, etc, qui quoique dirigée contre les biens se

unest narticuliferement "intellactual"

coupe A : la délinquance violente. Cette catégorie regroupe tous les compo

ements d'agrassivită, qu'ils soient indatermines ou plus particulierement

Davis and later " " " and to and the contraction of the contraction of

blessures volontaires", "hemicide volontaire ou tentative", "violence avec

guet-apens", "outrage et voies de fait à subaltarns ou supérieur", "violences

a factionneire", "outrages et voies de fait à agent de la force publique",

menaces de mort", etc.

- groupe 5 : la grande indiscipline. On ne retiendra ici que les cas graves d'indiscipline ou d'atteinte aux principes régissant l'Institution Militaire et qui ont trouvé leur conclusion devant une instance pénale et pas seulement disciplinaire comme : "rebellion", "refus d'obéissance", "violation de consigne", "sommeil en faction", "abandon de poste", "refus d'obtempérer", "port illégal d'insignes, uniformes, décorations", "outrage au drapeau", etc. On a conscience que cette catégorie est quelque peu polymorphe, moins homogène que les précédentes, en ce qu'elle réunit des comportements proches du groupe 1 (abandon de poste, etc) et du groupe 4 (rebellion refus d'obéissance, etc).
- groupe 6 : la délinquance routière ou délinquance artificielle. On inclut ici tout ce qui touche aux infractions aux règles régissant la circulation routière ("défaut d'assurance", "défaut de carte grise", "infraction au code de la route", "conduite en état d'ivresse", délit de fuite", "blessures involontaires").
- groupe 7 : la délinquance sexuelle. On ne rangera dans cette catégorie que des cas suffisamment graves pour avoir échappé à des procédures simplement disciplinaires ou médicales comme "le viol", l"'outrage aux moeurs", "l'attentat à la pudeur ou l'homosexualité". Néanmoins, il faut garder à l'esprit que la plupart de ces actes ne sont jamais pris en charge par le Tribunal Militaire et que ce domaine échappe donc en grande partie à l'analyse criminologique. C'est plutôt dans les dossiers des services psychologiques ou psychiatriques qu'il faudrait aller chercher les données de ces études.
- groupe 8 : délits divers. Tous les délits qui ne pouvaient être absorbés par l'une des classes précédentes ont été rangés ici. Ils sont généralement très peu répandus. Citons : "port d'arme prohibée", "suppression ou détournement de correspondance", "bris de clôture", "violation de domicile", "recel de déserteur", etc.

III - LA PREMIERE AFFAIRE

L'unité de compte ici retenue est l'affaire. Chaque affaire peut, naturellement, comprendre plusieurs délits différents, par exemple: "blessures par imprudence", "défaut de permis de conduire", "défaut d'assurance", "délit de fuite".

Dans la population de délinquants militaires, rares sont ceux qui ont été jugés, au sein d'une même affaire, pour plusieurs délits. Quand le cas s'est présenté, on a retenu, pour qualifier l'affaire en question, le délit principal.

groupe 5 : la grande indiscipline. On me retiendra ici que les cas graves d'indiscipline ou d'atteinte aux principes régissant l'Institution Militaire et qui ont trouvé leur conclusion devant une instance pénale et pas seulement disciplinaire comme : "rebellton", "refus d'obéissance", "violation de consigne" sommeil en faction", "abandon de poste", "refus d'obtempérer", "port illégal d'insignes, uniformes, décorations", "outrage au drapeau", etc. On a conscience que cette catégorie est quelque peu polymorphe, moins homogène que les précédentes, en ce qu'elle réunit des comportements proches du groupe 1 (abandon de poste, etc) et du groupe 4 (rebellion refus d'obéissance, etc).

groupe 6 1 la délinquance routière ou délinquance artificialle. On inclut ici tout ce qui touche aux infractions aux règles régissant la circulation routière ("défaut d'assurance", "défaut de carte grise", "infraction au code de la route" "conduite en état d'ivresse", délit de fuite", "blessures involontaires").

groupe 7: la délinquage sexuelle. On ne rangera dans cette catégorie que des cas suffisamment graves pour avoir échappé à des procédures simplement discipli naires ou médicales comme "le viol", l"'outrage aux moeurs", "l'attentar à la pudeur ou l'homosexualité". Néanmoins, il faut garder à l'esprit que la plupart de ces actes ne sont jamais pris en charge par le Tribunal Militaire et que ce domaine échappe donc en grande partie à l'analyse criminelogique. C'est plutôt dans les dossiers des services psychologiques ou psychiatriques qu'il faudrait aller chercher les données de ces études.

groupe 8 : délits divers. Tous les délits qui ne pouvaient être absorbés par l'une des classes précédentes ont été rangés ici. Ils sont généralement très peu répandus. Citons : "port d'arme prohibée", "suppression ou détournement de correspondance", "bris de clôture", "violation de domicile", "recel de déserteur", etc.

III - LA PREMIERE AFFAIRE

L'unité de compte ici retenue est l'affaire . Chaque affaire peut

naturellement, comprendre plusieurs délits différents, par exemple : "blassures par imprudence", "défaut d'assurance" délit de fuite".

Dans la population de délinquants militaires, rares sont ceux

qui ont été jugés, au sein d'une même affaire, pour plusieurs délits. Quand le s'est présenté, on a retenu, pour qualifier l'affaire en question, le délit La répartition des délits est donnée dans le tableau n° 37. Désertion et délinquance acquisitive constituent les deux tiers des délits commis. On remarquera également l'importance relative du groupe 4 (délinquance violente) qui réunit 17,69 % de ces délinquants.

En ce qui concerne les peines prononcées (tableau n° 38), on remarquera que 14,01 % des délinquants n'ont pas été condamnés. L'amende reste rare. 34,02 % ont eu une peine de prison intégralement assortie du sursis et 46,11 % une peine de prison ferme (le sursis partiel est ici rare). L'amende ou la perte du grade, en plus de ces sanctions principales, concerne 3,75 % des sujets.

IV - LA DEUXIEME AFFAIRE.

Quelques délinquants (3,27 %) ont été poursuivis pour deux affaires différentes au cours de la même année (tableau n° 39). Ici encore, ce sont les désertions et les vols qui occupent les premières places. Aucune peine n'est couverte par le sursis complet. Les peines de prison ferme sont les plus courantes (89,72 %).

V - ETUDE LONGITUDINALE.

Tant en ce qui concerne l'âge d'entrée dans la délinquance (tableau n° 40) que le temps passé dans la Marine avant ce passage à l'acte (tableau n°41), on ne remarque aucune variation importante au cours de la période considérée. Les délinquants sont toujours de jeunes marins et le temps moyen de service est assez constant.

En ce qui concerne les formes de la criminalité recensée, on remarque, que les catégories "désertion" et "délinquance contre les biens" (groupes 1 et 2 - tableau n°42) constituent toujours (sauf pour l'année 1964) environ les deux tiers des conduites délinquantes. La délinquance violente se maintient également dans des proportions assez comparables. Les autres catégories restent toujours peu représentées.

Au cours de cette période , on ne remarque pas de variation significative du nombre d'individus ayant été poursuivis pour deux affaires pendant la même année. La récidive paraît donc se maintenir dans des limites stables.

Il en va de même en ce qui concerne les peines infligées.

au professionnes er d'e----

En ce qui concerne les Institutions familiale et scolaire, on a vu que l'évolution temporelle modifie sensiblement le profil des délinquants et que ceux-ci ont de plus en plus tendance à ressembler aux marins adaptés. Il y a donc évolution d'une situation où les délinquants se caractérisent comme un sous-groupe ayant des particularismes assez marqués vers une nouvelle situation où ces différences tendent à s'estomper, c'est ce que l'on a nommé "banalisation" de cette population.

En ce qui concerne le vécu professionnel, peu de variables ont été retenues ; aussi, l'analyse ne peut-elle être détaillée. Mais on a vu que l'instabilité professionnelle est, dans cette population, très répandue et qu'elle se maintient telle qu'elle. On sait également que l'instabilité, (si elle peut être positive dans une population de militaires adaptés dans un sens de promotion sociale,) est plus souvent négative dans le cas des inadaptés délinquants et leur interdit de compenser par leur travail ce que leur passé scolaire ne leur a pas offert.

Ceci n'est pas étonnant et doit conduire à faire ressortir les particularités propres à ces différents milieux institutionnels. Les institutions familiale ou scolaire sont imposées à l'individu, particulièrement l'institution scolaire avec son cortège d'orientations (souvent mauvaises voire forcées pour les délinquants), de contraintes et l'aspect souvent artificiel (ou du moins perçu comme tel) de son contenu. Par contre, l'institution professionnelle est vécue différemment : même si, au départ, elle peut être imposée par les parents ou une situation matérielle défavorable, elle présente toutefois des caractéristiques vraiment spécifiques. Tout d'abord, elle constitue un milieu dans lequel l'individu sait qu'il va évoluer pendant plusieurs décennies. D'autre part, c'est l'activité professionnelle qui permet à l'individu de se prouver sa propre valeur, le salaire perçu ou le niveau de responsabilités acquises venant sinon sanctionner une certaine réussite, du moins, en constituer comme autant de jalons. Par ailleurs, l'individu, après quelques mois de pratique, n'y est plus considéré comme un ignorant à former et instruire (situation scolaire) mais plutôt comme un capital de travail et d'exécution. Enfin, c'est l'activité professionnelle qui donne à l'individu son autonomie complète, lui permet de se détacher complètement de son

la répartition des délits set donnée dans le tableau n° 37.

ésertion et délimquence acquisitive constituent les deux ilers des délits

omnés. On remarquera également l'importance relative du groupe 4 (délinquence

iolente) qui réunit 17,69 % de ces délinquents.

En ce qui concerne les peines prononcées (tableau n° 38), on

requirquera que 14,01 X des délinquants n'ent pas ets condamnés. L'amende resto rare. 34,02 X ont eu une peine de prison intégralement assortie du sursis et 16,71 X une peine de prison ferme (le sursis partiel est ict rars), L'emende nu la perte du grade, en plus de ces sanctions principales, concerns 3,75 X de

SUJETS.

IV - IA DEUXIRNE AFFAIRE.

Quelques délinquants (3,27 %) ant été pour suit deux affaires différentes au cours de la même année (tableau n° 39). Ici encore, ce sont les désertions et les vois qui occupent les premières places. Aucune peine n'est couverte par le sursis complet. Les peines de prison force sont

les plus courantes (89,72 %).

Tant en ce qui concerne l'âge d'entrée dans la délinquance (tebleau n° 40) que le temps passé dans la Marine avant ce passage à l'acte

(tableau n°41), on ne remerque aucune variation importante au cours de la pério considérée, les délinquents sont toujours de jeunes marins et le temps moyen de

En ce qui concerne les formes de la criminalité recensée, m

remarque, que les catégories "désertion" et "délinquence contre les biens" (groupes 1 et 2 - tableau n°42) constituent toujours (sauf pour l'année 1964)

environ les deux tiers des conduites délinquentes. La collinquence violence se maintient également dans des proportions assex comparables, les autres catheories restent tourours peu représentées.

Au cours de cette période , on ne remarque pas de variation rignificative du nombre d'individue syant été poursuivis pour deux affaires

endant is meme annee. Is recidity parait done se maintenio dans des contrations.

Il en va de même en ce qui concerne ies peines infligées.

The last and appropriate the same and appropriate the same of

vu que l'évolution temporelle modifie sensiblement le profil des délinquants t que ceux-ci ont de plus en plus tendance à ressembler aux marins adaptés.

1 y a donc évolution d'une situation où les délinquants se caractérisent comme n. sous-groupe ayant des particularismes assez marqués vers une mouvelle ituation où ces différences tendent à s'estomper, c'est of que l'on a nommé banalisation" de cette population.

En ce qui concerne le vecu professionnel, peu de variables

ont été retenues ; aussi, l'analyse ne peut-elle être détaillée. Mais on a vu' que l'instabilité professionnelle est, dans cette population, très répandue et qu'elle se maintient telle qu'elle. On sait également que l'instabilité, (si elle peut être positive dans une population de militaires adaptés dans un sens de promotion sociale,) est plus souvent négative dans le cas des insdaptés délinquent et leur interdit de compenser par leur travall ce que leur passé scolaire ne leur a pas offert.

Ceol n'est mas étonnant et doit conduire à faire vessureix le

particularités propres à ces différents milieux institutionnels. Les institutions familiale ou scolaire sent imposées à l'individu, particulièrement l'institution scolaire avec son cortège d'orientations (souvent mauvaises voire lorcées pour les délinquants), de contraintes et l'aspect souvent artificiel (ou du moins perçu comme tel) de son contenu. Par contre, l'institution professionnelle est vécue différemment : même si, au départ, elle peut être imposée par les parents ou une situation matérielle défavorable, elle présente toutefois des caractéristiques vraiment epécifiques. Tout d'abord, elle constitue un mibien dans léquel l'individu sait qu'il va évoluer pendant plusieurs décemies. D'autre part, c'est l'activité professionnelle qui permet à l'individu de se prouver sa propre valeur, le salaire perçu ou le niveau de responsabilités acquises venant sinon sudctionner une cercaine réussite, du moins, en constituer comme autant de jalons. Par ailleurs ignorant à former et instruire (situation scolaire) meis plutôt comme un depital de travail et d'exécution. Enfin, c'est l'activité professionnelle qui donne à de travail et d'exécution. Enfin, c'est l'activité professionnelle qui donne à l'individu son autonomie complète. Lui permet de se détechet complètement de son

milieu nourricier originel et de mener une vie propre. Tout ceci explique pourquoi le vécu professionnel est, d'emblée, plus valorisé que le vécu scolaire par exemple et, par conséquent, pourquoi les échecs professionnels sont davantage facteurs de troubles d'adaptation ultérieurs.

Par ailleurs, il est bien certain que le vécu militaire (surtout celui de l'engagé), en dépit des particularités propres à cette Institution, est avant tout un vécu professionnel (au moins temporaire).

C'est pourquoi les perturbations du vécu militaire sont toujours très en rapport avec les perturbations du "vécu professionnel antérieur" ce qui incite à ne pas dissocier l'inadaptation militaire et l'inadaptation professionnelle antécédente.

L'étude du vécu militaire montre que les caractéristiques des délinquants restent assez stables. Si les formes de la criminalité sont naturel-Îement influencées par les conjonctures extérieures (conflits, etc) la cohérence de l'institution ou du moins l'identité permanente de son mode de fonctionnement semble un des facteurs fondamentaux de cette relative stabilité : au sein de l'institution, ce sont, grosso modo toujours les mêmes individus qui sont atteints par l'inadaptation.

Au point de vue psychologique et même psychopathologique, le concept préalablement dégagé de "banalisation" peut également être appliqué puisque les délinquants manifestent une très nette tendance à abandonner leurs particularismes.

Les données qui viennent d'être exposées autorisent à reposer la question de savoir si l'Institution Militaire doit être considérée comme un générateur ou un simple révélateur de la délinquance. Dire que l'institution militaire est génératrice de délinquance est surement exagéré car, si le passage à l'acte est, certes, influencé (on pourrait dire "offert") par le fonctionnement, ou plutôt, dans la majeure partie des cas, le dysfonctionnement institutionnel, il n'en constitue pas moins l'aboutissement de toute une évolution psychologique qui ne peut (notamment en ce qui concerne ce que, dans le contrat 72/884, on a appelé le "choix de l'acte") que plonger ses racines loin dans le vécu, surtout le vécu familial. Par ailleurs, dire que l'Institution Militaire n'est que révélatrice de tendances préalablement acquises est également erronné : entre le choix de l'acte et le passage à l'acte, il y a toute une maturation qui suppose non seulement un milieu propice pour se développer (qualité de tous les milieux imposés) mais aussi une participation active de ce milieu.

milieu nourricier originel et de mener une vie propre. Tout ceei explique pourquoi la vécu professionnel est, d'emblée, plus velerisé que la vécu scolaire par exemple et, par conséquent, pourquoi les échacs professionnels sont davantage facteure de troubles d'adaptation ultérieurs.

Par ailleurs, il est biec certain que le vécu militaire (surtout celui de l'engagé), en dépit des particularités propres à cette Institution, est avant tout un vâcu professionnel (su moins responsire).

L'est pourquoi les perturbations du vâcu militaire sont toujours très en rapport avec les perturbations du vâcu professionnel antérieur" ce qui inoite à na pas disacter l'insdaptation militaire et l'insdaptation professionnelle antérédauto.

L'étude du vécu militaire montre que les caractéristiques des délinquants restent assez stables. Si les formés de la criminalité sont naturellement influencées par les conjonctures extérieures (confilts, etc) la cohérence de l'institucion ou du moins l'identité permanents de son mode de fonctionnement semble un des facteurs fondamentaux de cette relative stabilité : au sein de l'institution , ce sont, grosso modo toujours les mêmes individue qui sont atteint par l'insditution . ce sont, grosso modo toujours les mêmes individue qui sont atteints par l'insditution .

Au point de vue psychologique et même psychopathologique, le concept préalablement dégagé de "banalisation" peut également être appliqué puisque les délinquants manifestent une très nette tendance à abandonner leurs particular tiemes.

Les données qui vienneat d'âtre exposées autorisent à reposer le question de savoir si l'institution Militaire doit être considérée comme un générateur ou un simple révélateur de la délinquence. Dire que l'institution militaire est génératrice de délinquence est surament exagéré car, si le passage à l'acte est, certes, influence (on pourrait dire "offert") par le fonctionnement, où plutôt , dans la majeura partia des cas, le dysfonctionnement institutionnel, il n'en constitue pas moins l'aboutissement de toute une évalution psychologique qui ne peut (notamment en ce qui concerne ce que, dans le contrat 72/884, on a appelé le "choix de l'acte") que plonger sos racines lois dans le vécu, surtout le vécu familial. Par ailleurs, dire que l'Institution Militaire n'est que révelatrice de tendances préalablement sequises, est également erronné : entre le choix de l'acte et le passage à l'acte, il y a toute une maturation qui suppose non seulement un milleu propire pour se développer (qualité de tous les milieux de contrations de l'acte et le passage à l'acte, il y a toute une maturation qui suppose de mentain un milleu propire pour se développer (qualité de tous les milieux de l'acte, main action de l'acte et le passage à l'acte, et le contration qui suppose de l'acte et le passage à l'acte, et le contration qui suppose l'acte et le passage à l'acte, et le contration qui suppose de l'acte et le passage à l'acte, et le contration qui suppose l'acte et l'acte et le passage à l'acte, et l'acte de tous les milieux de l'acte et le passage à l'acte, et le contration qui suppose de l'acte et le passage à l'acte, et l'acte de l'acte et l'acte et l'acte et le passage à l'acte et l'ac

Il semble plutôt, en conclusion, que l'action de l'Institution Militaire est à la fois génératrice et révélatrice de délinquance.

Il semble plutôt, en conclusion, que l'action de l'Institution

DEUXIEME PARTIE

Les résultate préside dans la prémitée partie ont pu déterminer les connctéries iques principales de la copulation des desti de la Marine.

Mismains, une totte toute, éstimatione des insigne

difficents à tous points de mus que le l'espection et terretenquant seus de délinquant nouties occasionnes, le part aboutes à l'issistion au de landonces et non de connetteilstiques (inc.)

tile doit line complices at close probjet to except por unit time differentiable un fonceign de la second de delle comit.

C'LAT dese de families noit, encupes de détics de constituée que l'en un maintenant recreadur l'annotain des devenses natures de fedices. Aux environs transversales en temperadinate, avant cour à lavier schénatiquement les caractéristiques principales des literature la l'antire, va donc succèdes une êtuan fapricipans de formatique de l'étant que de l'étant que de l'étant que de l'étant de l'ét

La plan de secre besende public sera netucultement à catua da la princidence pulsage les mêmes definites unni Characultests

papa de estante no de contegadas il sia depicupa que con delle hérènogènes est un contennant que delle son de dell'esta, un sia d'il an

Les résultats exposés dans la première partie ont permis de déterminer les caractéristiques principales de la population des délinquants de la Marine.

Néanmoins, une telle étude, qui mélange des individus aussi différents à tous points de vue que le déserteur et le délinquant sexuel ou le délinquant routier occasionnel, ne peut aboutir à l'isolation que de tendances et non de caractéristiques fines.

Elle doit être complétée, et c'est l'objet de cette partie, par une étude différentielle en fonction de la nature du délit commis.

C'est donc en fonction des huit groupes de délits précédemment constitués que l'on va maintenant reprendre l'analyse des diverses variables déjà étudiées. Aux analyses transversale et longitudinale, avant tout destinées à isoler schématiquement les caractéristiques principales des délinquants de la Marine, va donc succéder une étude typologique différentielle où l'on recherchera avant tout une différenciation des individus en fonction du délit qu'ils ont commis. On voudrait, par cet effort, non seulement compléter les études précédentes mais également ouvrir la voie à des travaux plus spécialisés en suggérant des hypothèses de travail nouvelles ou des modalités d'approche plus spécifiques.

Le plan de cette seconde partie sera naturellement identique à celui de la précédente puisque les mêmes données vont être analysées.

Dans la mesure où la catégorie 8 ne regroupe que des délits très hétérogènes et ne concernant que très peu de sujets, on ne s'y arrêtera pas ici.

CHAPITRE 1

LE VECU FAMILIAL

~=~=~=~=~=

En ce qui concerne la structure du couple parental et ses éventuelles dissociations (tableau n° 43), on ne remarque pas de différences nettement significatives entre les diverses catégories de délinquants. Ce qui frappe avant tout c'est naturellement l'importance numérique de ces dissociations (qui atteignent environ un quart des délinquants). On retrouve donc ici une donnée constante dans les études sur l'inadaptation.

Il en va de même en ce qui concerne le niveau socio-économique du couple parental (tableau n° 44). On ne remarque pas de différences essentielles entre les catégories de délinquance retenues.

Dans le tableau n° 45, qui expose les résultats relatifs au rang dans la fratrie, quelques différences de répartitions méritent un examen plus approfondi. On remarquera d'emblée la forte proportion de délinquants "astucieux" classés fils uniques : l'analyse fine des dossiers montre qu'il s'agit essentiellement ici soit de sujets ayant établi de faux titres de permission dans le but de pouvoir retourner quelques jours dans leur milieu familial soit d'officiers mariniers ayant détourné à leur profit des biens dont ils avaient la charge. On remarquera également qu'il y a peu d'aînés dans la catégorie "délinquance violente". Ces quelques constatations peuvent effectivement être justifiées assez facilement : d'une part on a des fils uniques habitués à être exclusivement gratifiés et n'hésitant pas à enfreindre les règlements pour retrouver par eux-mêmes ces satisfactions qu'une institution essentiellement collective (où l'individu est davantage un matricule qu'une personne indépendante et considérée comme telle) leur refuse ou ne peut leur donner et, d'autre part, des aînés accoutumés à l'affrontement avec leurs cadets et, par là, plus habitués à ne pas répondre par la violence aux diverses agressions rencontrées.

La prise en charge éducative (tableau n° 46) est naturellement tributaire de la structure du couple parental et, ici encore, les résultats

Les nesaltats exposés dans la premiène partie ont permis de

obtenus ne permettent pas de différencier ces délinquants.

Du tableau n° 47 on retiendra essentiellement que c'est chez les déserteurs que les antécédents d'instabilité (quelle que soit leurs sources) sont les plus courants.

Les quelques différences que l'on vient de relever ici sont finalement minimes et ne suffisent donc pas à expliquer, au moins partiellement, pourquoi tel sujet passe à l'acte sur tel mode et tel autre sujet sur tel autre mode. C'est donc dans d'autres variables, le plus souvent qualitatives et difficilement interprétables de façon statistique, qu'il faut rechercher les facteurs présidant à ce que l'on pourrait appeler le "choix de l'acte" c'est-àdire la détermination des tendances criminogènes individuelles. L'analyse des correspondances pratiquée sur ces données, en ne dégageant aucune structure particulière des antécédents électivement reliée à tel ou tel type de passage à l'acte, confirme donc l'homogénéité des données retenues et incite également à rechercher ailleurs les déterminants des passages à l'acte. Dans le cadre du contrat 72/884, on a pu montrer, en ce qui concerne les déserteurs notamment, qu'il faut rechercher les particularités du vécu familial dans le style des relations nouées avec l'entourage et les conduites de fuite spécifiques de cette institution. Ces résultats ont pu être acquis grâce à la formulation d'hypothèses d de recherche adaptées au cas particulier des déserteurs. Ce n'est que sur la base de telles études approfondies à chaque type de conduite, que l'on pourra déterminer ce qui est caractéristique des uns ou des autres.

CHAPITRE 2

LE VECU SCOLAIRE -=-=-=-=-=-

En ce qui concerne, tout d'abord, les types de fréquentation scolaire (tableau n° 48), les délinquants violents (et éventuellement aussi les délinquants sexuels) ont connu plus que les autres délinquants militaires la scolarité minima (uniquement primaire).

En ce qui concerne l'instabilité scolaire (tableau n° 49) et le niveau de la réussite finale (tableau n° 50), on ne relève aucune différence marquée entre les diverses catégories de délinquants.

L'analyse des correspondances effectuée à partir de ces données confirme l'homogénéité des résultats et conduit à formuler les mêmes remarques que pour le chapitre précédent : c'est dans le vécu qualitatif que l'on pourrait éventuellement trouver, les prémisses de la conduite délinquante en milieu militaire.

CHAPTERS 2

LE VECU SCOLAIKE

En ce qui concerne, tout d'abord, les types de fréquentation

colaite (tableau nº 48), les délinquants violents (et éventueilement aussi les

molarité minima (uniquement primaire).

En ce qui concerne l'instabilité scolaire (tablesu n° 68) es

e niveau de la réussite finale (tableau n° 50), on ne relève aucune différence

arquée entre les diverses catégories de délinquence.

L'analyse des correspondances effectuée à partir de ces données

confirme l'homogénéité des résultate et conduit à formuler les mêmes remarques

que pour le chapitre précédent : c'est dans le vécu qualitablf que l'on pourrait

ventuellement trouver, les prémisses de la conduite délinquante en milieu

.ariatilim

CHAPITRE 3

LE VECU PROFESSIONNEL

-=-=-=-=-

Le tableau n° 51 résume très schématiquement le vécu professionnel en tenant compte d'un nombre trop faible de variables et ne conduit pas à dégager des différences intéressantes ou ayant valeur interprétative.

Ici encore les résultats relevés sont trop homogènes et c'est dans des variables plus affinées qu'il faudrait rechercher les éventuelles différences. Les études précédentes montrent qu'une approche fine de ce vécu devrait inclure également les paramètres suivants :

- une connaissance approfondie des modalités de l'apprentissage professionnel.

 L'entrée sans préparation pré-professionnelle (ou scolaire) dans la vie professionnelle doit être relevée car elle marquera indélébilement toute l'expérience professionnelle du sujet : son manque de compétences le confinera dans des tâches ne requérant aucune spécialisation (manoeuvre, etc,) n'ouvrant l'accès à aucune promotion intéressante et conduira donc le sujet à développer une instabilité essentiellement motivée par l'appât du gain (cas du sujet qui change systématiquement d'employeur dès qu'il trouve une occupation mieux rémunérée) et ne permettant en aucun cas de combler le handicap de départ.
- une connaissance approfondie des sources de l'instabilité professionnelle. On vient de voir qu'elle peut reposer sur un manque préalable de qualification.

 Mais il faut également tenir compte de celle qui repose sur des licenciements faisant suite aux variations aléatoires de la conjoncture économique ou des renvois à la suite d'incidents disciplinaires. Ce genre d'instabilité contribue également à freiner le déroulement harmonieux de la carrière professionnelle d'un individu et lui offre des possibilités supplémentaires de frayage vers des conduites inadaptées.

CHAPTERN 3

LE VECH PROPESSIONNEL

Le tableau n° 51 résume très schématiquement le vieu nyo

ionnel en tenant compte d'un nombre trop faible de variables et ne conduit

e à dégager des différences intéressantes ou syant valeur interprétative,

Ici ancore les vasultats relevés sont trop homogenes et

'est dans des variables plus affinées qu'il faudrait rechercher les éventuelle

evrait inclure équiement les naramètres suivents .

une connaissance approfondie des modalités de l'apprentissage professionnel

entree sans préparation pré-professionnelle (ou scolaire) dans la vie

professionnelle doit être relevée car elle marquera indélébilement toute

the state of the s

nera dans des chohes ne requérant aucune spécialisation (manoeuvre, etc.)

courtant l'accès à aucupe promotion intérassante et conduire donc le suier

à développer une instabilité essentiellement motivée par l'appât du gain

(cas du sujet qui change systématiquement d'employeur des qu'il trouve un

ccupation mieux rémunérée) et ne permettant en aucun cas de combler le

dicap de départ.

me commanssance approfondie des sources de l'instabilité professionnelle. O

Mais il faut Acalement tenir comute de celle qui rennee sur des licenciement

emmargingory san ing agodat inb attab ao ardmob ithat bhamataka bhar it siwu

offwings distributed attacks distributed to a seems of the start of th

valèment à freiner le déroulement harmonieux de la carrière professionnelle

d'un individu et lui offre des possibilités supplémentaires de frayage vers

les conduites inadeptées.

CHAPITRE 4

LE VECU MILITAIRE

-=-=-=-=-

Désertion, délinquance contre les biens et grande indiscipline sont, presque exclusivement, des délits d'hommes du rang (tableau n° 52). La délinquance astucieuse est, elle, plutôt le fait d'Officiers-Mariniers : c'est le cas de commis ou de fourriers détournant à leur profit les biens qu'ils sont chargés de gérer, etc. La délinquance violente et la délinquance artificielle (routière) les atteignent également ; la délinquance violente est essentiellement le fait de jeunes Officiers-Mariniers et est souvent perpétrée sous l'emprise de la boisson.

En ce qui concerne les spécialités, on remarquera essentiellement, en confirmation de ce que l'on vient de dire précédemment, que la délinquance astucieuse est surtout le fait de marins appartenant aux spécialités du groupe "vivres et santé" (et essentiellement, parmi celles-ci, les spécialités du Commissariat, alors que les matelots sans spécialité sont atteints en premier lieu par la désertion et les autres conduites acquisitives.

La plupart des désertions interviennent pendant le premier lien. Les autres délits sont généralement un peu plus tardifs et surviennent plus facilement après le premier lien. Tout ceci confirme l'idée générale que la désertion est une expression majeure de l'inadaptation au milieu militaire.

En ce qui concerne l'unité d'affectation au moment du délit (tableau n° 53), on remarquera surtout que c'est dans les affectations à terre que se recrutent la plupart des délinquants. Ceci est encore plus vrai pour les déserteurs.

"Déserteurs" et "astucieux" ont suivi dans de grandes proportions le cours du B.E. (tableau n°54) car ces délits concernent surtout des marins engagés. Les non-classements apparaissent surtout chez les déserteurs. On rappel-lera ici qu'ils sanctionnent une impossibilité intellectuelle à suivre les cours ou des difficultés disciplinaires graves et constituent, à ce titre, de bons repères pour suivre le développement de l'inadaptation précoce. Les rangs de

du Commissariat, alors que les matelors sans apacialité sont atteinte en premier

classement ne permettent pas de différencier nettement ces catégories de délinquants.

En conclusion les données permettent de faire correspondre une certaine typologie criminelle à un axe de "maturité socio-militaire" (grade, spécialité, temps de service). On retrouve donc ici les mêmes conclusions que les études précédentes. D'autre part, il est intéressant de relever que, les indices d'une inadaptation précoce se retrouvent essentiellement chez les

lassement ne permettent pas de différencier nettement ces catégories de délinquant

En conclusion les données permettent de faire correspondre une certaine typologie criminelle à un axe de "maturité socio-militaire" (grade, spécialité, temps de service). On retrouve donc ici les mêmes conclusions qua les études précédentes. D'autre part, il ast intéressant de relever que, les indices d'une insdaptation précoce se retrouvant ensentialisment chet les

CHAPITRE 5

EVALUATION PSYCHOLOGIQUE

Les résultats aux test de niveau intellectuel (tableau n° 56) ou de niveau culturel (tableau n° 57) ne permettent pas de conclure à des différences significatives entre les divers groupes de délinquants. Quelques différences apparaissent pour les sigles V.G.P. et P. mais elles ne sont pas systématiques (tableau n° 58).

CHAPITRE 6

EVALUATION PSYCHOPATHOLOGIQUE

En ce qui concerne le Q.C.1. , les notes moyennes (tableau n°59) ne permettent pas de différencier les groupes de délinquants.

Pour ce qui touche aux antécédents révélés par ce questionnaire (tableau n° 60), on remarquera tout d'abord que les antécédents de fugue prédominent largement chez les déserteurs (ce qui est en continuité avec les conclusions des études consacrées à ce sujet montrant comment la désertion est en rapport étroit avec d'autres conduites de fuite concernant les institutions préalablement traversées. (fugue familiale, école buissonnière, instabilité professionnelle, etc). Les antécédents plus névropathiques semblent, par contre distribués également chez tous ces délinquants.

CHAPITRE

EVALUATION PSYCHOLOGIQUE

es résultats aux test de niveau intellectuel (telless n'

de niveau culturel (tableau nº 57) ne permettent pas de comolure à des.

illérences significatives entre les divers groupes de délinquents. Quelques

differences apparaissent pour les sigles V.G.P. et P. mais elles ne sont pas

ystėmatiquas (tableau n° 58).

CHAPITRE 6

EVALUATION PSYCHOPATHOLOGIQUE

En ce qui concerne le Q.C.1. , les notes moyennes (tablesu n°55

ne permettent pas de différencier les groupes de délinquents.

Pour ce qui touche aux antécédants révélés par ce questionnair

(tableau n° 50), on remarquera tout d'abord que les antécédents de fugue pré-

dominant largement chez les déserteurs (ce qui est en continuité avec les couch

lous des études consecráes à ce sujet montrant comment la désertion est en

rapport étroit avec d'autres conduites de fuite concernant les institutions

réalablement traversées. (fugue familiale, école buissonnière, instabilité pro-

essionnelle, etc). Les antécédents plus névropathiques semblent, par coutre dis

ribués également ches tous ces délinquante.

CHAPITRE 7

ETUDE CRIMINOLOGIQUE

-=-=-=-=-=-=-

En ce qui concerne, tout d'abord , l'âge du sujet lors de son incorporation (tableau n° 61), les résultats ne font pas apparaître de différences significatives entre les diverses catégories de délinquants. On soulignera seulement l'extrême précocité de l'incorporation de ces délinquants (souvent dès l'âge minimum).

Délinquance astucieuse et délinquance violente (tableau n° 62) interviennent en moyenne plus tardivement que les autres catégories de délinquance. Ceci est surtout vrai de la délinquance astucieuse qui est généralement le fait d'Officiers-Mariniers suffisamment au fait des mécanismes et procédures administratives pour pouvoir (ou avoir l'audace) d'en remarquer les imperfections et d'utiliser ces constatations à leur avantage.

Désertion, délinquance contre les biens et grande indiscipline sont les délits les plus fortement réprimés par le Tribunal Militaire : dans plus de la moitié des cas, ils donnent lieu à une peine de prison ferme, éventuellement assortie d'une amende.

CONCLUSIONS

Di la première promie à despet est avec par la cet bien cartein que, pour la cercate mente de la commune des acatractions et l'an divine promise principal de l'annuel promise de l'annuel

typologique différent tella des groupes communes regions de la commune d

T SHTTGAMO

ETUDE CRIMINOLOGICES

En ce qui concerne, tout d'abord , l'êgo du sujet lors de son incorporation (tableau n° 61), les résultats na font pes apparaître le différences significatives entre les diverses catégories de délinquants. In souligners seulement l'extrême précocité de l'incorporation de ces

intervienment en moyenne plus tardivement que les autres catégories de délinquance. Ceci est surtout vrai de la délinquance astucieuse qui est généralement le fait d'Officiers-Mariniers suffisemment au fait des mécanismes et procédures administratives pour pouvoir (ou avoir l'audace) d'en remarquer les imperfections et d'utiliser ces constantions à leur avantage.

Désertion, délinquance contre les biess et grande indiscipline sont les délits les plus fortement réprimés par le Tribunal Militaire : lans plus de la moitié des cas, ils donnent lieu à une paine de prison farme, septies lement assortie d'une amende.

Si la première partie a apporté des résultats intéressants, il est bien certain que, pour la deuxième partie, on a observé un certain décalage entre les aspirations et les données concrètes.

La réalisation du projet entretenu, à savoir une étude typologique différentielle des diverses conduites criminelles en milieu militaire, doit reposer sur l'analyse d'un vécu plus affiné, souvent qualitatif, qui ne peut être relevé que par une analyse clinique approfondie et dont le traitement statistique pourrait s'avérer difficile. De plus, de telles études doivent être dirigées par une série d'hypothèses spécifiques adaptées aux diverses conduites retenues, ainsi qu'on l'a fait pour les déserteurs dans le cadre plus vaste d'une "Psychologie de la Fuite". Ce n'est qu'à ce prix que pourront être élucidés les divers mécanismes présidant à ce que l'on a appelé le "choix de l'acte".

Si la première partie a apporté des résultats intéressents il est bien certain que, pour la douxième partie, on a observé un certain décalage entre les aspirations et les données concrètes.

typologique différentielle des diverses conduites criminalles en milieu militaire, doit reposer sur l'analyse d'un vécu plus affiné, souvent qualitatif, qui ne peut être relevé que par une analyse clinique approfondie et dont le traitement statistique pourrait s'avatet difficile. De plus, de telles átudes doivent âtre dirigões par uno séria d'hypothèses spécifiques adaptées aux diverses conduites retenues, ainsi qu'ou l'a fait pour les déserteurs dans le cadre plus vaste d'une "Psychologia de la Fuite". Ce n'est qu'à ce prix que pourront être éincidés les divers mécamismes mésticant à ce que l'on a specié le "oboix de l'acte".

ANNEXES



Tableau n° 1 : Le couple parental

			N	%
		DENING.		
	Vivant		638	83,28
41	Décédé		88	11,48
Père	Inconnu		40	5,22
alvei	×		766	99,98
nive	G Selphiaize		22,52	39,58
01037	Vivant		713	91,76
	Décédé		45	5,79
Mère	Inconnu		19	2,44
	Ж	777	99,99	
ngi li	Ensemble Ensemble		554	71,85
	Divorcés		35	4,53
	Séparés		22	2,85
nts	1 ou 2 Décédés		127	16,47
Parents	1 ou 2 inconnus		33	4,28
	×		771	99,98

Divorcës'		
	127	

			Délinquants		Adaptés	
	Grou	pes professionnels INSEE	N	76	7.	
	I	agriculture, commerce, pêche	75	12,19	2,08	
	II	niveau supérieur	32	5,20	8,33	
	III	niveau secondaire	141	22,92	39,58	
a)	IV	contremaîtres, ouvriers, manoeuvres	258	41,95	22,91	
Père	V armée, police, divers		51	8,29	10,41	
	VI	sans profession	58	9,43	16,66	
	Total		615	99,98	99,97	
	I	agriculture, commerce, pêche	56	8,08		
	II	niveau supérieur	8	1,15		
	III	niveau secondaire	69	9,95	28,00	
	IV	contremaîtres, ouvriers, manoeuvres	94	13,56	2,00	
Mère	V	armée, police, divers	2	0,28		
Z	VI	sans profession	464	66,95	70,00	
	Total	Standar	693	99,97	100,00	

			80.0	

	vice we des parents			
u's joseth	Vist avec des parents	N		%
Med Verreit	0	61	- 16	8,25
n'a vôca qu	was ess park	152		20,56
	2	171	11/9	23,13
	SELECTION OF STREET	137		18,53
	4	96	752	12,99
	5	51		6,90
ents	6	22		2,97
Nombre d'éléments	7	27		3,65
e d	8 7622001	11	1539	1,48
ombr	9	3		0,40
Z	10	6		0,81
	11	2		0,27
	X X	739	175	99,94
	fils unique			11,61
7	aîné			34,84
rang du sujet	médian			38,77
rai	dernier			14,76
	×			99,98

	N	7.
a toujours vécu avec ses parents	578	76,86
n'a jamais vécu avec ses parents	3	0,39
avec parent + autres personnes	16	2,12
n'a vécu qu'avec son père	32	4,25
n'a vécu qu'avec sa mère	109	14,49
élevé par L'Assistance Publique	14	1,86
1 to 10 to 1	752	99,97

Tableau n° 5 : <u>Instabilité géographique</u>

	N	%
1 endroit	217	46,96
2 endroits	142	30,73
3 endroits	54	11,68
4 endroits	27	5,84
5 endroits	9	1,94
6 endroits	8	1,73
7 endroits	1	0,21
8 endroits	1	0,21
9 endroits ou plus	3	0,64
Ж	462	99,94
	1,9610	

Tableau n° 6 : Fréquentation et instabilité scolaires.

	Ean of Special	Ins	tabilité		
Scolarité	% de sujets concernés	nb. d'écoles	N	%	m
		1	229	59,48	
		2	101	26,23	
		3	34	8,83	
Primaire	100,00 %	4	9	2,33	
		5	6	1,55	1.664935
	and the	6	3	0,77	1.66
	Farmer off	7	0	6.0	
		8 ou +	3	0,77	
Ä	25 angel 683	×	385	99,96	
	30,58 %	1	135	67,50	1,455001
		2	47	23,50	
Secondaire		3	12	6,00	
		4	4	2,00	
		5	2	1,00	
		×	200	100,00	
		1	155	79,08	- t
Technique	30,38 %	2	33	16,83	
mirque	30,30 %	3	7	3,57	
		4	0		1.260204
		5	1	0,52	1.2
		M	196	100,00	

Tableau nº 5 : Instabilité géngraphique

Tableau n° 7-1 : Etude transversale de la réussite scolaire.

		N	7.	Adaptés
Dernière classe	fin d'études	211	26,54	4,00
	6°	6	0,75	
	5°	18	2,26	
	4°	57	7,16	
	3°	118	14,84	
	2°	30	3,77	
	1°	18	2,26	
	Terminale	8	1,00	14,00
	Etudes supérieures	1	0,12	6,00
	1° année CET	30	3,77	
	2° année CET	80	10,06	
	3° année CET	218	27,42	
	Я	795	99,95	
us haut diplôme	aucun diplôme	112	14,17	8,00
	CEP	429	54,30	28,00
	CAP	162	20,50	4,00
	BEPC	70	8,86	46,00
	BEI ou 1° bac.	15	1,89	2,00

100,00

99,96

790

M

dernière classe	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
Primaire	45,28	31,91	37,50	33,84	36,66	23,07	23,37	26,96	10,16	10,60	9,8
6°					1,66	1,28		1,12	1,69	1,51	1,6
5°	3,77	3,19	1,13		5,00	1,28	2,59	3,37	3,39		1,63
4°	3,77	8,51	9,09	1,53	8,33	7,69	7,87	7,86	10,16	13,63	6,55
3°	7,54	14,89	11,36	13,84	8,33	8,97	12,98	16,85	15,25	24,24	29,50
2°	5,66	1,06	2,27	3,07	1,66	2,56	7,79	3,37	1,69	4,54	9,83
1°		1,06	3,40	4,61		5,12	2,59	3,37	3,39		
Terminale	1,88	1,06				1,28			1,69	4,54	1,63
Supérieure			1,13								
CET 1°an.	1,88	7,44	1,13	4,61	5,00	3,84	1,29	2,24	1,69	4,54	8,19
CET 2° an.	9,43	5,31	6,81	10,76	11,66	3,84	11,68	7,86	23,72	15,15	9,83
CET 3° an.	20,75	25,53	26,13	27,69	21,66	41,02	37,66	26,96	27,11	21,21	21,31
								Table		00.06	00.65
M	99,96	99,96	99,95	99,95	99,96	99,95	99,95	99,96	99,94	99,96	99,93

			1800	1969		

dernier diplôme	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
aucun	11,32	17,02	24,13	9,37	13,79	11,53	7,89	18,39	11,66	16,66	8,06
C.E.P.	60,37	56,38	49,42	54,68	60,34	50,00	57,89	54,02	53,33	48,48	54,83
C.A.P	16,98	18,08	18,39	26,56	20,69	26,92	26,31	17,24	21,66	15,15	17,74
B.E.P.C.	7,54	6,38	2,29	9,37	3,44	10,25	5,26	9,19	11,66	18,18	17,74
BE.I ou 1° bac.	3,77	2,12	3,44		1,72	1,28	2,63	1,14	1,66	1,51	1,61
Bac.			1,14								
Supérieur			1,14								
м	99,98	99,98	99,95	99,98	99,98	99,98	99,98	99,98	99,97	99,98	99,98

Tableau r	n°	8	:	L'instabilité	professionnelle.
-----------	----	---	---	---------------	------------------

		N	%	% adaptés
	3000			damás
	1	360	68,71	80,00
	2	116	22,95	
e srs	. 3	37	7,04	
Nombre métiers	- 4	7	1,33	
de a	. 5	5	0,95	
	×	525	100,98	
	1	260	49,23	60,00
	2	159	30,85	
S)	3	79	15,04	
Nombre d'entreprises	4	18	3,42	
Nombre	5	8	1,52	
d e	6			
	7	1	0,19	
	×	525	100,25	
141	nulle	260	49,23	60,00
Synthèse instabilité	1°d°	99	18,85	20,00
tabi	2°d°	166	31,91	20,00
Syn	M	525	99,99	100,00

.

				âges	N	7.	% adaptés
				16			
				10 ans	82	9,80	4,00
			0.8,2	17 ans	239	28,58	26,00
				18 ans	214	25,59	30,00
				19 ans	165	19,73	14,00
				20			1 1 22 1
				20 ans	121	14,4/	10,00
				21 ans	11	1,31	12,00
				22 ans	1	0,11	4,00
				23 ans	2	0,23	
				2/	0		
				24 ans	0		N. Alexander
				25 ans	1	0,11	0.33
		and the second		×	836	99,93	100,00
				-	18 ans	-3	18 ans 6 mois
			2 116 22,95 2,06 2 2,06 2 2,06 2 2,06 2 2,06 2 2,06 2 2,06 2 2,06 2 2 2 2 2 2 2 2 2	3.12. 0 3.12. 0 3.12. 0 3.12. 0 3.13. 2 3.14. 1 3.14. 1 3.15. 0 3.15. 0 3.16. 1 3.17. 1 3.18. 1 3.1	16 ans 17 ans 18 ans 19 ans 20 ans 21 ans 22 ans 23 ans 24 ans 25 ans	16 ans 82 17 ans 239 18 ans 214 19 ans 165 20 ans 121 21 ans 11 22 ans 1 23 ans 2 24 ans 0 25 ans 1	16 ans 82 9,80 17 ans 239 28,58 18 ans 214 25,59 19 ans 165 19,73 20 ans 121 14,47 21 ans 11 1,31 22 ans 1 0,11 23 ans 2 0,23 24 ans 0 25 ans 1 0,11

100,001		

Tableau n° 10 : Grade au moment du délit.

		N	%	
	sans spécialité, apprenti	303	24,43	
98	B.P. ou B.E	479	38,62	1132
Equipage	Q.M.2	219	17,66	
	Q.M.1	131	10,56	91,29
iers	S.M.2	49	3,95	
Officiers-mariniers	S.M.1	19	1,53	90
rs-m	MT.	18	1,45	15 30
icie	P.M.	4	0,32	7,25
OEF	M.P.	0		1 3.37
gans	aspirant	4	0,32	3,67
	E.V.2.	1	0,08	2,08
S	E.V.1	2	0,16	14
Officiers	L.V.	4	0,32	91,97
Offi	C.C.	2	0,16	
	C.F.	1	0,08	1,12
Divers	ag. mil. ou gendarme mar.	4	0,32	4 0,32
	×	1240	99,96	1240

Tableau n° 10 : Crade au moment du dalle.

Tableau n° 11 : Spécialité au moment du délit.

	1 15 4	Délinq	uants	population
		N	78	- marine
I	électricité - radio	140	11,36	16,78
II	armement technique	259	21,02	15,36
III	mécanique	222	18,01	23,56
IV	vivres et santé	159	12,90	13,71
v	sans spécialité	359	29,13	23,67
VI	artisans	17	1,37	2,09
VII	divers	76	6,16	4,80
	X	1232	99,95	99,97

		N	%	pop Marine
	recruté	180	21,42	
	mousse, école préparatoire	132	15,71	
ų	EV 3 ⁶	273	32,50	
ешеп	EV 4	23	2,73	
1'engagement	EV 5	201	23,92	
	EVDA	30	3,57	
γď	Officier	1	0,11	
	×	840	99,96	
	recruté	177	21,09	28,59
	mousse, école préparatoire	1	0,11	20.15
	sous premier lieu	542	64,60	30,15
délit	rengagé	97	11,56	26,63
au dé	cadre de maistrance	16	1,90	14,61
CO	officier	6	0,71	
	M	839	99,97	99,98

N	78
85	7,20
237	20,08
28	2,37
34	2,88
4	0,33
243	20,59
504	42,71
34	2,88
11	0,93
1180	99,97
	85 237 28 34 4 243 504 34

Tableau n° 14 : âge à l'incorporation (étude longitudinale).

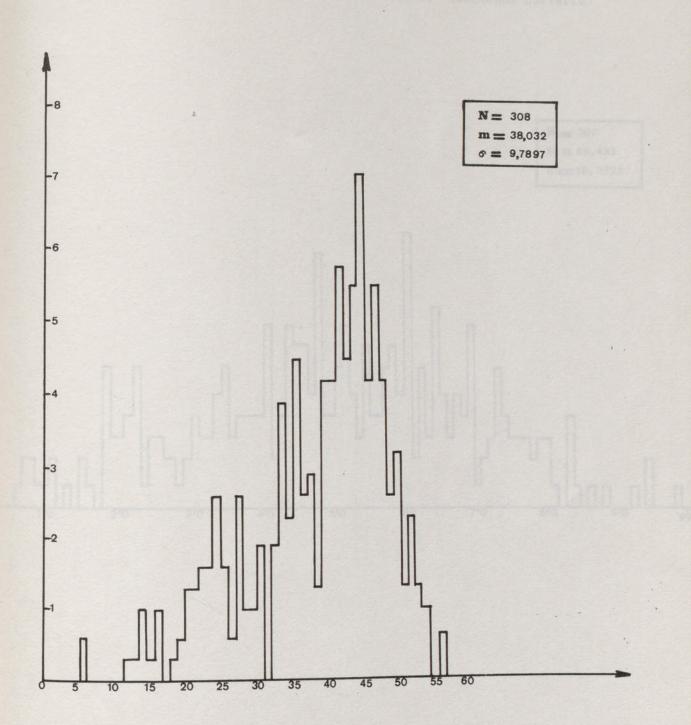
années	âges moyens
1962	18 ans 2 mois
1963	18 ans
1964	18 ans 4 mois
1965	17 ans 10 mois
1966	18 ans 2 mois
1967	18 ans 3 mois
1968	17 ans 11 mois
1969	18 ans 2 mois
1970	18 ans 1 mois
1971	17 ans 8 mois
1972	17 ans 8 mois
×	18 ans
	The second secon

(étude longitudinale)

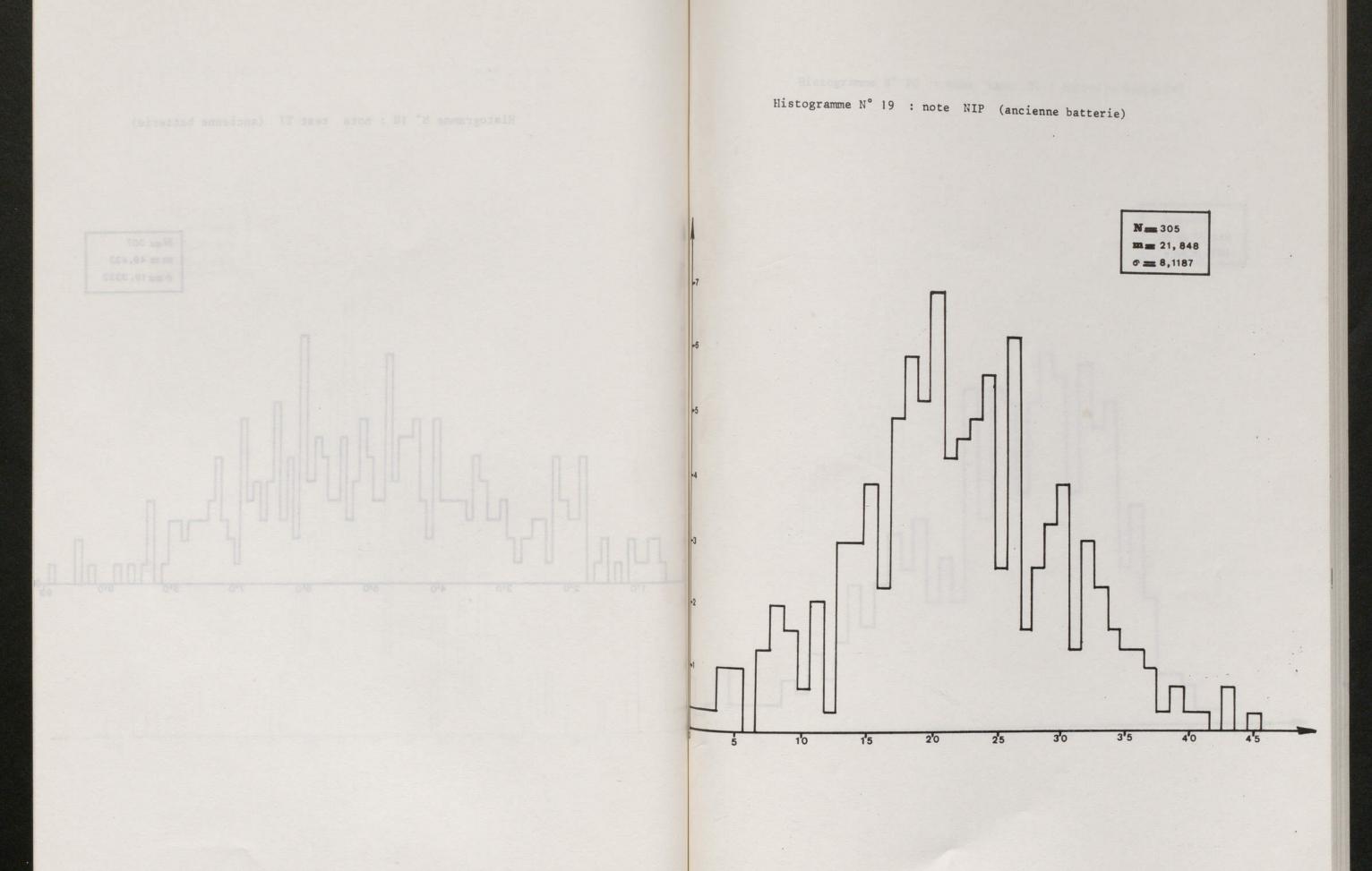
49 94,23	1972	97
55 96,49 2	1971	1971
6 7,87	0/	0.2
4 6	1970	197
58 92,06 5	1969	6961
54 98,18	1968	
00		
45,90,	1967	1961
34 87,17 5	1966	1966
45 93,75	1965	65
90 6		
45 84 84	1964	196
61 87,14	1963	1963
37,86,04	1962	1962
ιο		

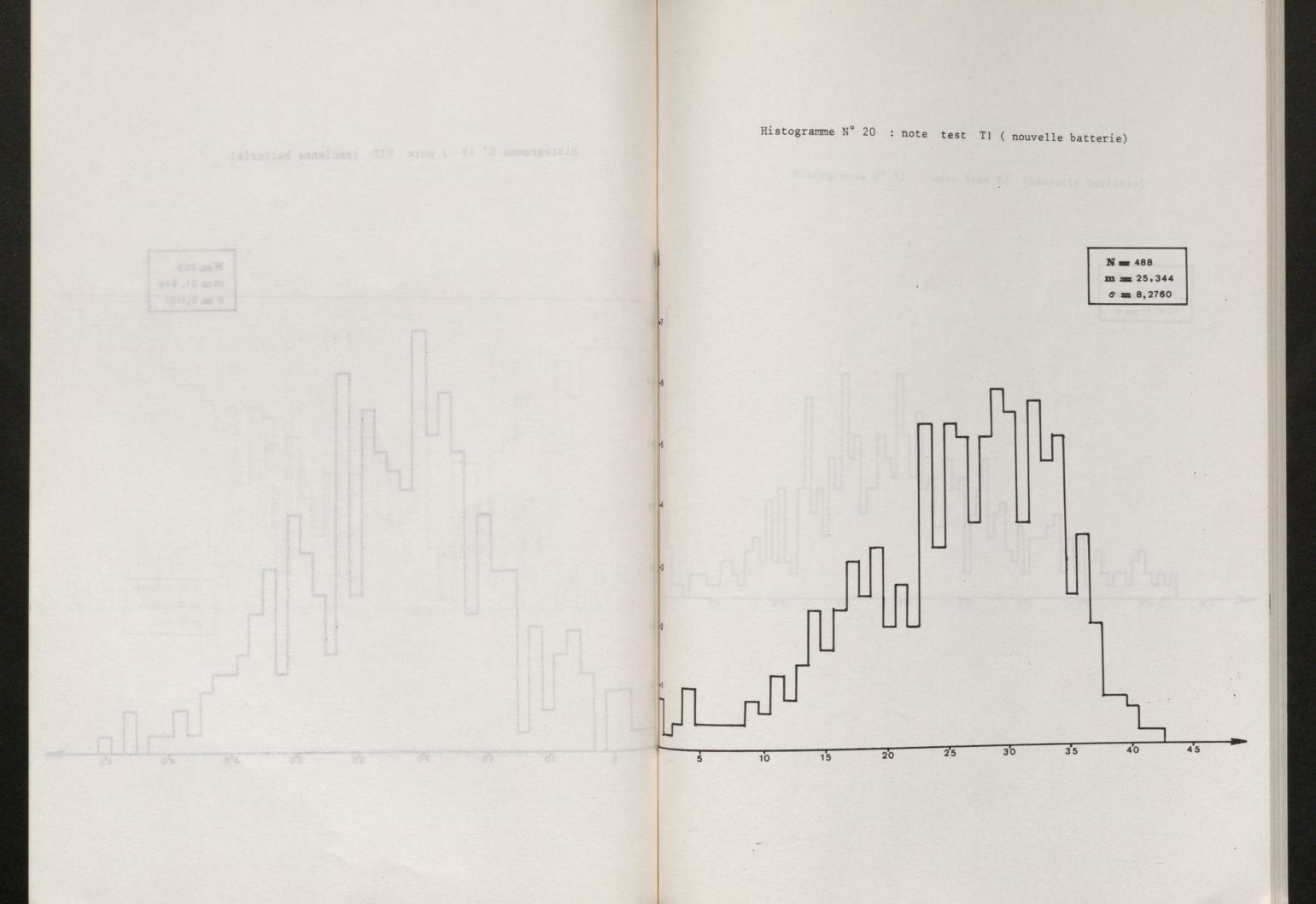
	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
											E
Classés	3 100,00	3 75,00	5 100,00	6	2 100,00	4 100,00	5 83,33	5 83,33	2	8 88,88	14 87,5
non classés	0,00	1 25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 16,66	1 16,66	0,00	1 11,11	2 12,50
Ж	3 100,00	4 100,00	5 100,00	6	2 100,00	4 100,00	6 99,99	6 99,99	2 100,00	9 99,99	16
dans les 5 pre- mièrs dizièmes	1 33,33	3 100,00	3 60,00	2 33,33	2 100,00	2 50,00	1 20,00	2 40,00	0	3 37,50	4 28,57
dans les 5 der- niers dizièmes	2 66,66	0	2 40,00	4 66,66	0	2 50,00	4 80,00	3 60,00	2 100,00	5 62,50	10 71,42
×	3 99,99	3 100,00	5 100,00	6 99,99	2 100,00	4	5	5 100,00	2 100,00	8	14 99,99

Histogramme N° 17: Note test T1 (ancienne batterie)

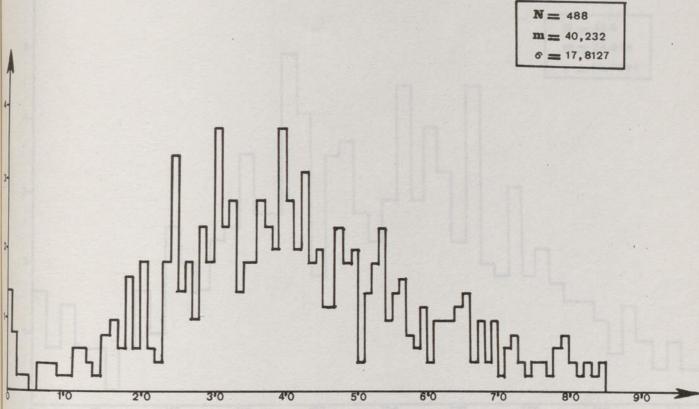


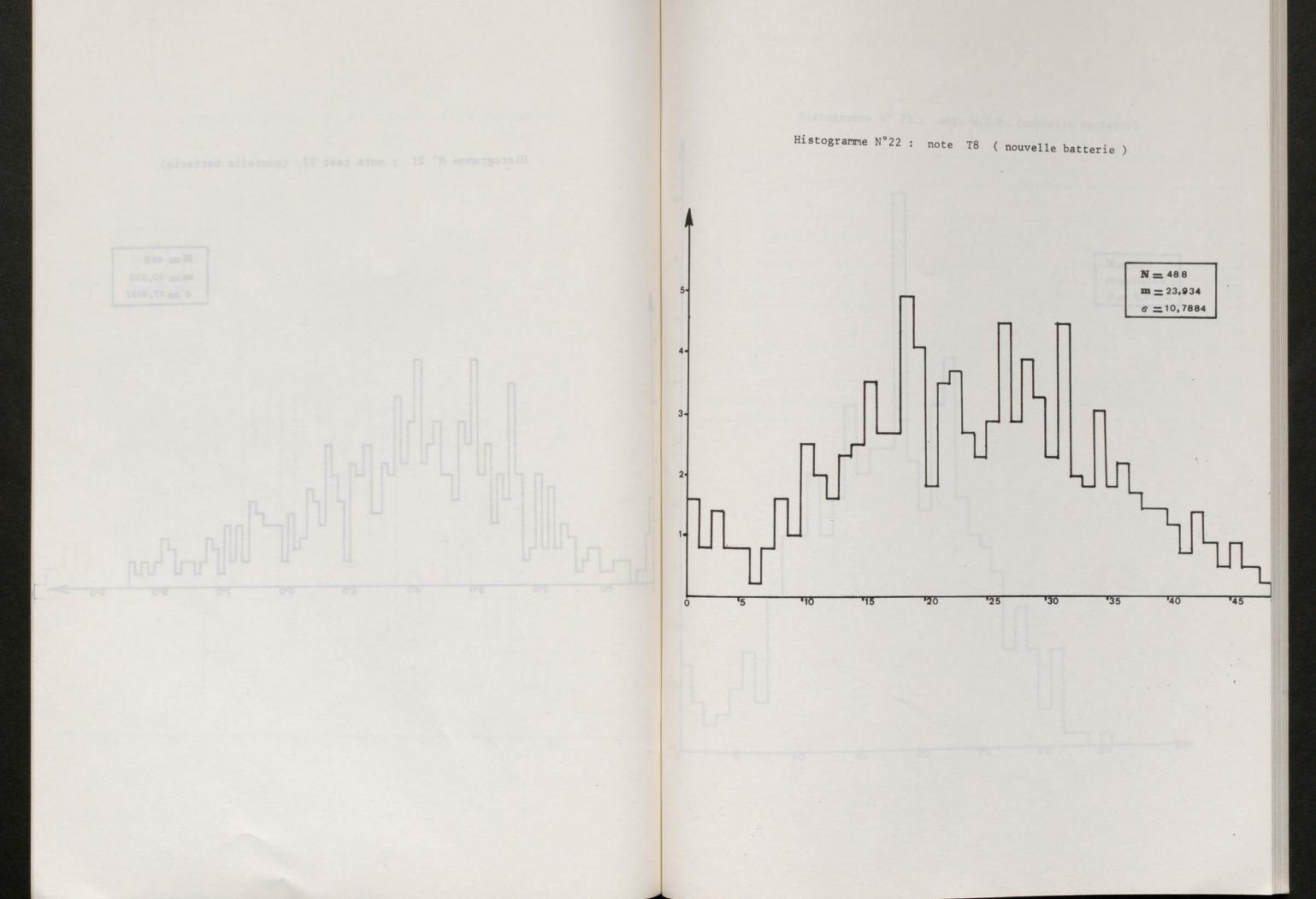
Histogramme N° 18 : note test T7 (ancienne batterie) N= 307 m= 49,433 6=19,3322

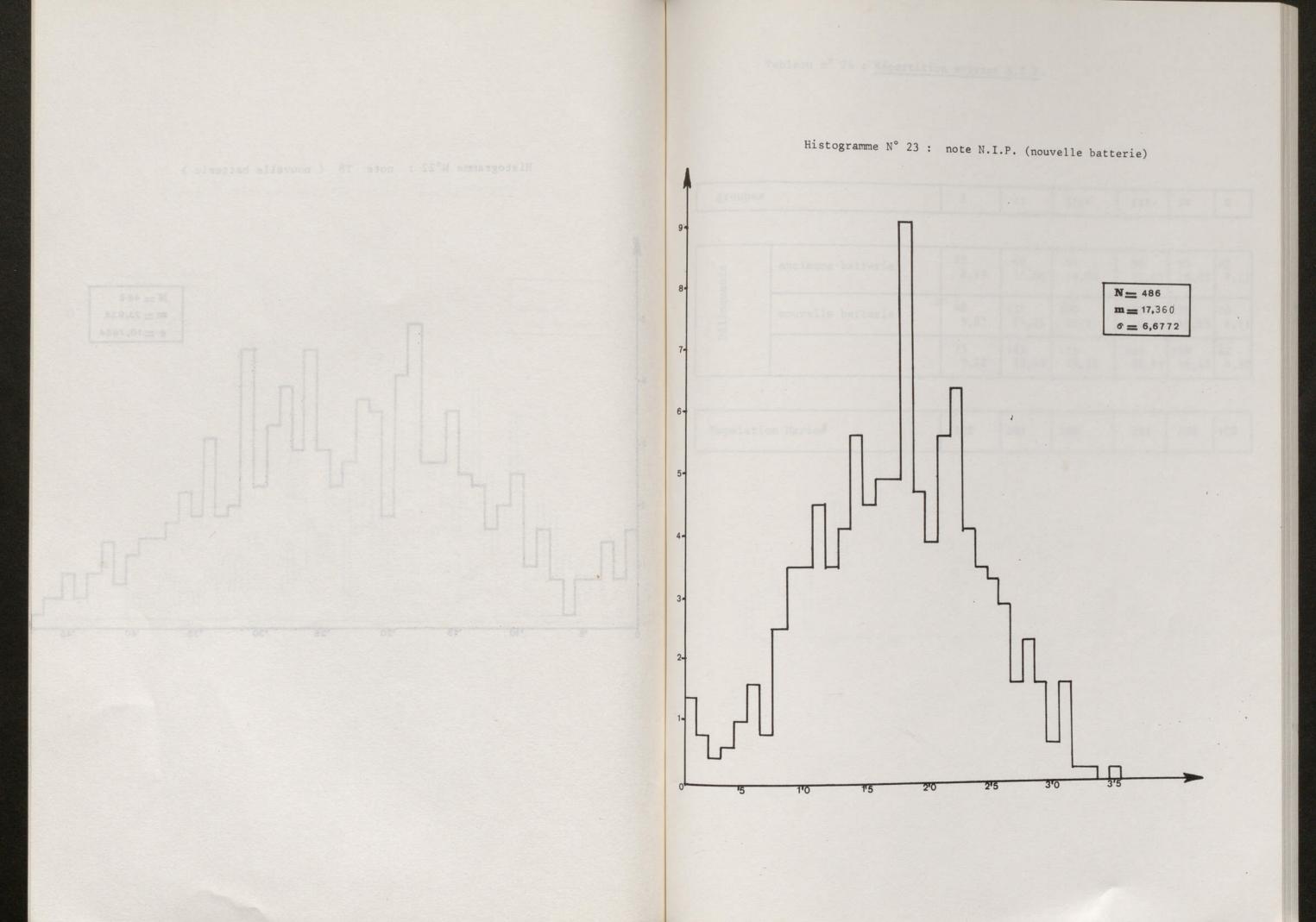


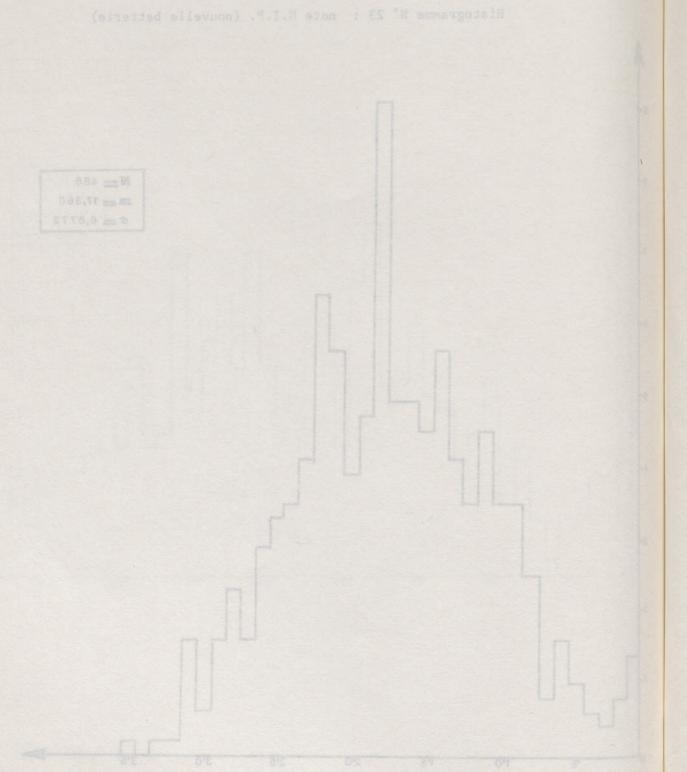


Histogramme N° 21 : note test T7 (nouvelle batterie)









groupes		I	II	III+	III-	IV	V
ants	ancienne batterie	25 8,19	49 16,06	55 18,03	99 32,45	55 18,03	22 7,2
nouvelle batterie	48 9,87	113 23,25	100 20,57	130 26,74	75 15,43	20 4,1	
Д		73 9,22	162 20,48	155 19,59	229 28,95	130	42 5,30
	200				,		
Populat	tion Marine	10%	20%	20%	20%	20%	10%

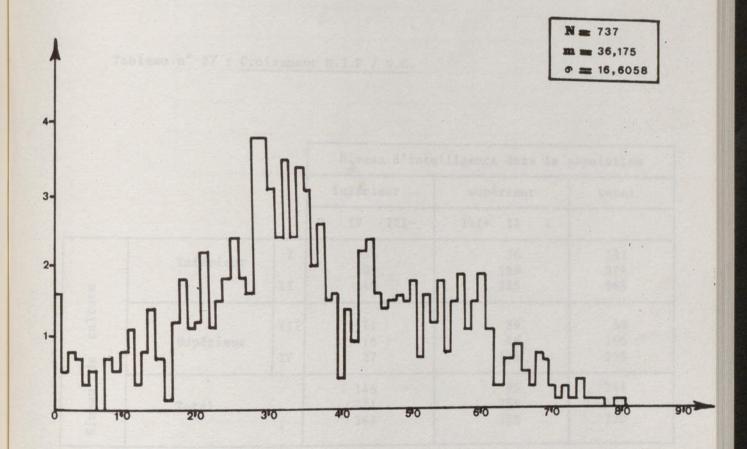
groupes - I III+ III- IV V
ancienne betterie 8,19 16,05 32,45 18,05 7,21

nouvelle betterie 9,87 23,25 10,57 26,74 15,43 4,11

20,27 20,48 19,99 28,95 16,43 5,30

Sepulation Marine 10I 208 201 208 208 10I

Histogramme N° 25 : note test de niveau de culture



Histogramme N° 25 : note test de niveau de culture

M as 737 m as 36,175 6 at 16,6058

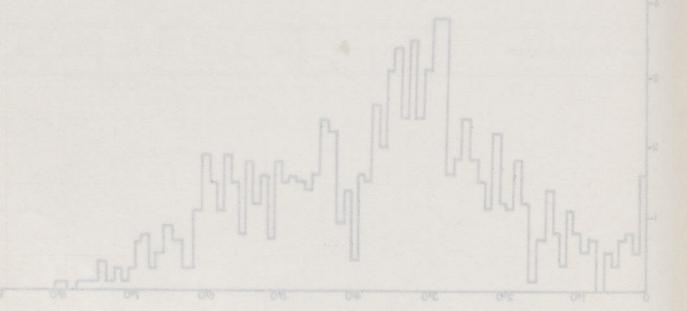


Tableau n° 26 : Répartition suivant N.C.

Groupes	I	II	III	IV	M
délinquants	163 21,64	432 57,37	129 17,13	29 3,85	753 99,99
pop. Marine	6,00	32,50	56,00	5,50	100,00

Tableau n° 27 : Croisement N.I.P / N.C.

			Niveau d'inte	opulation		
			inférieur	supérieur	total	
			V IV III-	III+ II I		
re	Inférieur	I	135 205 340	56 169 225	191 374 565	
de culture	Supérieur	III	11 16 27	39 89 128	50 105 155	
Niveau o	Total	4	146 221 367	95 258 353	241 479 720	

Tableau nº 27 : Croisement M.I.P / N.C.

		N	78	% Marine		
il Oral	A	1	0,16	1 %		
pēri	AB	7	1,16	9 %		
I	В	49	8,16	20 %		
8	C+	181	30,16	20 %		
	C-	222	37,00	20 %		
6	D	119	19,83	20 %		
	DE	19	3,16	9 %		
	Е	2	0,33	1 %		
	M	600	99,96	100 %		

Tableau n° 29 : P. du sigycop.

		A STATE OF THE PARTY OF THE PAR		
	N	%		
1	213	85,88		
2	4	1,61		
3	31	12,50		
4	0	34		
5	0			
M	248	99,99		

Pableau Nº 26 : V.G.F. (Valeur générale de Porsonnelité)

Tableau n° 29 : P. du sigycop.

Tableau n° 30 : étude longitudinale des résultats N.I.P. et N.C.

			N. I. P.	i j	N. C.	
années	groupes	N	%	N	7,	note
1962	inférieurs (I)	34	59,64	34	85,00	
	supérieurs (S)	23	40,35	6	15,00	34,7436
1963	I	53	59,55	57	82,60	
	S	36	40,44	12	17,39	33,1364
1964	I	50	56,17	68	82,92	
	S	39	43,82	14	17,07	32,5769
1965	I	36	52,17	51	78,46	
1703	S	33	47,82	14	21,53	36,7778
1966	I 4 8	38	62,29	46	83,63	
	S	23	37,70	9	16,36	32,7091
1967	I	39	50,00	61	77,21	
1907	S	39	50,00	18	22,78	36,8571
1968	I -	39	49,36	67	80,72	
1900	S	40	50,63	16	19,27	36,3333
1060	I	38	45,78	76	84,44	7065
1969	S	45	54,21	14	15,55	33,7865
	I	18	31,03	49	80,32	20 /010
1970	S	40	68,96	12	19,67	38,4918
	I	27	44,26	39	62,90	61 1/75
1971	S	34	55,73	- 23	37,09	41,1475
1070	I	26	41,93	42	67,74	40,8226
1972	S	36	58,06	20	32,25	40,0220

Tableau n° 31 : résultats Q.C.1.

	1	Délin	quants	pop. Marine		
Groupe	note	N	%	%		
10	0					
9	1	57	9,25	20,00		
8	2	53	8,60	10,00		
7	3	41	6,65	10,00		
6	4 - 5	81	13,14	10,00		
5	6 - 7	65	10,55	10,00		
4	8 -11	92	14,93	10,00		
3	12-14	58	9,41	10,00		
2	15-22	94	15,25	10,00		
1	23 et+	75	12,17	10,00		
Total		616	99,95	100,00		
Moyenne	Movenne		11,2528			

| DELINQUAREN | DOP. Marino | DOP. Marino | DOP. Marino | DOP. Marino | DOP. |

Tableau n° 32 : antécédents psychopathologiques

Question	antécédents analysés	N	78
26	idées suicidaires	7	1
32	dépression nerveuse	21	3,1
33	hospitalisation pour maladie mentale	9	1,3
50	bégaiement	143	21,4
51	tics	46	6,9
52	énurésie tardive (après 5 ans)	98	14,
54	asthme	13	1,9
55	énurésie actuellement	5	0,7
66	onychophagie	161	24,1
67	fugue	130	19,5
90	ivresse ou intempérance alcoolique	19	2,8
92	drogues ou toxiques sans ordonnance	14	2,1

groupe	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
10 et 9	2 6,66	9 10,46	8 8,98	9 13,43	5 8,62	3 4,34	6 11,76	3 6,66	2 7,14	6 17,64	4 7,14
8	1 3,33	7 8,13	10 11,23	4 5,97	4 6,89	4 5,79	3 5,88	4 8,88	3 10,71	5 14,70	8 14,28
7	2 6,66	3 3,48	5 5,61	9 13,43	1 1,72	5 7,24	3 5,88	2 4,44	1 3,57	3 8,82	6 10,71
6	5	7	10	7	10	11	8	3	6	6	8
5	5	10	9	1	9	11	5	3	6	3	3
4	3	13	14	16	8	7	5	3	7	4	12
3	2	7	7	6	8	11	6	4	2	2	3
2	4	14	15	11	9	11	5	12	1	2	9
1	6	16	11	4	4	6	10	11	0	3	3
m	13,4000	12,8721	11,1461	9,6119	10,2241	10,3333	11,7059	18,4444	6,7500	9,6765	8,9643

SS 11	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
idées suicidaires	2,08						1,96	2,08	2,50	4,34	1,69
dép. nerveuse	2,08	3,37	3,37	2,98	5,17	1,44		2,08	5,00	4,34	5,08
hosp. pour maladie mentale	2,08	3,37	3,37		1,72			2,08			
bégaiement	29,16	19,16	23,59	23,88	25,86	17,39	16,32	33,33	10,00	10,87	23,72
tics	10,41	8,98	5,61	4,47	10,34	7,24	4,08	2,08	12,50	4,34	6,78
énurésie tardive	12,50	15,73	14,60	13,43	15,51	14,49	18,00	12,50	12,50	13,04	16,94
asthme		4,49	1,12	2,98	1,72	4,34	4,00				
énurésie actuellement		2,24							5,00		1,69
onychophagie	25,00	19,10	14,60	23,88	27,58	27,53	20,00	25,53	37,50	28,26	30,50
fugue	27,08	25,84	19,10	22,38	27,58	20,29	14,00	10,41	20,00	8,69	10,16
ivresse	2,08	2,24	4,49	5,97		4,34	2,00	2,08		4,34	1,69
drogue	2,08	1,13	2,24	1,49	6,89	1,44			5,00		3,39

Tableau	n°	35	:	âge	du	sujet	lors	de	son	premier	délit.

		00				
E						

Tableau	n°	36	:	Temps	de	service	au	premier	délit

	N	%
au cours de la 1° année	119	10,00
au cours de la 2° année	372	31,28
au cours de la 3° année	241	20,26
au cours de la 4° année	149	12,53
au cours de la 5° année	101	8,49
au cours de la 6° année	77	6,47
au cours de la 7° année	32	2,69
au cours de la 8° année	17	1,42
au cours de la 9° année	11	0,92
au cours de la 10° année	9	0,75
au cours de la ll° année	4	0,33
au cours de la 12° année	_ 11	0,92
au cours de la 13° année	8	0,67
au cours de la 14° année	7	0,58
au cours de la 15° année	11	0,92
au cours de la 16° année	4	0,33
au cours de la 17° année	3	0,25
au cours de la 18° année	2	0,16
au cours de la 19° année	2	0,16
au cours de la 20° année	1	0,08
au delà de la 20° année	8	0,67
×	1189	99,88

35 .	

Tableau n° 37 : répartition des délits de la 1° Affaire.

	priomegues de pemelieu, peniecie	N	78
gr. 1	désertion	380	30,84
gr. 2	délinquance contre les biens	461	37,41
gr. 3	délinquance astucieuse	64	5,19
gr. 4	délinquance violente	218	17,69
gr. 5	grande indiscipline	47	3,81
gr. 6	délinquance routière	38	3,08
gr. 7	délinquance sexuelle	35	2,84
gr. 8	divers	9	0,73
	elus Alun en torso	1232	101,59
		1130	99,93

paint principals (2272 Hujpale

3166 29,39

Sablasu nº 37 : répartition des délits de la 1º Affaire

Tableau n° 38 : sanctions de la 1° affaire.

		N	7.
	ordonnance de non-lieu, amnistie	51	4,28
	acquittement	74	6,21
	désaisissement	42	3,52
	amende	69	5,79
	moins de 3 mois avec sursis	102	8,57
	3 à 6 mois avec sursis	156	13,10
a)	6 mois à un an avec sursis	127	10,67
pale	plus d'un an avec sursis	20	1,68
inci	moins de 3 mois ferme	32	2,68
peine principale	3 à 6 mois ferme	292	24,53
peir	6 mois à un an ferme	197	16,55
	plus d'un an ferme	28	2,35
	E STATE OF THE STA	1190	99,93
	18 8 12 CO 18 (CO) BIT ACRES		
	seulement la peine principale	1086	90,65
ire	peine principale + amende	32	2,67
ta	peine principale dont 1 partie avec sursis	67	5,59
peine mplémer	peine principale + perte du grade	13	1,08
COI	The Manager of the Partie area suresi	1198	99,99

Tableau n' 38 : sanctions de la 1º affaire.

Tableau n° 39 : Répartition des délits de la deuxième affaire.

		N	7.
Fré	quence d'apparition	41	3,27
	annes Japan mayana		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,
	gr. 1 désertion	14	36,84
	gr. II délinquance contre les biens	17	44,73
ts	gr. III délinquance astucieuse	2	5,26
délits	gr. IV délinquance violente	4	10,52
	gr. V grande indiscipline	1	2,63
	Name of the last o	38	99,98
	3967 29 ass -7 bala		
	ordonnance de non-lieu, amnistie	1	2,56
a	acquittement	2	5,12
peine principale	désaisissement	1	2,56
rinc	moins de trois mois ferme	7	17,94
ne p	de trois à six mois ferme	9	23,07
pei	de six mois à un an ferme	14	35,89
	plus d'un an ferme	5	12,82
	M M M M M M M M M M M M M M M M M M M	39	99,96
0)	peine principale seulement	37	94,87
aire	peine principale + amende	0	
complémentaire	peine principale dont 1 partie avec sursis	1	2,56
mplémer	peine principale + perte du grade	1	2,56
00	×	39	99,99

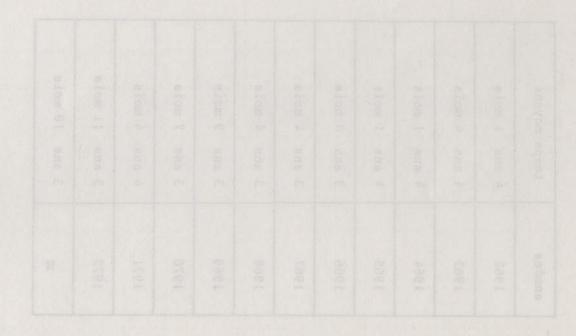
Tableau n° 40 : étude longitudinale de l'âge d'entrée dans la délinquance.

années	âges moyens
1962	22 ans 4 mois
1963	22 ans 4 mois
1964	22 ans 1 mois
1965	21 ans 9 mois
1966	21 ans 8 mois
1967	21 ans 7 mois
1968	21 ans 2 mois
1969	22 ans
1970	21 ans 10 mois
1971	21 ans 11 mois
1972	22 ans
Ħ	21 ans 11 mois

i		
dera tra-		
	moins de trois muis ferme	
. combigmentaring		
6		

Tableau n° 41 : Temps de service au 1° délit (étude	longitudinale
---	---------------

		ann	iées	temps	moy
		19	062	4 ans	1 n
		19	963	4 ans	
		19	064	4 ans	1 r
		19	065	4 ans	1 n
		19	166	3 ans	8 n
		19	167	3 ans	4 n
		19	168	3 ans	4 m
		19	169	3 ans	9 m
		10	70	3 ans	
		19	71	4 ans	4 п
		19	72	3 ans	11 1
			E	3 ans	10



	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972
gr. 1 Désertion	35 30,17	42 30,88	27 20,61	18 18,00	26 29,21	19 18,44	26 25,49	56 45,90	47 36,71	40 40,00	42 35,29
gr. 2 D.B.	50 43,10	45 33,08	50 38,16	45 45,00	33 37,07	43 41,74	31 30,39	38 31,14	51 39,84	29 29,00	44 36,97
gr. 3 D.A.	2 1,72	3 2,20	9 6,87	8 8,00	8 8,98	8 7,76	6 5,88	3 2,45	4 3,12	9 9,00	4 3,38
gr. 4 D.V.	18 15,51	24 17,64	26 19,84	17 17,00	19 21,34	20 19,41	22 21,56	16 13,11	17 13,28	20 20,00	18 15,12
gr. 5 G.I.	3 2,58	1 0,73	3 2,29	0	1 1,12	11 10,67	10 9,80	2 1,63	7 5,46	0	8 6,72
gr. 6 D.R.	5 4,31	9 6,61	10 7,63	7 7,00	1 1,12	2 1,94	2 1,96	0	0	2 2,00	0
gr. 7 D.S.	0	9 6,61	6 4,58	5 5,00	1 1,12	0	5 4,90	4 3,27	2 1,56	0	3 2,52
gr. 8 Divers	3 2,58	3 2,20	0	0	0	0	0	3 2,45	0	0	0
M	116 99,97	136 99,95	131 99,98	100	89 99,96	103 99,96	102 99,98	122 99,95	128 99,97	100	119

Tableau n° 43 : Le couple parental.

		DE	DB	DA	DV	GI	DR	DS	DI
	#								
	Vivant	84,05	84,21	79,41	83,19	86,66	76,00	73,68	100,00
Père	Décédé	7,75	12,50	11,76	12,60	10,00	24,00	21,05	
	Inconnu	8,18	3,28	8,82	4,20	3,33		5,26	
	15	23,78	25. 10			10,01	6,38		
Mère	Vivante	90,67	92,28	94,28	89,65	90,62	100,00	94,73	100,00
	Décédée	5,93	5,78	431,245	8,62	6,25	5,06	5,26	
	Inconnue	3,38	1,92	5,71	1,72	3,12	0.53		
	Ensemble	69,69	72,16	71,42	76,92	65,62	76,00	68,42	100,00
arents	Divorcés	5,62	4,85	2,85	1,70	12,50			
	Séparés	3,89	3,23	2,85	0,85	3,12			
	p ou m dcd	12,98	18,44	14,28	17,09	12,50	24,00	26,31	

8,57

1,29

p ou m inc 7,79

6,25

3,41

5,26

		P. 88	13.31	25,40	,	4.5			
		De	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
		40.00	38.37		1 62 45				
	I	9,18	12,95	11,53	18,94	8,00	10,52	6,25	
	II	5,40	7,28		2,10		10,52		
٥	III	23,78	25,10	19,23	17,89	20,00	15,78	31,25	
Père	IV	44,86	38,05	46,15	42,10	48,00	47,36	43,75	50,00
	V	10,27	6,47	3,84	7,36	16,00	5,26	12,50	50,00
	VI	6,48	10,12	19,23	11,57	8,00	10,52	6,25	
		Tables	u n* +6)	miss e	a charge	PARTE ST			
	I	8,17	8,24	15,62	5,00	3,57	12,00	11,11	
	II	2,88	0,35		1,00				
	III	11,05	10,03	12,50	8,00	7,14	12,00	5,55	
	IV	14,90	14,33	9,37	13,00	10,71	4,00	16,66	
ere	TV								
Mère	V	0,48					4,00		

Tableau n° 45 : rang dans la fratrie

	Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
fils unique	8,88	13,51	25,00	12,85	4,54	13,33	11 14 14	
aîné	38,88	34,59	41,66	24,28	40,90	6,66	44,44	50,00
médian	40,00	38,91	12,50	42,85	31,81	53,33	44,44	50,00
dernier	12,22	12,97	20,83	20,00	22,72	26,66	11,11	10,00

Tableau n° 46 : prise en charge éducative.

* 1	Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
tjrs avec parents	74,56	77,77	77,14	78,44	76,66	87,50	68,42	100,00
jamais avec parents	0,87	0,33						
Divers	2,63	1,68	2,85	2,58	3,33			
père seul	3,50	4,04		7,75	6,66		5,26	
mère seule	16,66	14,14	17,14	8,62	13,33	12,50	26,31	
assist. publ.	1,75	2,02	2,85	2,58				

lableau nº 45 : rang dans la frattie

Tableau n° 47 : instabilité géographique

	De	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
1	70 44,30	78 45,61	12 57,14	36 51,42	11 52,38	5 45,46	4 50,00	1 50,00
2	42	58	4	25	7	3	2	1
3	22	21	4	4	2	TO SE	1	
4	16	7		1		2	1	
5	2	5		1	1			
6	4	2	1			1		
7				1				
8				1				
9 ou+	2	bless of	49 : 109	1	Kolsins			
N	158	171	21	70	21	11	8	2
m	2,1266	1,8830	1,8095	1,8714	1,7142	2,2727	1,8750	1,500

Tableau	n°	48	:	Fréquentation	scolaire

				fin d'étue	Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
				Secondaire	37,37	34,29	28,57	23,00	32,14	35,29	25,00	100,00
				Technique	32,52	33,33	32,25	23,46	34,61	13,63	15,38	0,00
					13,93	IA, IA	110,60	16,12	1 12,5	24,80	13,00	30,00
				Y I I I								
				The farming to								

Tableau n° 49 : Instabilité scolaire.

	Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
En primaire	43,05	41,25	35,71	41,17	35,29	42,85	0,00	0,00
En secondaire	36,36	32,39	12,50	30,43	33,33	50,00	0,00	0,00
En technique	20,89	21,95	10,00	17,39	33,33	33,33	0,00	0,00

Tableau n° 50 : Réussite scolaire.

		Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
	fin d'études	24,59	25,08	30,55	32,25	28,12	28,00	30,00	
	6°	0,81	0,96	2,77			20,00	30,00	
	5°	2,86	1,28		4,83		4,00		
	4°	9,42	6,75	5,55	4,83	3,12	12,00	5,00	
	3°	13,93	14,14	16,66	16,12	12,50	24,00	15,00	50,00
classe	2°	4,91	1,92	2,77	2,41	12,50	4,00	5,00	50,00
	1°	1,63	3,53	2,77	1,61				
dernière	Terminale	0,81	1,60				4,00		
der	Supérieure	63.00			0,80				
	1°an. CET	3,68	3,85	5,55	4,03	3,12		5,00	
	2°an. CET	14,34	9,00	11,11	8,87	3,12	4,00		
	3°an. CET	22,95	31,83	22,22	24,19	37,50	20,00	40,00	
in the									
	aucun	15,22	16,39	11,42	11,57	6,25	8,00	5,00	
	CEP	58,84	47,58	62,85	59,50	62,50	56,00	45,00	50,00
Ome	CAP	16,04	24,43	14,28	17,35	21,87	16,00	50,00	
diple	BEPC	8,64	9,00	8,57	9,91	6,25	16,00		
	BEI, 1°bac	1,23	2,25	2,85	0,82	3,12	4,00		50,00
dernier	Bac complet		0,32						
	Sup.				0,82				

Tableau n° 51 : Vécu professionnel.

							1 5 5 2		Di
	e expérience sionnelle	70,90	67,19	66,66	59,34	61,29	44,00	72,22	0,00
- Ester	ês et saucé	14,48		14.62		1,81	130.62		81,2
nb	1 seul	63,00	73,93	62,50	63,01	73,68	72,72	84,61	
étiers	plusieurs	36,99	26,06	37,50	36,98	26,31	27,27	15,38	
ib treprises	1 seul	46,82	50,71	58,33	45,20	47,36	63,63	61,53	
	plusieurs	53,17	49,28	41,66	54,79	52,63	36,36	38,46	

Tableau n° 52 : grade , lieu et spécialité au moment du délit.

		Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
-	équipage	92,27	95,61	72,58	81,48	95,74	78,94	100,00	33,3
	Off. Mar.	2,92	4,38	27,41	14,35	4,25	18,42		55,5
	Officier	0,79	0,00	6,86	4,16	2.70	2,63		11,1
7			1						
	électricité-radio	10,40	11,15	11,47	11,90	15,21	18,42	5,71	22,2
1	armement techni- que	20,00	21,66	14,75	25,23	30,43	13,15		33,3
	mécanique	16,26	17,50	18,03	17,61	19,56	28,94	37,14	
	vivres et santé	14,40	11,59	34,42	8,57	4,34	10,52	14,28	22,2
	sans spécialité	34,66	33,69	11,47	21,42	21,73	21,05	14,28	
	artisans	1,06	1,53	1,63	1,90	2,17			
	divers	3,20	2,84	8,19	13,33	6,52	7,89	28,57	22,2
	isto, c.e.n.	78	3.24				1 3 40		
	recruté, EVDA	17,89	30,58	15,78	26,35	31,42	15,38	39,13	
	mousse, école prépa: ratoire	11,28	12,53	23,68	23,25	17,14	34,61	26,08	50,00
-	EV3	42,02	29,96	26,31	30,23	31,42	7,69	21,73	
-	EV4	3,50	3,05		1,55	2,85	3,84		
	EV5	25,29	23,85	34,21	17,82	17,14	38,46	13,04	50,00
	Officier Officier				0,77				
	recruté	15,23	26,91	7,89	21,70	25,71	11,56	30,43	
	nousse, école préparatoire							4,34	
1	° lieu	73,43	65,44	57,89	51,16	62,85	57,69	60,86	25,00
r	engagé	10,15	5,81	34,21	22,48	5,71	23,07	4,34	
C	C.D.M.	1,17	1,83		3,10	5,71	3,84		
			and the same of th	The second second second	1,55		3,84		

, 61				
mil				

Tableau n° 53 : Unité au moment du délit.

	Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
porte-avion frégate	4,69	9,97	6,66	4,87	2,22	10,81	19,35	
escorteur dragueur, aviso	17,12	23,20	26,66	20,48	13,33	27,02		12,50
sous-marin	2,48	2,32	1,66	1,95	4,44	5,40		
gabarre, remorqueur	1,93	4,40	3,33	1,46	2,22		6,45	
aéro navale (volant)	0,27	0,46		0,48	Ta			
aéro navale (à terre)	12,98	21,34	25,00	27,31	40,00	13,51	25,80	25,00
dépôt, centre à terre	56,90	34,10	33,33	40,48	35,55	37,83	38,70	62,50
école, C.F.M.	2,76	3,24	1 20	2,43		5,40	9,67	100,60
bât. de recherche ou expérimental	0,82	0,92	3,33	0,48	2,22			
CONTRACTOR DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE P	District to the latest to the			SIN PROPERTY OF THE PARTY OF TH	AND DESCRIPTION OF THE PERSON NAMED IN	The second secon		

					Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
				ont suivi	209	223 68,40	32 84,21	94 75,20	20 60,60	22 84,61	11	3 100,00
								.3,20	00,00	04,01	47,82	100,00
				ont été classés	180	192 92,30	29 93,54	83 95,40	19 95,00	17 89,47	9	2 100,00
					00,00	72,30	93,34	95,40	95,00	89,47	100,00	100,00
				1° au 6° dizième	74	82 42,70	13	40	13 68,42	9 52,94	5	2 100,00
				dizieme	41,11	42,70	44,82	48,19	68,42	52,94	55,55	100,00
				7° au 10° dizième	106 58,88	110 57,29	16 55,17	43 51,80	6 31,57	8 47,05	4 44,44	0
				M	180 99,99	192 99,99	29 99,99	83 99,99	19 99,99	17 99,99	9 99,99	2 100,00

			+					
	Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
ont suivi ce cours	15 5,85	14 4,34	10 26,31	19 15,07	3 9,09	6 23,07	0 0,00	2 66,00
ont été classés	13 76,47	13	9 100,00	15 93,75	2 100,00	4 80,00	0	0
l° au 6° dizième	6 46,15	3 23,07	5 55,55	9 60,00	2 100,00	2 50,00	0	0
7° au 10° dizième	7 53,84	10 76,92	4 44,44	6 40,00	0	2 50,00	0	0
itzieme								

Tableau n° 56 : Répartition suivant N.I.P.

	Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di	M
I	21 8,75	32 10,19	2 5,71	9 7,37	3 9,37	5 20,00	1 5,00	0	73
II	43 17,91	68 21,65	9 25,71	23 18,85	11 - 34,37	3 12,00	4 20,00	1 50,00	162
III+	57 23,75	55 17,51	7 20,00	24 19,67	4 12,50	6 24,00	2 10,00	0	155
III-	72 30,00	90 28,66	14 40,00	33 27,04	9 28,12	5 20,00	5 25,00	1 50,00	229
IV	35 14,58	49 15,60	3 8,57	29 23,77	3 9,37	6 24,00	5 25,00	0	130
٧	12 5,00	20 6,36	0	4 3,27	2 6,25	0	3 15,00	0	41
Ħ	240	314	35	122	32	25	20	2	790

groupes supérieurs	121 50,41	155 49,36	18 51,42	56 45,90	18 56,25	14 56,00	7 35,00	1 50,00	390
groupes inférieurs	119 49,58	159 50,63	17 48,57	66 54,09	14 43,75	11 44,00	13 65,00	1 50,00	400
M	240 99,99	314 99,99	35 99,99	122 99,99	32	25 100,00	20	2 100,00	790

ableau nº 56 : Répartition suivant N.I.F.

Tableau n° 57 : Répartition suivant N.C.

		0,58							
		Dé	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
		4,85	11,94		5,04	9,09	12,38	2,69	
W-9	64	30,58	29,20	30,72					
	élémentaire	61,44	63,97	43,33	61,68	65,62	60,00	61,11	31,8
1	complet	38,55	36,02	56,66	38,31	34,37	40,00	38,88	100,00
						17,34			
	I	19,83	23,33	13,33	24,77	9,09	17,64	40,00	
	II	63,63	56,33	56,66	47,70	72,72	58,82	30,00	
	III	14,04	17,00	26,66	17,43	15,15	23,52	30,00	100,00
	IV	2,47	3,33	3,33	10,09	3,03	59,153	20,00	
te	moyenne	35,6510	34,4950	42,2333	37,9720	39,1875	38,6666	36,5555	

Tableau n° 58 : Répartition suivant V.G.P. etP.

V.G.P.	A AB B C+	0,48 0,97 4,85 30,58	1,32 11,94 29,20		1,14	4,54			
V.G.P.	AB B C+	0,97	11,94		-	4,54			
V.G.P.	B C+	4,85	11,94		-	4,54			
V.G.P.	C+	1 0 00	-		0.0/			1 11	
V.G.P.		30,58	29 20		8,04	9,09	12,50	7,69	
	C-		25,20	40,74	26,43	36,36	31,25	23,07	66,66
		34,46	38,93	44,44	39,08	31,81	37,50	23,07	33,33
	D	22,81	15,48	14,81	24,13	13,63	18,75	46,15	
	DE	5,33	3,09	170,12	1,14		38.09	121,04	25,01
	E	0,48	29			4,54			
							1		
				12.16	34,28	10,00	3,76	10.32	
	1	86,02	84,61	100,00	91,89	75,00	50,00	80,00	
P	2	12,57	1,09		5,40	8,33			
	3	13,97	14,28		2,70	16,66	50,00	20,00	
	4								
	5	11.37	1,26						A Partie
		67	281		98				

Tableau n° 59 : note Q.C.1.

groupe	De	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
10 + 9	15 8,98	21 8,36	2 6,45	14	2 8,00	1 4,76	2 10,52	0
8	11 6,58	27 10,75	5 16,12	8 8,16	2 8,00	0	0	0
7	11 6,58	18 7,17	0	7 7,14	2 8,00	1 4,76	2 10,52	0
6	14 8,38	34 13,54	5 16,12	12 12,24	3 12,00	8 38,09	4 21,05	1 33,33
5	15 8,98	28 11,15	4 12,90	9 9,18	5 20,00	3 14,28	0	1 33,33
4	28 16,76	39 15,53	4 12,90	14 14,28	4 16,00	1 4,76	2 10,52	0
3	21 12,57	24 9,56	1 3,22	5 5,10	3 12,00	1 4,76	3 15,78	0
2	33 19,76	35 13,94	8 25,80	11 11,22	1 4,00	3 14,28	3 15,78	0
1	19 11,37	25 9,96	2 6,45	18 18,36	3 12,00	3 14,28	3 15,78	1 33,33
×	167 99,96	251 99,96	31 99,96	98 99,96	25 100,00	21 99,97	19 99,95	3 99,99
m	12,3233	10,4462	12,1613	11,6632	9,5600	10,4286	11,9474	12,333

Tableau n° 60 : antécédents du Q.C.1.

	De	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
idées suicidaires	1,02	1,49		0,96				
dép. nerveuses	2,55	4,15	3,03	1,92	3,84		5,26	
nosp. pour maladie mentale	1,53	1,88					5,26	
égaiement	21,42	23,01	24,24	23,07	11,53	20,00	5,26	
rics	6,12	9,43	3,03	3,84	7,69	10,00		
énurésie tardive	17,85	14,66	6,06	11,53	15,38	10,00	21,05	
sthme	1,02	2,25		2,88	7,69			
nurésie ctuelle	0,51	1,50						
mychophagie	27,17	24,43	30,30	18,26	15,38	20,00	26,31	33,33
iugue	28,57	18,42	9,09	12,50	11,53	15,00	10,52	33,33
vresse	2,55	3,75	3,03	1,92		5,00		
rogue	2,04	3,39		0,96				<i>y</i> :

.1.3.0 ub sanabookina : 00 'n masidal

Tableau n° 61 : âge à l'incorporation

De	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
17a 10m	18a 10m	17a 6m	18a 2m	18a 2m	17a 8m	16a 9m	18a

Tableau n° 62 : temps moyen de service au 1° délit.

De	DB	DA	DV	GI	DR	DS	Di
3a 4m	3a lm	6a 11m	5a	3a 6m	5a 9m	3a 4m	14a 3m